

MÉTÉOROLOGIE
Ensoleillé et plus frais.
MIN: 55 — MAX: 75

Gracieuseté de :
Shearer Lumber Co. Ltd.
MONTREAL

Fête du jour !
S. ALEXIS
confesseur

LA PLUS GRAVE MENACE A LA PAIX DEPUIS LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE

L'ONU pourra-t-elle empêcher un conflit Est-Ouest au M.-Orient?

A Washington, l'affolement

Si les circonstances de l'intervention américaine sont différentes de celles qui ont entouré l'expédition franco-britannique de novembre '56, il est clair que s'ouvre au Moyen-Orient un nouveau chapitre et peut-être le dernier, du conflit entre les aspirations du pan-arabisme et les intérêts occidentaux, qui a commencé avec l'arrivée du colonel Nasser au pouvoir. Le coup d'Etat de Bagdad a fait s'évanouir les dernières illusions du State Department et l'affolement de Washington vient de ce que s'écroule tout un univers artificiel nourri par la légende des "pays arabes pro-occidentaux", de "la Fédération irako-jordanienne", de "l'Irak, fidèle bastion de l'Occident dans le M.-O.", de "Nouri Saïd, l'homme fort" du "pacte de Bagdad", etc. D'un coup, il est apparu que tout cela répandu par une propagande grossière et soutenu par centaines de millions de dollars, pouvait crouler comme un château de cartes.

Pris isolément, le coup de Bagdad aurait suscité des préoccupations mais, en d'autres temps, n'aurait pas été particulièrement à l'ordre du jour. Le Moyen-Orient (et d'autres régions du monde) est coutumier de ces événements.

Au bout de quelques jours ou de quelques semaines, les capitales occidentales auraient reconnu le nouveau régime après s'être assurées que leurs positions politiques et leurs intérêts économiques seraient sauvegardés. Ce qui change tout, c'est évidemment le coup de Bagdad se rattache aux aspirations d'hégémonie de Nasser nourries par un pan-arabisme agressif et se situe dans le cadre de la lutte Est-Ouest, qui se fait particulièrement vive depuis quelques années au Moyen-Orient. Il faut y ajouter naturellement les conséquences d'ordre économique. L'Irak, avec ses 35 à 40 millions de tonnes par année, est l'un des premiers producteurs mondiaux de pétrole.

Aujourd'hui l'Occident, par la faute de la politique incohérente des Etats-Unis, se trouve placé dans une situation telle qu'il ne peut en sortir qu'en perdant la face ou en consentant à un conflit d'où pourrait surgir une nouvelle guerre mondiale. Il faut dès les débuts, dès 1952-53, ou écraser carrément le nouveau régime du Caire ou composer avec lui et faire en sorte que la marche victorieuse, peut-être inévitable, du pan-arabisme se traduise par un neutralisme bienveillant envers l'Occident.

Washington avait pensé pouvoir faire "chanter" Nasser en lui refusant les crédits indispensables à la réalisation du gigantesque projet d'Assouan. On sait la suite et comment cela devait aboutir à la nationalisation du canal de Suez et à la crise de l'automne 1956. Plus tard, le State Department a cru pouvoir jouer les Etats arabes les uns contre les autres: appuyer crânement le régime de Bagdad dont on sait la haine qu'y a eue Nasser; reconnaître l'empire de la République arabe unie mais soutenir indirectement de la Jordanie de Hussein, puis de la Fédération irako-jordanienne, prétendue riposte à la R. A. U.

Ainsi, Nasser a été amené, à son corps défendant, à s'appuyer de plus en plus sur le bloc soviétique. Toute la politique américaine a tendu à faciliter la pénétration soviétique dans le M.-O. et à faire que le pan-arabisme se développât avec le concours de Moscou. Washington n'a même pas su profiter du regain de sympathie que lui avait valu son opposition à l'intervention franco-britannique à Suez, laquelle avait au moins le mérite de la franchise.

Jean-Marc LEGER
(Suite à la page 2)

Le film de la crise...

- Le Conseil de sécurité des Nations-Unies a siégé pendant toute la journée hier, étudiant la proposition américaine qui réclame l'envoi d'un contingent international de police au Liban et la proposition soviétique demandant que le Conseil ordonne le retrait des troupes américaines du Moyen-Orient.
- Le Conseil a ajourné ses délibérations hier soir, sans avoir pris de vote sur l'une ou l'autre résolution. En affirmant qu'il ne considérait aucunement justifié l'envoi d'un contingent de l'ONU au Liban, M. Hammarskjöld a porté un dur coup à la thèse américaine.
- Le gouvernement de l'URSS a réclame le retrait immédiat de toutes les forces américaines du Moyen-Orient, spécialement du Liban, en affirmant que le geste de Washington ouvre la porte à un conflit mondial. Si l'évacuation n'a pas lieu, Moscou se réserve de prendre "toutes les mesures qu'imposent les circonstances".
- De nouvelles troupes américaines ont débarqué hier à Beyrouth et se trouvent maintenant à occuper la ville, l'aéroport et les environs. Des rumeurs veulent qu'une partie de l'armée, opposée à l'intervention étrangère, soit passée du côté des rebelles.
- Les Etats-Unis ont commencé à établir un gigantesque pont aérien qui doit assurer le transport de 12,000 hommes en Turquie, à proximité des régions troubles du Liban et de l'Irak.
- Le roi Hussein de Jordanie a fait appel à l'assistance économique et militaire des Occidentaux, il a notamment réclame l'envoi urgent de cargaisons de pétrole.
- L'URSS et la Chine communiste ont reconnu le régime révolutionnaire de Bagdad et lui ont adressé leurs meilleurs vœux.
- Le Caire affirme que toute attaque contre le nouveau gouvernement irakien serait considérée comme une attaque contre la République arabe unie elle-même.
- Après un orageux débat aux Communes sur l'intervention américaine au Liban, M. Selwyn Lloyd, chef du Foreign Office, a pris l'avion pour Washington où il doit s'entretenir avec MM. Dulles, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et Sydney Smith, ministre des affaires extérieures du Canada.
- Les gouvernements de la Turquie, de l'Iran et du Pakistan ont adressé au président Eisenhower un message le félicitant de "sa courageuse initiative" et lui demandant de maintenir une attitude de fermeté devant les problèmes du Moyen-Orient.
- Le président de la Chambre des députés du Liban a blâmé le débarquement américain et déclaré, dans un télégramme aux Nations-Unies, que le président Chamoun n'était pas habilité à solliciter seul le concours militaire de pays étrangers.
- Selon Radio-Damas, Saeb Salam, principal chef des insurgés libanais aurait demandé à ceux-ci de combattre sans merci les "envahisseurs américains".
- A Gaza, des manifestations anti-américaines ont éclaté. Plusieurs milliers de réfugiés palestiniens ont lancé des slogans anti-américains en divers points de l'enclave.
- Le délégué de la Suède aux Nations-Unies songerait à demander au Conseil de retirer la Commission d'observation de l'ONU du Liban en guise de protestation contre l'envoi des fusiliers marins américains.
- Les gouvernements yougoslave et indien ont blâmé l'intervention américaine. Le gouvernement japonais sans désapprouver la mesure a exprimé ses plus grandes réserves devant l'initiative de Washington.

LETTRE D'OTTAWA

Jusqu'ici les libéraux ont refusé de s'engager

par Clément BROWN
correspondant parlementaire du DEVOIR

OTTAWA. — La crise du Moyen-Orient n'a pas encore donné lieu à des expressions d'opinion bien tranchées, aux Communes. Sauf les sociaux-démocrates, opposés au débarquement de troupes américaines au Liban, à cause du caractère bilatéral de la mesure, conservateurs et libéraux demeurent sur leurs gardes. Mis en face de la décision des Etats-Unis, le gouvernement Diefenbaker en a accepté le principe, l'a qualifié de "nécessaire" mais a insisté sur son caractère provisoire.

Le chef de l'opposition libérale, M. Pearson, s'est bien gardé d'aller aussi loin. Il a visiblement réservé son jugement, en exprimant l'espoir que l'attitude des Etats-Unis était vraiment nécessaire mais en insistant sur l'urgence de laisser les Nations-Unies exercer leur rôle dans le maintien de la paix.

Les interventions d'hier ne nous ont pas davantage éclairés sur les sentiments réels des libéraux. Quant aux conservateurs, le premier ministre, parlant en leur nom, a annoncé que son ministre des affaires extérieures, M. Sidney Smith, partait pour Washington afin de conférer avec M. Selwyn Lloyd et M. John Foster Dulles relativement à la crise du Moyen-Orient. Lorsque M. Pearson a demandé si M. Smith se rendrait aussi aux Nations-Unies, le chef conservateur acquiesça d'un geste affirmatif de la tête. Le ministre des affaires extérieures, des Nations-Unies pour remplacer les forces d'urgence débarquées au Moyen-Orient par les Etats-Unis.

A deux ans d'intervalle, deux ministres canadiens des affaires extérieures se trouvent donc confrontés avec des crises très graves précisément au Moyen-Orient. Là s'arrêtent cependant les comparaisons. M. Pearson en 1956 avait à choisir les Nations Unies, d'une part, et la force expéditionnaire franco-britannique attaquant l'Egypte,

(Suite à la page 2)

Le Conseil se prononce aujourd'hui sur les résolutions de l'URSS et des E.-U.

Au soir de la troisième journée de la nouvelle crise du Moyen-Orient, les événements marquent un temps d'arrêt: contrairement à ce qui était prévu, le Conseil de sécurité des Nations-Unies n'a pas pris position hier sur les motions soumises à son attention, l'une par la délégation américaine, l'autre par la délégation soviétique. Sur la suggestion du secrétaire général de l'ONU, il a été convenu d'attendre à ce matin pour prendre le vote décisif. On pense que les dernières heures auront été mises à profit par certains pays pour élaborer une résolution de compromis.

Les observateurs cependant sont assez pessimistes et voient mal quel compromis peut être trouvé entre la position américaine qui demande l'envoi immédiat d'un contingent international de police par l'ONU (faute de quoi, les troupes américaines seraient maintenues au Liban) et la position soviétique qui réclame une condamnation de l'action des Etats-Unis et l'ordre à Washington de retirer ses troupes du Liban.

Après le geste qu'ils ont posé mardi, les Américains, remarque-t-on, ne sont plus en mesure de "capituler" plus ou moins ouvertement sans perdre la face; l'opinion mondiale leur interdirait d'autre part de risquer le déclenchement d'un conflit généralisé, s'il apparaissait que l'URSS est décidée à passer à l'action. C'est en fait à partir de "l'inconnue soviétique" que s'élabore la politique américaine actuelle au Moyen-Orient: Washington accepte le "risque calculé" de guerre. Quant à l'ONU, si la première manche qui se joue au Conseil de sécurité devait aboutir au veto par l'une ou l'autre des deux principales puissances, il resterait le recours de l'Assemblée générale. Mais là aussi, il apparaît que la position américaine serait combattue non seulement par les pays du bloc soviétique mais par la plupart des Etats neutres voire par quelques pays pro-occidentaux.

Hier, l'attention s'est tournée principalement vers le Conseil de sécurité. Moscou a exigé carrément le retrait immédiat des troupes américaines déjà au Liban: son porte-parole a répété que l'intervention des Etats-Unis était un acte d'agression et une violation flagrante des principes des Nations-Unies. Pendant ce temps, le gouvernement soviétique annonçait qu'il ne pouvait rester insensible à la situation qui se développait au Moyen-Orient et que, devant le retrait des troupes américaines, il serait amené à prendre les "mesures appropriées".

Devant le Conseil, M. Hammarskjöld, affaiblissant la thèse américaine, a déclaré sans ambages qu'il ne voyait pas la nécessité de l'envoi d'une force de police au Liban et qu'il avait la conviction que la commission de surveillance de l'ONU actuellement dans ce pays, est en mesure de faire face à la situation.

Moscou, d'autre part, n'a pas perdu de temps pour reconnaître le nouveau régime de Bagdad et lui adresser ses meilleurs vœux, imité en cela par le gouvernement de Pékin. Le gouvernement de Pékin, où toute la presse condamne en termes violents l'action américaine au Liban, a également adressé ses félicitations au nouveau régime de Bagdad et lui a exprimé sa sympathie. Le gouvernement de Belgrade et de Delhi ont également blâmé l'intervention américaine.

Par contre, les gouvernements de l'Iran, de la Turquie et du Pakistan ont félicité Washington de son initiative et lui ont demandé de maintenir une attitude ferme. Le roi Hussein de Jordanie a sollicité l'assistance économique des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, notamment en matière de pétrole. Les rumeurs les plus diverses circulent dans tout le Moyen-Orient sur des mouvements de troupes britanniques et on parle d'arrivée prochaine de troupes anglo-américaines en Jordanie. En tout cas, le débarquement américain au Liban se continue tandis qu'un gigantesque pont aérien amène en Turquie, depuis l'Allemagne occidentale, des troupes américaines. Ankara a annulé les congés pour les officiers et soldats de toutes les armes. Enfin, M. Lloyd a quitté Londres pour Washington où il va conférer avec MM. Dulles et Smith.

Amman demande l'appui des Occidentaux

Le calme revient à Bagdad. Le peuple libanais hostile à la venue des Américains.

WASHINGTON. — La Jordanie a demandé hier soir aux gouvernements américain et britannique quelle serait leur réponse à une requête officielle d'assistance militaire. Le roi Hussein et son gouvernement sont très inquiets des conséquences du coup d'Etat survenu à Bagdad et redoutent la naissance de troubles dans leur pays. On croit savoir ici que le gouvernement jordanien escompte une réponse favorable à sa requête officielle et présentera ensuite une demande officielle.

D'autre part, des milieux compétents ont laissé entendre que Washington préférerait que les troupes britanniques composent le gros de tout contingent occidental qui serait dépêché en Jordanie. A Londres, hier soir, on a démenti des rumeurs persistantes voulant que des troupes anglaises aient commencé à arriver en Jordanie. Par ailleurs, l'adjoint au sous-secrétaire

(Suite à la page 2)

Le Conseil va se prononcer aujourd'hui

Au cas probable d'une impasse, l'Assemblée générale serait convoquée d'urgence.

Nations-Unies, N.-Y. — Les délégués des onze Etats membres du Conseil de sécurité des Nations-Unies ont décidé hier soir de s'accorder un délai de réflexion et de ne prendre qu'aujourd'hui position sur les deux résolutions soumises, l'une par les Etats-Unis qui demandent l'envoi immédiat d'un contingent international de police par l'ONU, l'autre par l'URSS qui exige que le Conseil ordonne le retrait immédiat des troupes américaines du Liban. Certains observateurs pensent que les délégations mettront ce délai à profit pour consulter leur gouvernement et se consulter entre elles en vue d'une éventuelle tentative de conciliation.

Dans l'état actuel des choses et des esprits, il paraît certain que chacune des deux motions jusqu'ici déposées se heurtera au veto de Moscou ou de Washington selon le cas. Le Conseil de sécurité se trouverait alors

(Suite à la page 2)

Moscou exige le retrait des troupes E.-U.

S. Lloyd arrive à Washington. L'Occident sollicite les concours de Tel-Aviv

Londres. — Le premier ministre Macmillan a convoqué hier soir une conférence spéciale des chefs d'état-major des trois armées ainsi que des trois ministres des forces armées afin d'examiner avec eux l'aspect militaire de la crise du Moyen-Orient. On sait que le premier ministre a averti les députés hier du caractère très grave de la situation du Moyen-Orient. D'autre part, on a appris que les Occidentaux ont demandé à Israël de leur accorder son concours en autorisant l'usage de ses aéroports et de ses ports pour le cas où une intervention militaire massive en Jordanie deviendrait nécessaire. Le premier ministre Ben-Gurion, au reçu de cette requête, a convoqué une réunion d'urgence de son cabinet.

Menace de l'URSS
MOSCOU. — L'Union soviétique a demandé hier aux Etats

(suite à la page 2)

L'AFFAIRE DU GAZ NATUREL

Plus-value de \$120,000 pour les actions de M. K. B. Lucas

La Corporation de gaz naturel du Québec a annoncé hier qu'un "officier de la compagnie" a exercé l'option qu'elle lui avait accordée pour l'achat de 10,000 actions à \$10 chacune.

Il s'agit probablement de M. Kenneth Bradley Lucas, vice-président et directeur général, à qui la Corporation fait un magnifique cadeau au moment où il est entré à son service.

Au prix du marché, hier, les actions que M. Lucas paiera \$100,000 valaient environ \$22 l'action, soit \$220,000. La plus-value des 10,000 actions est de l'ordre de \$120,000.

Mlle Perron dit avoir acquis ses actions à titre personnel

Mlle Pauline Perron, secrétaire de M. Edouard Asselin, leader du gouvernement au Conseil législatif et président du conseil d'administration de la Corporation du gaz naturel du Québec a fait savoir hier que les actions qu'elle a acquises dans la Corporation ont été payées grâce à un prêt d'une banque.

Dans une lettre explicative adressée aux quotidiens montréalais, Mlle Perron déclare qu'à son retour de vacances elle a appris que le chef du parti libéral provincial, M. Jean Lesage, avait trouvé à redire sur le fait qu'elle possédait des actions dans la Corporation.

(Dans une conférence de presse donnée à Québec le 2 juillet dernier, M. Jean Lesage révélait que Mlle Perron avait acheté 500 actions de la Corporation le 12 avril 1957, cinq jours avant que la Régie provinciale de l'électricité n'autorise la Corporation à émettre des actions).

Mlle Perron a affirmé qu'elle avait travaillé pendant 20 mois sans traitement comme secrétaire et trésorière de la Corporation. Le bureau des directeurs qui remplace la direction provisoire de la Corporation lui offrirait pour ses services soit d'être payée en argent ou en actions au prix régulier du marché.

VOICI LE TEXTE DE SA LETTRE:

"A mon retour de vacances, aujourd'hui, on me signale une question posée par M. Jean Lesage, leader provincial du parti libéral, dans une conférence de presse, au sujet des actions que j'ai achetées de la Corporation de gaz naturel du Québec. Voici ce qui en est.

"J'ai, pendant au-delà de 20 mois, rempli les fonctions de secrétaire et de trésorière de la corporation et fait tout le travail qui en découlait, sans retirer aucune rémunération. Le conseil d'administration qui a remplacé les directeurs provisoires m'a offert, pour mes services, une rémunération en argent ou, à mon choix, une option pour l'achat de ces actions au prix régulier de l'émission. J'ai choisi les actions, je les ai acquises pour mon propre compte et j'en ai payé moi-même le plein prix au moyen d'un emprunt de banque. L'hon. M. Asselin n'a eu absolument rien à voir dans tout cela et ni lui ni personne d'autre que moi-même n'ont jamais eu, directement ou indirectement, quelque intérêt que ce soit dans ces actions.

"Si M. Lesage veut vérifier par lui-même l'exactitude de ces faits, il n'a qu'à m'en voyer son représentant et je lui en fournirai des preuves documentaires irréfutables.

Pauline PERRON

En attendant les poursuites judiciaires...

Nos lecteurs continuent de nous approuver et de nous encourager

Pendant que nous attendons les premières poursuites judiciaires des ministres de l'Union nationale, nos amis continuent de nous envoyer chaque jour des témoignages nombreux de leur estime et de leur solidarité dans la bataille que nous avons entreprise pour que la lumière se fasse sur le scandale du gaz naturel.

Voici une troisième série d'extraits de lettres reçues depuis quelques jours. Nos lecteurs comprendront que ce n'est là qu'une fraction de l'intéressant courrier que nous recevons chaque jour, sans parler des téléphones d'encouragement.

- "L'existence pas deux quotidiens aussi francs, aussi libres et aussi courageux que le 'Devoir'. La lutte qu'il mène dans le moment portera sûrement des fruits... et tout le Québec en profitera sous peu". écrit un médecin de Roberval.
- "Si j'avais le salaire d'un ministre, même du 'premier', je me ferais un devoir de conscience d'ajouter plusieurs zéros au faible montant que je vous envoie comme deuxième contribution..."
- "Il faut avoir le courage de continuer à dire la vérité quoi qu'il arrive de fâcheux".
- Un souscripteur écrit: "Vous êtes bien achalants, mais nous ne pouvons pas refuser!"
- "J'envoie ma modeste contribution pour aider un 'agouaniste'. M. Duplessis l'a dit... alors c'est vrai, nous n'avons pas le droit de nous autrément!" dit M. Pominville, de Montréal, dans la lettre qui accompagnait sa dernière souscription.
- "Merci pour tous les bienfaits de votre journal, écrit un pharmacien de Montréal. Il est agréable, dit-il, de lire régulièrement. Qu'importe les ingratis qui le critiquent? Il nous rend meilleurs".
- M. Lavallée, de Shawinigan, déclare par le seul journal que disparaît le seul journal qui encore le courage de dénoncer les scandales et le vice".
- M. Desjardins, de Ville Mont-Royal, parle lui aussi de courage. Il écrit: "Félicitations pour la magnifique travail qui a été fait ces derniers temps, et pour le courageuse tenue de votre journal au sujet de l'affaire de la Corporation de gaz naturel du Québec".
- Un prêtre du diocèse de Rimouski écrit:

DERNIERE HEURE

ISTAMBOUL. — Plusieurs escadrons de gros avions de transport de l'armée américaine ont atterri hier soir et ce matin à la base aérienne voisine de la ville turque de Adana. La police avait fermé les routes conduisant à cette base de l'OTAN et interdit l'approche de ce secteur. Selon des témoins des premiers atterrissages, les appareils débarquaient un grand nombre de soldats. Le mouvement a continué toute la nuit et pendant les premières heures de la journée sans interruption.

NORAD en état d'alerte - Smith à Washington

OTTAWA. — Les forces aériennes affectées au NORAD sont en état d'alerte, a annoncé hier le premier ministre John Diefenbaker. Par la même occasion, le chef du gouvernement a déclaré que le ministre canadien des affaires extérieures, M. Sidney Smith, se rendra à Washington pour y conférer avec le secrétaire d'Etat américain, M. John Foster Dulles, et le secrétaire au Foreign Office, M. Selwyn Lloyd. M. Diefenbaker a laissé entendre aussi que M. Smith se rendra aux Nations-Unies pour appuyer la thèse américaine réclame la création d'une police internationale au Liban afin d'y remplacer les troupes américaines débarquées dans ce pays à la demande du président Chamoun.

Voici la déclaration du premier ministre relativement au NORAD:

"Pendant la dernière semaine de grande tension au Moyen-Orient et, en général, dans le monde entier, les Etats-Unis ont continuellement tenu le gouvernement canadien au courant des mesures prises et des mesures à prendre considérées comme nécessaires par les autorités américaines à la fois dans cette région (le Moyen-Orient) et ailleurs en général. Pendant toute la semaine, il existait des consultations les plus intimes au plus haut niveau gouvernemental aussi bien qu'entre les chefs d'état-major des deux pays. La nature de notre problème de défense est telle que, en période de tension internationale, il est essentiel que les autorités militaires, particulièrement celles qui incombent notre défense aérienne, agissent avec prudence de façon que les forces (aériennes) soient dans une position telle que, s'il survient de graves événements qui n'étaient pas anticipés, nos dispositifs de défense et la puissance préventive de ces dispositifs soient prêts à se déclencher.

"Le NORAD et ceux qui en sont chargés sont venus à la conclusion qu'il serait convenable d'accroître l'état d'alerte de nos effectifs aériens placés sous le contrôle 'opérationnel' du NORAD. Cet état d'alerte accru de nos effectifs aériens implique l'augmentation du nombre d'avions prêts à décoller à brève échéance aussi bien que l'augmentation du nombre d'avions disponibles pour l'action à divers moments dans l'avenir. Le commandant en chef du NORAD a avisé mardi à la fois les chefs d'état-major américain et canadien des dispositions à cet égard. La décision prise est le genre de décision que nos propres autorités en charge de notre défense aérienne auraient prise, en toute circonstance, si elles avaient diri-

(suite à la page 2)

Amman ...

(Suite de la première page)
re d'Etat, M. Robert Murphy est parti précipitamment pour Beyrouth où il agira comme conseiller du gouvernement libanais...

Moscou ...

(Suite de la première page)
Unis de retirer "immédiatement" leurs troupes du Liban et a fait savoir qu'elle ne pouvait rester "indifférente" à une menace aussi grave à ses frontières.

Le grand jeu ...

(Suite de la page 4)
risme va bouleverser cette quiétude: Le Caire s'engage dans un dialogue avec l'U.R.S.S., coupe les liens du monde arabe avec l'Occident...

Le Conseil ...

(Suite de la première page)
dans l'impossibilité de prendre une décision quelconque et il restera comme seul recours la convocation d'une session d'urgence de l'Assemblée générale...

Contre-attaque soviétique

Le délégué soviétique, Arkady Sobolev, s'est opposé à la fois à l'initiative militaire américaine et à la proposition de Washington pour l'envoi d'un contingent de l'ONU au Liban...

Le rôle du ...

(Suite de la page 4)
vel évêque doivent être soumis au Conseil d'Etat pour examen et enregistrement; c'est seulement après l'accomplissement de ces formalités que les bulles peuvent être publiées et exécutées en France.

Lettre d'Ottawa ...

(Suite de la première page)
l'opinion anglo-canadienne n'ayant pas pardonné aux libéraux d'avoir "frappé la Grande-Bretagne dans le dos".

NORAD en ...

(Suite de la première page)
sée que, dans le domaine de la défense, chaque éventualité doit être en tout temps envisagée. Et bien que je ne désire ni ne pense augmenter la crainte, au sein de notre population canadienne, je crois que ces dispositions indispensables seront — du moins, je l'espère — acceptées comme une précaution légitime...

A Washington ...

(Suite de la première page)
Il y eut bien la "doctrine Eisenhower" mais outre que les dirigeants nationalistes arabes ne sont pas spécialement désireux d'une intervention communiste directe, Moscou n'aurait pas eu la maladresse d'inquiéter tous les pays "non engagés" en jouant les conquérants par l'intérieur ou l'extérieur.

melle d'intervention directe de l'étranger. Si, sous la pression de l'Occident, l'Organisation internationale accepte d'intervenir, elle ouvre la porte à une cascade de requêtes analogues et risque d'éclater.

te qu'une rébellion est appuyée de l'extérieur? Et Moscou ne trouvera-t-il pas là un moyen de justifier a posteriori son intervention militaire en Hongrie ou, à l'aussi, un gouvernement "légitime et allié" avait sollicité le concours des troupes amies?

erratique, ne fasse que hâter la ruine des dernières positions occidentales, au M.-O., pousser un peu plus le monde arabe vers Moscou et accroître la défiance des pays neutres d'Asie et d'Afrique envers l'Occident.

SI VOUS AVEZ DES OBLIGATIONS de la VICTOIRE
Vous pouvez les échanger aujourd'hui à toute succursale de la BNE pour des OBLIGATIONS DE CONVERSION DU CANADA 1958
et recevoir des taux d'intérêt plus élevés ainsi qu'une prime en argent
La BANQUE de NOUVELLE-ÉCOSSE

EATON
Vive le ... CHALECO!
Une nouveauté du Mexique qui a séduit d'emblée tous les Canadiens!
Une mode d'adolescent qu'adoptent avec enthousiasme, le papa, la maman et tous les plus jeunes de la famille, également. Le CHALECO mexicain apporte son immense contribution à la vie de plein air. Appelez-le comme vous voudrez... mante, gilet, veste... Ça n'a pas d'importance! Ce qui compte, c'est le vêtement qui est aussi original que pratique! Il ne se trouve pas deux CHALECOS semblables. Leurs splendides coloris sont grand teint. Tissés à la main, en coton et laine. Ils sont frangés et tombent droits. A noter qu'ils sont lavables! Tailles pour enfants et adultes
CHACUN 8.95
ARTICLES POUR HOMMES, (RAYON 228), AU REZ-DE-CHAUSSEE, CHEZ EATON
THE T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL

NOUVELLES SYNDICALES

Action en dommages signifiée aujourd'hui par 3 merceries

Le Syndicat des ouvriers du vêtement doit recevoir aujourd'hui — si ce n'est déjà fait — une injonction interlocutoire lui interdisant tout piquetage devant trois merceries de Montréal. Le syndicat recevra probablement en même temps un avis d'action en dommages au montant de \$40,000 pour perte de ventes à ces trois magasins.

Le syndicat (Amalgamated Clothing Workers of America), avait organisé un "piquetage secondaire" devant plusieurs merceries de Montréal, de Québec et d'Ottawa, pour inviter le public à s'abstenir d'acheter des produits de la compagnie Hyde Park, fabrique de vêtements où se poursuit un conflit syndical depuis plusieurs semaines.

La Hyde Park, voyant que se formait un syndicat dans son atelier, a demandé et obtenu un bref de prohibition contre la Commission des relations ouvrières de Québec pour l'empêcher d'émettre un certificat de reconnaissance syndicale. Une fois le bref obtenu, la direction procéda à un congédiement massif des éléments du syndicat en formation. Une grève suivie, mais la compagnie renouvela son personnel et ses affaires marchèrent normalement.

Le syndicat, appuyé par la Fédération des travailleurs du Québec, entreprit alors une grande campagne de boycottage des produits de la Hyde Park. Les syndiqués furent invités à ne pas acheter ses produits. Plus tard, on plaça une ligne de piquetage symbolique devant plusieurs magasins qui vendent ces produits. Des jeunes filles promenaient des pancartes sur lesquelles on demandait: "Aidez-nous à retrouver mon emploi — N'achetez pas les produits Hyde Park vendus ici — Conflit ouvrier."

Il faut croire que cette action fut efficace, mais un peu trop aux yeux des trois magasins, Harry Gold and Son, Sauvé Frères et Albert Lefebvre Inc. Ils ont demandé à la Cour supérieure de faire cesser le piquetage et ils poursuivront maintenant le syndicat pour des dommages de \$40,000 représentant la baisse de leurs chiffres d'affaires depuis le 30 avril, date où le piquetage commença.

La Cour supérieure émit aussitôt une injonction interlocutoire, et le syndicat se conforma à l'attente pas qu'il lui soit signifié.

Le syndicat, citant deux causes types aux Etats-Unis, prétendit qu'il avait le droit de maintenir le piquetage car son syndicat a le droit de surveiller la marche des produits non fabriqués par des syndiqués et d'inviter le public à ne pas les acheter.

Mais le juge Paul-Emile Côté donna raison aux magasins. Il déclara que ce piquetage pouvait être comparé à des représailles, car il fut décidé après que ces magasins eurent refusé de ne plus acheter de la Hyde Park.

De plus, le juge a dit que le piquetage était inutile, parce que les produits de la Hyde Park ne portent pas d'étiquette qui permette de les identifier comme venant de cette fabrique.

Les trois magasins ont l'intention maintenant de poursuivre le syndicat pour une somme de \$40,000, répartie comme suit, Harry Gold et Sauvé Frères, chacun \$15,000 et Albert Lefebvre, \$10,000.

Arvida : prestations réclamées

Le syndicat des employés de bureau de l'Aluminium Company a annoncé, mardi, qu'il appellera de la décision d'un tribunal d'arbitrage qui a nié à ses membres le droit de retirer des prestations d'assurance-chômage durant la grève des ouvriers manuels, l'été dernier.

Le tribunal d'arbitrage avait repoussé la requête mais le syndicat en avait appelé. Le cas avait été soumis à un arbitre.

Celui-ci a confié l'affaire, le mois dernier, à un autre tribunal qui a rendu une décision semblable à celle du premier. C'est de cette dernière décision que les employés veulent en appeler.

Le syndicat soutient que les employés de bureau de l'Alcan n'avaient aucun intérêt direct dans le conflit. La loi prévoit que dans ce cas, les employés ont droit à la même grève que les autres employés de l'usine.

Un contrat de travail entre la Commission du transport de Montréal et la Fraternité canadienne des employés du rail (CTC) est entré en vigueur hier.

Le contrat de trois ans prévoit une augmentation immédiate de salaire de quelque 10 cents l'heure pour 3,800 employés, en plus d'autres avantages; une autre augmentation de 10 cents le 12 juillet 1959 et une réduction de la semaine de travail de 45 heures à 42 1/2 et une augmentation additionnelle de 8 cents pour la troisième année.

L'accord est entré en vigueur malgré l'intervention des mineurs unis d'Amérique, district 90 Ind., qui a demandé à la Commission des relations ouvrières de Québec de décarterifier la Fraternité et de certifier les mineurs unis comme agents négociateurs pour les employés de la Commission. Les mineurs unis prétendent qu'ils ont l'appui de la plupart des employés de la Commission.

Salaire moyen en mai

Le salaire horaire moyen au Canada dans le secteur manufacturier a atteint le record de \$1.66 au premier mai, rapporte le bureau fédéral de la statistique. Ce chiffre est de 5.4 cents supérieur à celui de l'an dernier.

La semaine de travail moyenne était de 40.4, soit 2.0 heures de moins que l'an dernier, alors que le salaire hebdomadaire était de \$67.23, de 25 cents plus élevé que le mois précédent et de \$2.27 supérieur à l'an dernier.

Rapport d'un arbitrage

Ottawa — Un tribunal d'arbitrage vient de recommander que les 110 employés non licenciés de la Owen Sound Transportation Co. reçoivent une augmentation de salaire de \$11 par mois. Le syndicat international des marins (CTC) qui représente ces employés a réclamé une hausse de \$24 et le représentant syndical nommé au tribunal a soumis un rapport minoritaire favorable à cette demande.

Le rapport du tribunal reconnaît que la compagnie a de la difficulté à demeurer en équilibre financier, mais "nous ne devons pas oublier que la compagnie n'est pas en droit de s'attendre que les hommes financiers (subsidiés) ses opérations."

Le rapport du tribunal reconnaît que la compagnie a de la difficulté à demeurer en équilibre financier, mais "nous ne devons pas oublier que la compagnie n'est pas en droit de s'attendre que les hommes financiers (subsidiés) ses opérations."

Auto : les pensions à l'ordre du jour

Détroit — M. Ken Bannon, directeur de la section Ford des Ouvriers unis de l'auto, a déclaré que les syndicats, au cours de leurs pourparlers avec les fabricants d'automobiles au sujet des nouvelles conventions de travail, insistent en particulier sur la question des pensions.

Ce sujet a été discuté durant toute la durée de la réunion de mardi entre les négociateurs du syndicat et de la compagnie Ford.

L'union demande des allocations fondées sur le coût de la vie en faveur des travailleurs à la retraite. Elle réclame également des modifications au plan de pension afin d'encourager les employés à se retirer à 60 ans.

Le syndicat signale qu'aucun progrès n'a été enregistré, mardi, au sujet des augmentations de salaires avec les trois compagnies intéressées: Ford, General Motors et Chrysler. D'autres réunions seront tenues aujourd'hui.

Dans l'intervalle, le vote de grève continue parmi les 30,000 membres du local 600 de l'usine River Rouge de la Ford. On prévoit que le scrutin sera terminé mercredi prochain.

Victimes

OTTAWA — Le Bureau de la statistique rapporte que les accidents de la route ont fait 194 victimes en mai dernier à comparer à 240 en mai 1957. Le Québec et l'Ontario chaque fois en comparaison de 68 et 95 l'an dernier.

Automobilisme

OTTAWA — Le Bureau fédéral de la statistique a annoncé hier qu'il s'était vendu moins d'automobiles et de véhicules commerciaux au Canada, au cours des cinq premiers mois de 1958 qu'au cours de la période correspondante en 1957. Le produit de la vente a également diminué. Les ventes sont tombées de 9.1 pour cent, soit de 220,720 unités à 200,547, tandis que le produit de la vente a diminué de 7.3 pour cent, soit de \$666,865,000 à \$618,371,000.

Confiance de De Gaulle; admiration pour le comte de Paris

Mais le marquis Charles de Montcalm n'est pas que l'héritier d'un nom prestigieux; c'est aussi un jeune Français (il a que trente-quatre ans) actif, parfaitement accordé à son époque et profondément soucieux de l'avenir de son pays. Après avoir servi dans l'armée française avec le grade de lieutenant et avoir notamment occupé le poste d'aide-de-camp du général Ganeval, commandant des troupes françaises à Berlin, en 1948 et 1949, le marquis a choisi de faire carrière dans les affaires et plus spécialement dans le domaine de la haute finance, ce qui explique qu'il habite Paris.

Il se montre optimiste quant au succès de "l'expérience de Gaulle" et à l'avenir de la France. "Le pays a fait, ces dernières années, la preuve de son extraordinaire vitalité, malgré les vicissitudes de la vie politique. Le relèvement économique, le progrès technique, la poussée démographique, l'héroïsme de l'armée illustrant admirablement les ressources de



Le marquis Charles de Montcalm parmi nous

"Je me sens partagé entre l'émotion du pèlerin et la curiosité joyeuse du touriste"

Quel que soit son désir de ne rien concéder à la sentimentalité, on ne peut se défendre d'un moment d'émotion en se trouvant devant le marquis de Montcalm. L'homme qui est devant nous ne porte pas seulement un nom prestigieux, associé au moment le plus glorieux comme aux heures les plus douloureuses du dernier épisode de la Nouvelle-France; il est aussi l'héritier de ce nom et de cette gloire, le descendant en droite ligne de St-Véram, marquis de Montcalm.

Après avoir assisté aux manifestations qui ont marqué, samedi et dimanche dernier, à Fort-Ticonderoga (New-York) le bicentenaire de la bataille de Carillon, le marquis Charles de Montcalm a tenu à venir passer une semaine au Québec, où il fait d'ailleurs son premier voyage.

"Mais qui ne sera certes pas le dernier, précisons-le. Mon père, décédé voici trois ans, est venu trois fois dans votre pays, chaque fois dans le cadre de missions officielles à l'occasion de la commémoration de l'un ou de l'autre de ces faits glorieux dont votre histoire abonde".

"Et je compte bien revenir au Canada plus souvent que lui, encore. Cette fois, je me sens partagé entre l'émotion du pèlerin et la curiosité joyeuse du touriste. J'entends consacrer ce premier séjour essentiellement à Montréal et à Québec".

Le marquis de Montcalm est naturellement familier avec notre histoire, surtout avec la période du régime français, dont les générations de Montcalm se transmettent pieusement le souvenir et les reliques qui illustrent. "J'ai tenu à remettre au musée du Fort Ticonderoga un précieux manuscrit dans lequel, mon père, décédé voici trois ans, a consigné renseignements et impressions relatives aux préparatifs de la bataille célèbre, au site et à l'engagement même. Il nous est apparu que ce manuscrit, quelque prix qu'il eût pour nous, devait se trouver à Carillon même".

Le marquis avait également apporté avec lui un "coton de S. M. Louis XV, que les officiers de Montcalm retournèrent à la famille de celui-ci, en 1759".

"Cette épée, nous tenons naturellement à la conserver avec bien d'autres objets sacrés qui composent l'immense collection familiale enrichie par chaque génération. Il ne faut pas oublier, en effet, que les Montcalm ont été anoblis dès le 13e siècle".

Et le domaine de Candiac? "Il n'appartient plus à la famille de Montcalm; il a été acheté voici quelques années par des Français d'Algérie. Mais la municipalité de Vestric-Candiac songe à le faire classer monument historique et en faire un lieu de pèlerinage notamment pour les Canadiens qui viennent en France".

Le marquis dit ensuite aux journalistes qu'il n'y a pas actuellement que trois descendants directs de l'ancien commandant en chef des troupes françaises en Amérique: son oncle, le comte Jean de Montcalm, son frère, le comte Robert de Montcalm et lui-même, chef de la maison et héritier du titre.

Le conseil d'administration de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, tiendra une réunion, le 26 juillet prochain, au cercle universitaire de Québec, à 10 heures. Tous les présidents diocésains sont invités à participer à cette réunion où seront discutés divers problèmes intéressant la Fédération.

On étudiera en particulier le programme du prochain congrès provincial.

Tournée triomphale de la princesse

NANAIMO, C.B. — La princesse Marguerite a fait hier le tour de l'île Vancouver, tournée triomphale s'il en fut et, à Nanaimo, elle a coupé un gigantesque gâteau d'anniversaire. Des milliers de spectateurs s'étaient massés le long de la grande route entre Victoria et Nanaimo pour acclamer la sœur de la reine.

À Nanaimo, elle s'est servie de l'épée officielle du lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique, M. Frank Ross, pour couper un énorme gâteau de 10,000 livres.

Le message de M. Eisenhower au Parlement

OTTAWA — Le président de la Chambre haute, M. Mark Drouin, a donné lecture hier, au Sénat, d'une lettre qu'il a reçue du président Eisenhower et dont voici le texte:

"Avant de quitter cette charmante ville et ce pays amical, je tiens encore à vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait d'assister à une séance conjointe des deux chambres du Parlement et en particulier des chaleureux commentaires que vous avez faits sur mon discours. Je comprends heureusement un peu mieux les français que je ne le parle, j'ai donné une belle preuve de cette défiance et j'ai été très touché par les sentiments que vous avez exprimés."

"Cette visite a été pour moi à la fois précieuse et importante. Je rentre à Washington plus convaincu que jamais de l'amitié sincère qui unit nos deux pays, possédant la bonne volonté et la compréhension nécessaires pour aplanir tout différend qui pourrait survenir entre nous."

"Et naturellement, je garde un souvenir ému des gens rencontrés sur le terrain: le golf, j'ai passé une bonne après-midi bien que je regrette de n'avoir pu donner une meilleure idée de moi-même."

"Je vous remercie encore personnellement ainsi que tous les membres du Sénat pour la réception courtoise et cordiale que vous m'avez réservée."

Sincèrement Dwight D. Eisenhower

Deux libéraux et un PSD se portent à la défense de MM. Pelletier, Trudeau et Gagnon

OTTAWA — Deux députés libéraux et un député du PSD ont pris aux Communes, la défense de trois collaborateurs de Radio-Canada à Montréal, accusés par un député conservateur d'être "de gauche". (On lira en page 4 les commentaires d'André Laurendeau.)

MM. Pierre-Elliott Trudeau, Gérard Pelletier et Jean-Louis Gagnon ont été mentionnés à plusieurs reprises au cours du débat, sans toutefois qu'on ait précisé la nature de leur emploi à Radio-Canada.

M. Louis-Joseph Pigeon, député conservateur de Joliette, l'Association - Montréal, avait déclaré lundi soir en Chambre que le ministre du revenu, M. Nowlan, responsable de Radio-Canada au parlement, devrait faire un nettoyage des éléments socialistes et gauchistes de la société. Et il avait nommé les trois Montréalais.

M. Guy Rouleau, député libéral de Montréal-Dollard, a mis au défi M. Pigeon de dire ce qu'il entendait par "gauchiste".

"Il s'agit d'honnêtes gens qui font leur travail" a-t-il dit. On n'a pas besoin d'une autre commission royale sur Radio-Canada.

Au temps du gouvernement libéral, a ajouté M. Rouleau, le parti libéral a été attaqué sur les ondes de Radio-Canada par des commentateurs tels que André Laurendeau et Gérard Filion.

"Le gouvernement ne s'en est jamais pris contre eux". Peut-être que ceux qui critiquent les conservateurs actuellement recevront-ils l'appellation de "gauchistes".

"Le gouvernement libéral n'a jamais tenté de mettre des journalistes à la porte, à la façon de certain premier ministre provincial" a ajouté M. Rouleau.

M. J. P. Deschatelets, député libéral de Montréal-Maison-Neuve Rosemont, a demandé au gouvernement d'oublier les remarques de M. Pigeon.

"Faites ce que nous avons fait ne pas mêler la politique à Radio-Canada. De notre côté nous ferons notre possible pour veiller à ce que le gouvernement ne quitte pas la voie que nous avons tracée."

M. Douglas Fisher, député du PSD de Port-Arthur, a déclaré ensuite que l'idée que Radio-Canada est dominé par "des dévotionnistes qui veulent miner

Investissements accrus dans la construction domiciliaire

OTTAWA. — L'augmentation des capitaux qui seront investis dans la construction domiciliaire, en 1958, feront plus que compenser la légère réduction des investissements industriels et commerciaux.

Les prévisions semestrielles du ministère du Commerce, laissent voir qu'une recrudescence dans la construction domiciliaire fera passer la somme totale des investissements à \$8,525,000,000, soit un peu plus que les \$8,521,000,000 que l'on prévoyait en janvier dernier.

La prédition s'appuie sur une enquête instruite dans tous les domaines de la construction et a été publiée dans un rapport intitulé: "Revue semestrielle. Investissements publics et privés au Canada, Situation 1958".

On s'attend à ce que les mises de fonds pour tous les genres de construction dépassant \$6 milliards, une augmentation de 1 pour cent sur l'estime de \$5,991,000,000, fait en janvier, et une augmentation de 2 p.c. sur les dépenses sans précédent de 1957, qui se chiffraient à \$5,921,000,000.

Les spécialistes sont d'avis que les dépenses pour la construction domiciliaire augmenteront de 8 p.c., ce qui fait plus que combler la diminution de 2 p.c. pour les autres types de construction.

On prévoit des dépenses de \$1,768,000,000 pour la construction de maisons, une augmentation de 8.1 p.c. sur les estimés de janvier et de 24.9 p.c. sur les dépenses de 1957.

On commença la construction de 150,000 maisons, en 1958, soit 10,000 de plus que le gouvernement ne prévoyait d'abord.

Cette légère augmentation des mises de fonds pour la construction sera effacée par la baisse des dépenses pour la machinerie et l'équipement. On estime ces dernières dépenses à \$2,497,000,000, contre \$2,530,000,000, tel que prévu en janvier, et \$2,800,000,000, en 1957.

Le ministère a précisé que ces nouvelles prévisions "ne représentent pas de changement général sur celles du début de l'année".

L'année en cours sera la seconde depuis la guerre où l'on notera une diminution des dépenses capitales. Après des augmentations successives de 1946 à 1953 les investissements avaient baissé de \$5,841,000,000, en 1953, à \$5,600,000,000, en 1954.

Le premier ministre du Ghana arrive à Montréal tôt samedi

OTTAWA — L'un des plus jeunes et des plus pittoresques leaders du Commonwealth, le premier ministre Kwame Nkrumah du Ghana, arrive à Montréal samedi, commençant ainsi une visite de quatre jours.

A la suite d'hommes d'Etat tels que le président Eisenhower, le premier ministre Macmillan et le président Theodore Heuss de l'Allemagne de l'Ouest, le Dr Nkrumah aura des entretiens avec le premier ministre Diefenbaker, fera quelques visites touristiques, adressera la parole aux deux Chambres du Parlement et remplira diverses fonctions officielles.

Le Dr Nkrumah, âgé de 48 ans, qui, comme le premier ministre indien, M. Nehru, s'est adressé au sein du Commonwealth en dépit de l'empressement des activités politiques de son pays, attendra, Montréal, après s'être envolé de Lisbonne, tôt samedi matin. Au cours de l'après-midi, il visitera la métropole et prendra part à un déjeuner et à un dîner officiels.

Dimanche, après avoir visité les installations de la vie maritime du St-Laurent dans la région de Cornwall et d'Iroquois, en Ontario, il arrivera à Ottawa et dînera avec M. Diefenbaker, à la résidence du premier ministre.

Le Dr Nkrumah et M. Diefenbaker se sont déjà rencontrés. Ils ont eu plusieurs longs entretiens ensemble lors de la conférence des premiers ministres du Commonwealth à Londres, en juin 1957.

Lundi, le premier ministre du Ghana va déposer une couronne au monument aux morts, place de la Confédération, à Ottawa, et adressera la parole aux deux Chambres réunies. Au cours de l'après-midi, il aura des entretiens particuliers avec M. Diefenbaker; le ministre des affaires extérieures, M. Smith, se joindra à eux un peu plus tard.

La nature des entretiens Ghana-Canada n'a pas été révélée. Le Dr Nkrumah quittera la capitale canadienne tôt mercredi matin pour se rendre aux Etats-Unis.

M. SMITH AUX COMMUNES

L'affaire Cannon n'est pas encore complètement classée

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures, M. Smith, a déclaré hier aux Communes que le cas de M. A. E. L. Cannon, représentant du ministère des affaires extérieures, qui a été tué à Saïgon, en Indochine, le 12 avril 1957, n'est pas complètement clos.

M. Smith a informé M. Douglas Fisher, député social-démocrate de Port Arthur, que M. Cannon avait été assassiné mais que l'enquête n'avait pas pu établir la responsabilité du meurtre. Cependant, aussi longtemps qu'il y aura possibilité qu'une évidence quelconque soit mise à jour, "le cas ne sera pas complètement clos".

Comme M. Fisher demandait de plus amples informations sur les circonstances qui ont entouré la mort de M. Cannon, M. Smith a répondu qu'il serait heureux de discuter le cas privé.

M. Duntion devient président de l'Un. Carleton d'Ottawa

Ottawa. — M. A. D. Duntion, qui fut pendant 13 ans président du Bureau des gouverneurs de Radio-Canada avant de donner sa démission le 4 juillet dernier, est devenu hier président de l'Université Carleton d'Ottawa. Il succède au Dr Claude T. Bissel nouveau président de l'Université de Toronto.

M. Duntion fera sa première apparition officielle comme président de Carleton le mois prochain, lors de la réunion de l'Association des universités du Commonwealth britannique à Toronto et Montréal.

POUR LES NATIONS-UNIES: Les représentants canadiens en Irak sont sains et saufs

M. Smith a précisé qu'un autre Canadien est au nombre du personnel international stationné en Irak. Il s'agit de M. Lawrence W. Reiman, un expert dans le domaine de l'éducation.

M. Gregg, de Fredericton, N.-B., représentera la circonscription de York-Sunbury aux Communes depuis 1947 jusqu'à sa défaite aux élections de l'an dernier. Il a été tour à tour ministre des pêcheries, des anciens combattants et du travail.

Advertisement for Vichy Celestins France, featuring a circular logo and text: "SUYEZ A VOTRE SOIF... SUYEZ A VOTRE SANTÉ! eau vivante, aux bienfaits appréciés depuis des millénaires, apporte à l'organisme des sels minéraux naturels et des principes rafraichissants qui combattent l'effet déprimant de la chaleur. MÉLIEZ-VOUS DES IMITATIONS, EXIGEZ CELESTINS l'eau qui fait... du bien"

EN BREF

Fusée

SALISBURY, Angleterre — Des ouvriers agricoles se sont joints, aux chômeurs qui tentent de localiser une fusée dangereuse, tombée accidentellement d'un avion de la RAF. Depuis mardi, les policiers préviennent la population que la fusée explosera si elle est exposée à l'électricité ou tout ce qui peut en produire.

Accusation

KIRKLAND LAKE — John E. Robinson a été accusé hier d'avoir poignardé à mort Douglas McCullough, arbitre de hockey bien connu du nord de l'Ontario. McCullough, de South Porcupine, a succombé hier matin après avoir reçu quatre coups de couteau. La tragédie s'est produite dans un hôtel de Kirkland Lake. La police a déclaré que Robinson, sa femme Irene, et un autre client de l'hôtel, Bill Hamigan, étaient dans la chambre de McCullough lorsque la querelle a éclaté.

Menace

WHITEHORSE, Yukon — Les habitants de cette ville se promènent dans les rues couvertes de cendres, regardant le ciel gris en se demandant si de forts vents vont "s'élever" de nouveau et ramener sur la capitale du Yukon la menace d'une conflagration. Un feu de forêt, faisant rage sur un front de sept milles, s'est momentanément arrêté à dix milles de Whitehorse, quand des vents de 40 milles à l'heure ont perdu de l'intensité. Le feu a déjà détruit 38 milles carrés de forêt le long de la route de l'Alaska.

Textile

"Le rapport de la Commission du tarif, que le ministre des finances a rendu public mardi, ne fait qu'illustrer davantage la nécessité de réviser les tarifs et le texte même des articles du tarif douanier qui ont trait aux textiles. Un porte-parole de l'Institut des textiles primaires

Peinture

Les Montréalais ont défilé au Musée des Beaux-Arts au rythme de quatre personnes par minute, mardi soir, à l'inauguration officielle de l'exposition des œuvres de sir Winston Churchill. Plus de 700 personnes remplissaient la petite galerie pour admirer les 35 peintures de Churchill — des paysages et de scènes marines, pour la plupart. Les peintures seront exposées jusqu'au 20 juillet.

Festival

VANCOUVER — Le rideau se lèvera samedi pour le spectacle de \$80,000 grâce auquel ses organisateurs espèrent donner à Vancouver sa place parmi les centres artistiques du monde, aux côtés de Salzbourg et d'Edimbourg. Le Festival international de Vancouver, présente à l'occasion des fêtes du centenaire de la Colombie-Britannique, mais dont on veut faire un événement annuel, comprendra plus de 60 variétés de spectacle, depuis des expositions de peinture jusqu'à de grands concerts de jazz.

Voie maritime

OTTAWA — Comme on l'a annoncé il y a quelque temps, les audiences de l'Administration de la voie maritime du St-Laurent sur les taux proposés de péages auront lieu à Ottawa le 6 août. Elles se tiendront à la Cour de l'Échiquier du Canada, dans l'Immeuble de la Cour Suprême, rue Wellington, sous la présidence de M. B. J. Roberts, président de l'Administration de la voie maritime du St-Laurent, en présence de M. J.-C. Lessard et de M. C. W. West, respectivement vice-président et membre du même org-

ganisme. Commencant à 10h. de la matinée, elles seront tenues uniquement afin de fournir aux usagers l'occasion d'exprimer leurs vues sur le tarif recommandé de péages qui fut distribué en même temps que le rapport du Comité des péages, le 19 juin.

FONDE LE 10 JANVIER 1910 LE DEVOIR FAIS CE QUE DOIS
"Le Devoir" est imprimé au No 444, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur, Directeur-gérant: Gérard Pilon.
"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audiot Bureau of Circulation et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à "Le Devoir" publiées. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.
Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): MONTRÉAL et banlieues, \$28.00; CANADA hors Montréal et banlieues, \$36.00; États-Unis et Empire Britannique, \$20.00; Union Postale, \$20.00. — ÉDITION DU SAMEDI (un an): \$5.00. — Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.
Autorisée comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.
Téléphone: BELAIR 3361*

LE DEVOIR, MONTRÉAL, JEUDI, 17 JUILLET 1958

L'expropriation du réseau de gaz s'impose

M. Lesage ne devrait pas hésiter

Au cours d'une conférence de presse tenue mardi, le chef du parti libéral québécois, M. Jean Lesage, a abordé pour la première fois depuis le début de sa campagne contre le régime Duplessis la reprise par la province du réseau de gaz de Montréal. "Le parti libéral, aurait-il déclaré, une fois qu'il aura repris le pouvoir, obtiendra tous les détails de l'affaire du gaz naturel avant de décider de l'opportunité de racheter ce réseau de gaz naturel pour le remettre dans le domaine national de la province de Québec". M. Lesage ne s'est évidemment pas encore compromis.

Le scandale de la Corporation de Gaz naturel pose sans doute la question de l'intégrité de l'administration provinciale sous le régime de l'Union nationale, mais il pose en même temps celle de l'étatisation des utilités publiques. Les deux questions sont beaucoup plus intimement liées qu'on pourrait le penser au premier abord.

Il ne suffirait pas de remplacer des hommes publics qui ont prévariqué par d'autres qui paraissent offrir plus de garanties. Il faut en même temps supprimer les monopoles d'utilités publiques qui ont constamment besoin de l'appui des hommes politiques pour mousser leurs affaires et qui les soumettent donc à la pression constante de tentations qui doivent fatalement en faire succomber quelques-uns de temps à autre. Il faut que les entreprises qui servent toute la population soient la propriété de la population, que les services d'utilité publique soient véritablement des services publics. Il y a dix ou vingt bonnes raisons à invoquer à l'appui de l'étatisation des utilités publiques.

M. Lesage paraît envisager la vente ou la reprise du réseau de gaz de Montréal comme une simple transaction. Il semble convaincu que la vente du réseau fut indiscutablement une mauvaise affaire, mais il semble se demander si sa reprise serait une bonne affaire. Son hésitation nous surprend un peu.

Il est bien possible que la province ne puisse pas reprendre le réseau de distribution de gaz qu'elle a si inopportunement aliéné sans y mettre quelques millions de plus. Il est bien possible qu'une telle double transaction se solde par une perte de plusieurs millions de dollars. Ce sont de faux-frais que la province doit

se résigner à acquitter pour reprendre possession de son bien. Quand on se donne de mauvais administrateurs, il faut en subir les conséquences pécuniaires et autres.

Un nouveau gouvernement ne devrait cependant pas hésiter à accepter cette perte dont ses prédécesseurs porteraient évidemment tout l'odieux. S'il ne le faisait pas pour épargner quelques millions à la province, il lui préparerait un règlement coûteux pour l'avenir. Ce n'est plus quelques millions de trop que devrait déboursier la province, mais des sommes fabuleuses, pour établir un monopole du gaz qui aurait eu le temps de se retrancher dans la région métropolitaine de Montréal, d'étendre ses tentacules à toutes les régions peuplées et industrialisées et de souffler sa capitalisation comme il sait si bien le faire.

L'étatisation des utilités publiques est un mouvement qui ne fait que prendre de l'ampleur et de la force avec les années: il s'accomplit sous les administrations conservatrices comme sous les administrations socialistes. Il a fallu un gouvernement aussi réactionnaire que celui de M. Duplessis pour tenter de renverser le courant.

M. Lesage a parlé du rachat du réseau de gaz de Montréal. Nous aurions mieux aimé qu'il emploie un terme plus énergique en parlant par exemple d'expropriation. Le gouvernement qui doit remplacer le régime d'Union nationale ne devrait pas mettre de gants pour traiter avec la Corporation de Gaz naturel du Québec. Voilà une entreprise qui a traité ses clients au bout de la fourche et qui s'est conduite comme si elle se trouvait en pays conquis dans Montréal. Non seulement n'a-t-elle pas fait bénéficier les consommateurs du prix inférieur du gaz naturel par rapport au gaz artificiel, mais elle leur a imposé presque tous les frais de la conversion et elle a augmenté les taux avant même d'en avoir obtenu l'autorisation.

M. Lesage ne doit pas hésiter lorsqu'il s'agit du rachat ou plutôt de l'expropriation du réseau de gaz. Nous voudrions bien sans doute qu'il nous débarrasse du régime Duplessis, mais nous voudrions également qu'il nous débarrasse de celui de la Corporation de Gaz naturel du Québec.

Pierre VIGENT

"DROLE DE GUERRE" AU LIBAN

Le grand jeu

par Edouard SABLIER

BEYROUTH, juillet. — "C'est impossible chez nous!" Ce mot d'ordre des pays heureux, face aux soubresauts qui secouent leur voisinage, que de fois l'aurons-nous entendu depuis dix ans au Liban! Guerres, révolutions, coups d'État, se sont multipliés d'un bout à l'autre de l'Orient arabe: la République libanaise, elle, est demeurée indemne et sereine.

La crise qui l'atteint depuis deux mois est d'autant plus stupéfiante: la plus longue, la plus meurtrière aussi qu'il connue un pays proche-oriental depuis longtemps. Devant les bombes, les combats de rue, les massacres drues, la désintégration générale, l'étranger incrédule se prend à dire: "Ce n'est pas le Liban!" Les habitants, eux, affirment: "Ce ne sont pas les Libanais!"

Cette dernière opinion vient comme un leitmotiv dans toutes les conversations. Pour les loyalistes la guerre civile est conduite dans le camp d'en face par des éléments étrangers — Égyptiens, Syriens, Palestiniens infiltrés, — qui exécutent des ordres venus du Caire.

Les autorités montrent quotidiennement des armes d'origine tchèque ou soviétique prises sur les insurgés — ce qui ne prouve d'ailleurs pas grand-chose dans le magasin d'armes de toutes origines qu'est aujourd'hui le pays.

On assure couramment que les deux armées rebelles qui opèrent au sud et à l'est sont conduites par des chefs étrangers: celui du Hermon par le général Ali-Abou-Nawar, ex-chef d'état-major de l'armée jordanienne, destiné, pour ses attaches pro-nassériennes en avril 1957; celle du Chouf par le colonel Chawket Choukier, ancien commandant en chef de l'armée syrienne. Ce sont les Druzes de Choukier qui auraient tenté il y a quelques jours le coup de main sur l'aérodrome international de Beyrouth.

Opposition félaguédée

Il n'est pas douteux que les insurgés sont guidés par des techniciens. Les chasseurs gouvernementaux qui mitraillent les concentrations rebelles ont remarqué des changements significatifs: leurs soldats sont mieux camouflés; leurs occupants se "planquent" selon les meilleures règles de l'art militaire. Depuis peu les abris, dans les secteurs tenus par les insurgés, ressemblent moins à des barrières populaires, davantage à des ouvrages fortifiés.

Les Druzes de Kamal Djoumbila dans le Chouf libanais ont été incontestablement renforcés par des bandes venues du Hauran syrien. L'émir Nawad Arslan le confirmait récemment aux journalistes. Il n'est pas douteux non plus que des hommes du 2e bureau syrien sont à l'oeuvre au Liban depuis plusieurs mois.

Les autorités libanaises procèdent à l'expulsion massive de divers éléments suspects. J'ai vu chaque jour devant l'ambassade de la République arabe unie à Beyrouth se former de longs convois de familles syriennes installées pour la plupart depuis de longues années au Liban et reconduites à la frontière avec leur pauvre mobilier.

Mais c'est là le tombeau des Danaïdes. La frontière libano-syrienne est une véritable passoire. La rendre étanche serait une tâche difficile en temps normal, pratiquement impossible dans les circonstances actuelles. Les quelque soixante observateurs de M. "H" ne se font à cet égard aucune illusion. A cela s'ajoutent les 120,000 réfugiés palestiniens stationnés au Liban et qui constituent un danger toujours inquiétant pour l'ordre établi.

Gouvernement de l'étranger

Le gouvernement n'est pas seul à dénoncer l'intervention étrangère. L'opposition ne cesse de proclamer que les autorités n'agissent plus dans l'intérêt du

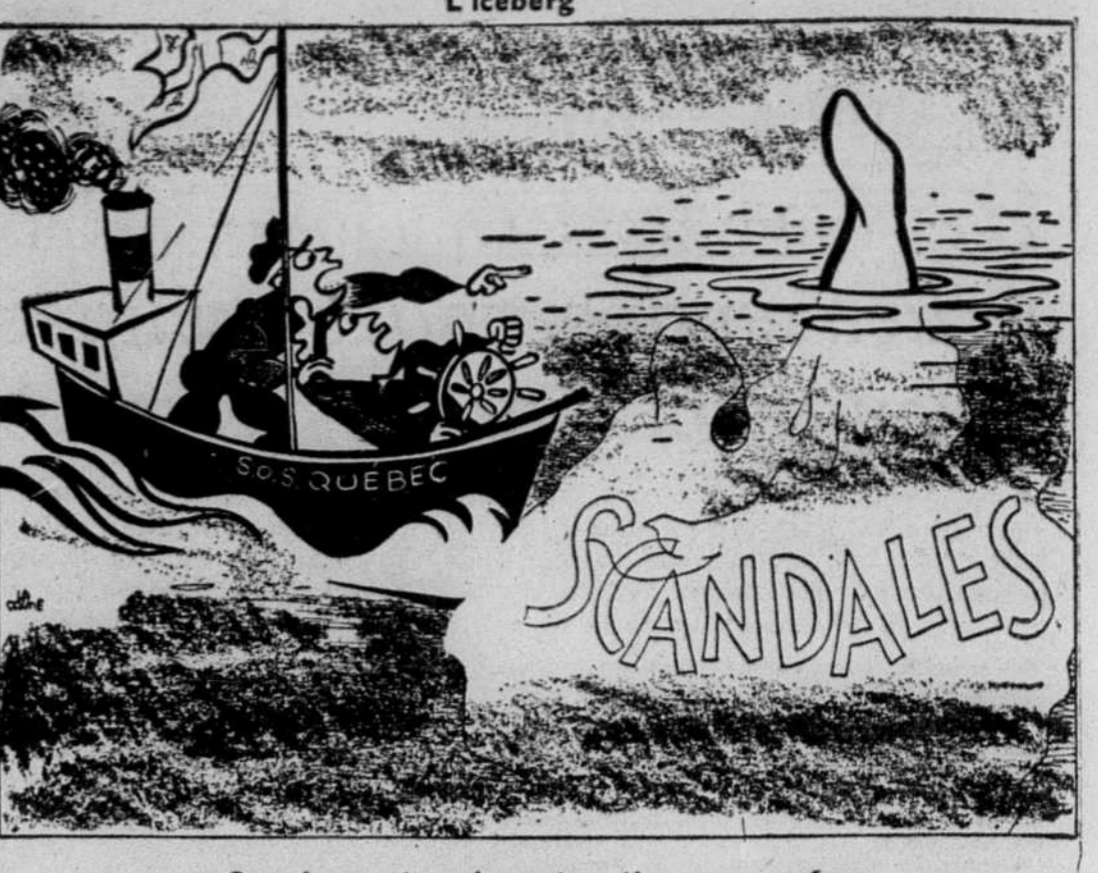
Un épouvantail

Il y aurait lieu de revenir sur la question posée par MM. Gagnon et Pelletier: qu'est-ce que ce fameux gauchisme?

Neuf fois sur dix, c'est un épouvantail. On est gauchiste pour M. Rumilly, comme on était communiste aux yeux du sénateur McCarthy. Fondé sur quoi? Sur des racontars, des fantaisies, des embardées de jeunesse, sur tout et sur rien.

Est-on "de gauche" dès qu'on est un peu à la gauche de M. Duplessis? A ce compte, M. Diefenbaker est à gauche. LA PRESSE est à gauche. Le recteur de l'Université de Montréal est à gauche. En somme, sont gauchistes ou gauchistes ceux que M. Rumilly étiquette de la sorte. C'est un peu maigre comme définition; un peu branlant, comme autorité; un peu gauche, comme objectivité; assez triste, comme règle de gouvernement.

On aimerait que les théologiens laïques de l'Union nationale, réunis en congrès, concluent à une définition précise. Ils pourraient ensuite la porter à M. Diefenbaker. Ensuite, on verrait ce qui se passerait...
André L.



On n'en voit qu'un cinquième en surface

LE RÔLE DU POUVOIR CIVIL dans les nominations épiscopales en France

De tout temps le pouvoir civil s'est intéressé au choix des évêques; on en devine facilement la raison. Il ne peut rester indifférent à la provision de postes qui confèrent à leurs titulaires une influence réelle sur une fraction, importante quelquefois, de la population. Aussi dans presque tous les accords, anciens ou récents, qui ont été signés entre le Saint-Siège et différents pays, une place a été réservée aux nominations épiscopales. Les droits reconnus à l'autorité civile par Rome diffèrent selon les pays; divers modes d'intervention ont été prévus dans les nombreux concordats ou autres conventions conclus avec le Saint-Siège. Nous n'avons nullement l'intention de les énumérer; nous voudrions seulement préciser le rôle souvent mal connu qui est dévolu au gouvernement français, à l'heure actuelle, dans le choix des évêques.

Ce rôle varie suivant qu'il s'agit de la provision des deux évêchés concordataires, Metz et Strasbourg, ou des autres évêchés du pays.

Après la dénonciation du concordat de 1905, le choix des évêques français était à la libre disposition de Rome. Le pouvoir civil n'y intervenait plus d'aucune façon. Le Saint-Siège ne lui communiquait pas même les noms des sujets qu'il se proposait de nommer aux évêchés vacants.

C'est en 1921 qu'un accord semi-officiel intervint entre le Saint-Siège et le gouvernement de la République au sujet des nominations épiscopales. L'initiative partit de Rome. Mais la cause ou l'occasion en fut la reprise des relations diplomatiques, en 1920, entre la France et le Vatican.

Les dispositions de cet accord furent l'objet d'une note qu'au mois de mai 1921 le cardinal secrétaire d'Etat remit au chargé d'affaires français près le Saint-Siège. La note porte l'entête: "Secrétariat d'Etat de Sa Sainteté. Au Vatican, mai 1921"; elle est intitulée: "Aide-mémoire". Elle n'a jamais fait l'objet d'une publication officielle. Le texte, très bref, porte la signature du cardinal Gasparri; il précise que pour toute nomination épiscopale le Saint-Siège consultera le représentant de la France pour savoir "si le gouvernement a quelque chose à dire au point de vue politique contre le candidat choisi".

D'après cet accord, qui est toujours en vigueur et soigneusement observé, le Saint-Siège déclare qu'il n'instituera aucun évêque en France sans avoir, au préalable, communiqué au gouvernement le nom du sujet qu'il se propose de nommer; cette démarche a pour but de permettre au pouvoir civil de faire valoir, éventuellement, des objections d'ordre politique contre le candidat en question. A cette fin, d'après la pratique actuelle, le nonce de Paris communique au ministre des affaires étrangères le nom de l'évêque prévu pour tel siège vacant. Le ministre des affaires étrangères transmet la notification au ministre de l'Intérieur, dont les services compétents font l'enquête et, suivant les résultats, rédigent un rapport favorable ou défavorable.

A l'appui de ce rapport, le ministre de l'Intérieur donne, au nom du gouvernement, la réponse à la consultation du Saint-Siège; il informe le ministre des affaires étrangères que le candidat soulevé ou ne soulevé pas

d'objection. Le ministre des affaires étrangères transmet au nonce la réponse du gouvernement, donnée par le ministre de l'Intérieur.

D'après le texte de 1921, l'opposition du pouvoir civil ne peut avoir pour objet que des raisons d'ordre politique. La formule employée dans le document de la secrétairerie d'Etat est très générale; elle ne donne aucune précision sur la manière d'entendre cette objection, sinon qu'elle exclut en principe les raisons qui ne seraient pas d'ordre politique. Mais de toute façon le Saint-Siège n'entend pas se lier par le droit de consultation qu'il accorde ainsi au pouvoir civil, en ce sens qu'il ne considère pas comme un droit de veto. Mais il ne faudrait pas entendre que la consultation est de pure forme; il convient de ne pas minimiser ni de sous-estimer la portée de l'accord de 1921. Sachant qu'une candidature rencontre une forte opposition de la part de l'autorité civile, Rome se gardera d'insister et portera son choix sur un autre sujet. Le droit de consultation accordé au gouvernement français entraîne, peut-on dire, pour le Saint-Siège l'obligation morale de ne pas procéder à une nomination contre laquelle le pouvoir civil aurait soulevé des objections légitimes conformes aux stipulations de 1921. Le gouvernement dispose ainsi de toutes les garanties auxquelles il peut raisonnablement prétendre pour le choix des évêques. En fait, nous croyons savoir que le Saint-Siège a toujours tenu compte de l'objection gouvernementale.

La situation est bien différente pour la provision des deux évêchés concordataires de Strasbourg et de Metz; le pouvoir civil y joue, en principe, un rôle de premier plan, comme l'a montré la récente nomination de Mgr Elchinger à la fonction de coadjuteur avec droit de succession de l'évêque de Strasbourg.

On connaît les conjonctures historiques qui ont contribué au maintien du concordat de 1801 dans les trois départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, et de la Moselle, englobant les évêchés de Metz et de Strasbourg. Or, d'après les articles 4 et 5 du concordat, il appartient au chef de l'Etat de désigner les titulaires des sièges vacants; le pape se contente de donner l'institution canonique. Et, d'après les dispositions des articles organiques de 1802, qui complètent le concordat, les bulles papales instituant le nou-

(suite à la page 2)

L'ACTUALITÉ

En attendant les actions en dommages

Ont-ils la permission d'être furieux?

Apparemment les hauts gradés de l'Union nationale ne sont pas tous aussi prompts à la colère. Nous en avons nommé 13, — dans une enquête qui a commencé un vendredi 13, — dont 8 ministres et 5 conseillers législatifs.

Pour l'instant il n'y en a que sept qui ont manifesté officiellement leur colère en nous envoyant des mises en demeure de nous rétracter.

Les autres sont-ils prêts à con-

fesser jugement? ou sont-ils en core à se demander si oui ou non nos articles les ont vexés? A moins qu'ils n'attendent que M. Duplessis leur donne la permission d'être furieux contre le DEVOIR.

Voici les statistiques les plus récentes:

OFFICIELLEMENT mécontents:

Duplessis, Maurice, Gagnon, Onésime, Barrette, Antonio,

Talbot, Antonio, Bourque, Jean, Dozois, Paul, Asselin, Edouard.

EN INSTANCE de mécontentement:

Johnson, Daniel, Miquelon, Jacques, Leclerc, Arthur, Bouchard, Albert, Barrette, Jean, Baribeau, Jean-Louis, Martineau, Gérard.

Devant la Commission Borden à Montréal

Petrofina: opposée au pipe-line Edmonton-Montréal - Imperial Oil: prête à l'accepter, sous conditions

Un porte-parole de la Canadian Petrofina Limited a déclaré, hier, devant les membres de la Commission royale d'enquête sur les ressources énergétiques, "qu'il ne serait pas économique d'orienter les opérations des raffineries vers le pétrole brut de l'Ouest canadien au lieu de celui du Moyen-Orient".

Canadian Petrofina qui, plus tôt dans la journée, a annoncé son intention de bâtir une raffinerie à Toronto, est affiliée à une gigantesque compagnie de pétrole belge qui a des opérations dans le monde entier. M. A. C. Campo, son président, a laissé entendre que la différence de prix entre le pétrole de l'Ouest et celui du Moyen-Orient ne pourrait être absorbée de quelque manière que ce soit, dans les conditions actuelles.

Le capital que nous avons investi dans notre raffinerie de Montréal atteint \$1,750 par baril, contre \$1,200 pour la moyenne des raffineries à précisée M. Campo.

"La Canadian Petrofina, a-t-il ajouté, a fait là, un imposant investissement, espérant tirer du pétrole importé du Kuwait un bénéfice dû à son bas prix."

On sait que cette compagnie importe son pétrole de ce petit royaume du golfe Persique. M. Campo a révélé que la Canadian Petrofina avait une option en vue de rechercher d'autres ressources pétrolières mais que les efforts avaient été, jusqu'à maintenant, concentrés vers la raffinerie montréalaise.

La compagnie a ensuite admis qu'elle ne pouvait acheter de pétrole des Prairies sans, au préalable, en discuter avec la compagnie-mère de Belgique.

Toutefois, le président de la commission, M. Henry Borden, a fait remarquer que la compagnie belge, qui opère une flotte de pétroliers, pouvait éventuellement couper ses tarifs de transport en vue de concurrencer les offres de pétrole venant d'ailleurs.

L'Imperial Oil

Par ailleurs, l'Imperial Oil a laissé entendre qu'elle est disposée à accepter le brut canadien à Montréal, pourvu que ce dernier soit mis sur le marché de la métropole à un prix qui favorisera la concurrence.

Voici la déclaration du président, M. J. R. White, à cet effet:

"En tant que raffineur, l'Imperial Oil est tout à fait disposé à accepter le brut canadien à Montréal et à le substituer au pétrole étranger, de quelque source que ce soit à cette raffinerie, pourvu que le brut canadien soit mis sur le marché montréalais à un prix qui permette d'affronter la concurrence et non aux dépens des consommateurs et des contribuables, qui doivent en définitive faire les frais de tout mouvement de pétrole contraire aux lois de l'économie. En sa qualité de producteur de pétrole brut possédant une plus grande capacité d'extraction inutile que celle de tout autre producteur de l'Ouest canadien, l'Imperial Oil souhaite ardemment l'ouverture de nouveaux marchés à maintes reprises, elle a étudié le marché du Québec comme débouché pour le pétrole brut canadien. Ces études sont du genre de celle soumise à la Commission royale sur l'énergie par l'Independent Pipe Line Company.

"Ce qui n'est peut-être pas clair dans les propositions de l'Independent Pipe Line Co., mais ce qui se dégage clairement des déclarations de son représentant devant la Commission royale, c'est que le projet de l'Independent Pipe Line ne saurait se réaliser que si on établit un système de réglementation gouvernementale pour chasser du marché montréalais le pétrole brut et les produits concurrents et y introduire de force le pétrole de l'Ouest.

Il semblerait que des mesures anormales s'imposent, autrement, l'Independent Pipe Line Company n'aurait pas eu à faire état de son projet avec tant d'insistance devant la Commission royale.

"Un tel ensemble de contrôles (contingents, tarifs et/ou subsides) ne fournirait toutefois aucune base pour le financement du projet. De plus, le promoteur de l'Independent a admis que les garanties des raffineries étaient une condition essentielle de la construction de l'oléoduc. En d'autres termes, ce pipeline ne sera construit que s'il peut être garanti par un groupe de compagnies de raffinage de pétrole (qui ont unanimement exprimé l'opinion que le projet est contraire aux lois de l'économie) de façon à protéger son promoteur contre des pertes d'exploitation ou de capital.

"De plus, il ne semble pas que les producteurs de l'Ouest soient unanimes favorables à ce projet de transport pétrolier à Montréal. Aux séances de la Commission royale à Calgary, ceux qui soumettent des mémoires s'opposent au mouvement représenté par 46.6% de la production actuelle et 76% de la capacité excédentaire de production de pétrole brut dans l'Ouest canadien. Ceux qui se prononcent en faveur de l'acheminement jusqu'à Montréal ne représentent que 5.9% de la production actuelle et 2.5% de la capacité excédentaire de l'Ouest canadien. Le reste de l'industrie n'a pas émis d'opinion sur cette question. Le mouvement proposé semble donc résumer un jugement de, au bas mot, la moitié de l'industrie productrice de l'Ouest et de toute l'industrie du raffinage de Montréal.

"Pour l'économie de l'Est du Canada au moins, pour le consommateur et le contribuable canadiens, la forme et la portée de cette réglementation constituent probablement le fond du problème. Celui-ci ne s'apparente aucunement à celui des Etats-Unis, où on a recours aux contingents pour limiter les importations de pétrole étranger à 10% du marché (ce serait 40% au Canada, ce qui représente la consommation du Québec et des Maritimes) — une mesure défensive. En d'autres termes, la situation qui existe aux Etats-Unis ne s'applique pas ici.

"Si on allait imposer ces restrictions, qu'advierait-il des firmes qui importent des produits pétroliers de l'étranger pour les revendre ici? Et il y en a une multitude à Montréal et nombre d'autres dans toute la région des Grands Lacs. Comment les commissaires industriels, les boards of trade et les chambres de commerce, qui représentent une multitude de consommateurs dans la région s'étendant des Grands Lacs jusqu'à la mer, envisageraient-ils un arrêté du gouvernement fédéral supprimant ou affaiblissant l'élément de concurrence dans une industrie qui fournit à cette région plus de la moitié de son énergie? Quelle est aussi la réaction de l'industrie des Maritimes? De plus, que penser des répercussions sur le commerce extérieur du Canada et de l'ensemble qu'on donnerait d'une restriction outrancière?

"Les mesures que l'Imperial Oil a déjà prises pour assurer de nouveaux marchés au brut canadien devraient ne laisser aucun doute sur son désir d'accepter le pétrole canadien à Montréal si on peut l'y acheminer sans avoir recours à des contrôles et à la réglementation. La compagnie a démontré qu'elle était prête à cela en garantissant les oléoducs Trans Mountain et Interprovincial jusqu'à concurrence de \$100 millions. Chaque goutte de pétrole acheminée par ces oléoducs remplace le pétrole brut étranger au Canada ou dans d'autres pays. L'Imperial Oil a effectué des forages dans le Québec et les Maritimes dans l'espoir d'y trouver du pétrole qui, en cas de réussite, remplacera le pétrole brut étranger; cela pose également des problèmes intéressants pour un oléoduc de l'Ouest acheminant du pétrole, brut directement à Montréal.

"Le problème alors n'est pas uniquement de savoir si on doit ou non construire un oléoduc. Qui est le dindon de la farce quand on pose un geste contraire aux lois de l'économie? C'est généralement le consommateur."

"Le problème alors n'est pas uniquement de savoir si on doit ou non construire un oléoduc. Qui est le dindon de la farce quand on pose un geste contraire aux lois de l'économie? C'est généralement le consommateur."

"Le problème alors n'est pas uniquement de savoir si on doit ou non construire un oléoduc. Qui est le dindon de la farce quand on pose un geste contraire aux lois de l'économie? C'est généralement le consommateur."

"Le problème alors n'est pas uniquement de savoir si on doit ou non construire un oléoduc. Qui est le dindon de la farce quand on pose un geste contraire aux lois de l'économie? C'est généralement le consommateur."

"Le problème alors n'est pas uniquement de savoir si on doit ou non construire un oléoduc. Qui est le dindon de la farce quand on pose un geste contraire aux lois de l'économie? C'est généralement le consommateur."

"Le problème alors n'est pas uniquement de savoir si on doit ou non construire un oléoduc. Qui est le dindon de la farce quand on pose un geste contraire aux lois de l'économie? C'est généralement le consommateur."

"Le problème alors n'est pas uniquement de savoir si on doit ou non construire un oléoduc. Qui est le dindon de la farce quand on pose un geste contraire aux lois de l'économie? C'est généralement le consommateur."

"Le problème alors n'est pas uniquement de savoir si on doit ou non construire un oléoduc. Qui est le dindon de la farce quand on pose un geste contraire aux lois de l'économie? C'est généralement le consommateur."

"Le problème alors n'est pas uniquement de savoir si on doit ou non construire un oléoduc. Qui est le dindon de la farce quand on pose un geste contraire aux lois de l'économie? C'est généralement le consommateur."

"Le problème alors n'est pas uniquement de savoir si on doit ou non construire un oléoduc. Qui est le dindon de la farce quand on pose un geste contraire aux lois de l'économie? C'est généralement le consommateur."

Quel sera le sort de notre pétrole brut?

TORONTO — "Attendre et voir", telle semble être l'attitude des industriels du pétrole à propos des événements survenus au Moyen-Orient et de leurs répercussions possibles sur le pétrole canadien.

Une interruption des livraisons du Moyen-Orient risque d'augmenter la demande de pétrole de l'Ouest canadien comme cela s'est produit au moment de la crise de Suez.

Pour le moment, comme il y a surproduction dans le monde, on ne considère pas que la fermeture de la source irakienne de pétrole, qui est de 800,000 barils par jour, puisse être une menace grave, sauf peut-être sur la côte ouest américaine.

Le marché canadien de la Colombie-Britannique à l'Est de l'Ontario est déjà assuré par la production canadienne de l'Ouest.

Le marché de Montréal et celui de l'Est du pays sont en grande partie alimentés par du pétrole venant du Venezuela et l'on croit que ce pays pourrait rapidement suppléer à toute perte par suite des événements du Moyen-Orient.

Ce qui se passe actuellement au Moyen-Orient attire cependant l'attention sur la nécessité pour l'Amérique du Nord d'assurer sa sécurité et il est possible qu'on reconsidère d'une manière favorable les ressources pétrolières de l'Ouest canadien.

ROUTES AERIENNES

Accords difficiles entre le Canada et les Etats-Unis

OTTAWA. — Le Canada s'efforce de conclure avec les Etats-Unis des accords relatifs aux routes commerciales aériennes, mais il n'obtient que très peu de succès, a déclaré hier le ministre des transports, M. Hees.

"La tâche est très difficile", a-t-il ajouté.

M. Hees parlait alors devant un des comités des Communes, celui des chemins de fer.

Ce comité a approuvé hier soir le rapport financier d'Air Canada, rapport qui a trait à l'année 1957. Il a approuvé également les dépenses de \$42,000,000 que la société entend effectuer cette année.

Enfin il a approuvé le rapport de 1957 et le budget de 1958 des chemins de fer nationaux du Canada. Ceux-ci prévoient que leur déficit pour les 12 mois de l'année en cours se chiffrera par \$55,000,000.

Les prix de détail de l'essence ont dégringolé à Windsor

WINDSOR. — Les prix de détail de l'essence régulière ont dégringolé à leur niveau le plus bas depuis près de 30 ans, dans la région de Windsor, suite d'une guerre des prix qui ne donne aucun signe de répit.

Tôt mardi, une station-service de l'endroit affichait des enseignes annonçant le prix de 26.9 cents le gallon. Hier, la majorité des postes d'essence de la ville et de la banlieue ont également adopté ce prix. Les pompistes chevronnés soutiennent que l'essence ne s'est jamais vendue si bon marché dans la région depuis 1930, époque à laquelle on avait offert l'essence à 25 cents le gallon pendant une courte période.

Depuis le commencement de la guerre des prix, c'est-à-dire depuis quatre mois environ, il a été révélé que cette petite guerre tirait son origine d'une lutte semblable à l'échelon des grandes sociétés pétrolières. Les pompistes qui offrent l'essence à 26.9 cents avouent qu'ils perdent au moins un cent du gallon en regard du prix de gros.

Vaste projet de chasse dans les T. du N.-O.

OTTAWA. — Autrefois ennemis traditionnels, Indiens et Esquimaux commencent à se mieux connaître dans le delta du Fleuve Mackenzie, dans les Territoires du Nord-Ouest. En réalité, ils sont prêts à participer à un projet de mise en commun des droits de chasse dans le delta.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées à l'adresse du soumissionnaire dans des enveloppes fournies à cet effet par l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent et portant l'indication: "SOUMISSION POUR FOURNITURE DE MATERIEL DE DRAGAGE ET EXECUTION DES TRAVAUX CANAL WELLSAND - STATION 710-00 A 1221-00 - CANAL WELLSAND - LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT" seront reçues par l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent, Chambre 1225, Edifice temporaire No 2, rue Wellington, Ottawa, jusqu'à 12 heures, 30 de l'après-midi (H.A.E.), le mardi, 29 juillet 1958.

On peut obtenir les plans prescriptifs et cahiers des charges, formules de soumission, conditions relatives à la main d'oeuvre et formules de contrat, au bureau de l'Ingénieur en chef, l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent, Chambre 601, 683, rue Cathcart, Montréal (Québec), ou au Secrétaire, l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent, Chambre 1225, Edifice temporaire No 2, rue Wellington, Ottawa, sur dépôt de la somme de cent dollars (\$100.00) dont un montant de soixante-quinze dollars (\$75.00) seulement sera retourné sur mandat de son état des documents ci-dessus énumérés, dans les huit jours de la date fixée pour l'envoi des soumissions. Et les documents ne sont pas retournés dans ladite limite de temps, si dépôt sera considéré comme nul.

Le dépôt de soumission d'un montant représentant au moins deux pour cent (2%) du montant total de la soumission, doit être fait conformément aux prescriptions. Seules les soumissions conformes aux prescriptions et entières des charges recevront considération. L'Administration ne s'engage aucunement à accepter la plus basse soumission ou toute autre.



Aux quatre coins du monde

Cuba: les insurgés libèrent sept des 29 militaires américains qui étaient entre leurs mains depuis le 27 juin

GUANTANAMO. — Les rebelles cubains ont remis en liberté mardi soir sept des 29 militaires américains qu'ils avaient enlevés le 27 juin. Des hélicoptères de la marine sont allés les chercher et les ont ramenés à la base navale américaine. Un civil cubain, employé des services techniques américains de la base, a également été remis en liberté. Il semble que les 22 militaires encore détenus seront libérés par petits groupes au cours des prochains jours et que dans une semaine, le tout aura pris fin. Par ailleurs, on a appris que les soldats cubains faits prisonniers par les rebelles au cours d'engagements et blessés ou malades seront remis à une commission de la Croix-Rouge internationale envoyée dans la province d'Oriente spécialement à cette fin. Ce sont les rebelles qui ont fait cette demande par le truchement de leur radio, ces dernières semaines.

Allemagne orientale: Ulbricht espère que les Occidentaux reconnaîtront enfin le régime Pankow

BERLIN. — Le temps est venu pour les gouvernements occidentaux d'établir des relations normales avec le régime de l'Allemagne orientale: ils devraient comprendre qu'il y va de l'intérêt de la paix mondiale et de leur intérêt propre d'agir ainsi. Voilà ce qu'a déclaré Walter Ulbricht, secrétaire général du parti de l'Unité socialiste (communiste) lors de la sixième séance du congrès du parti. Par ailleurs, M. Otto Winzer, adjoint au ministre des affaires étrangères du gouvernement de l'Allemagne de l'Est a déclaré que celui-ci ne posait pas comme condition à la mise en liberté des huit aviateurs américains détenus depuis le 7 juin, la reconnaissance diplomatique par Washington. "Nous n'avons aucun besoin de la reconnaissance de Washington pour vivre et prospérer. Simplement, nous demandons aux Etats-Unis d'ouvrir des négociations sérieuses et officielles avec nous: il sera alors facile de régler le cas des aviateurs américains".

Chypre: à peine le couvre-feu levé, on enregistre quatre autres victimes d'attentats

NICOSIE (Chypre). — Le couvre-feu que subissait Chypre depuis 48 heures ayant été levé hier, deux Cyprotes d'ascendance turque ont été tués peu après. C'est du reste en raison d'un déferlement d'assassins sans précédent dans la petite colonie insulaire que le gouverneur britannique, sir Hugh Foot, avait ordonné l'imposition de mesures radicales de sécurité et d'apaisement, par toute l'île. Le bilan des morts violentes de juillet se chiffre, jusqu'à présent, par 45. C'est déjà plus que le nombre de personnes tuées pendant le mois de novembre 1945, le plus sanglant jusqu'ici dans les annales du terrorisme cyprote. Malgré le couvre-feu, de nouvelles manifestations de violence se sont produites hier. Six pompes hydrauliques, dans le sud-ouest de l'île, et une excavatrice, au sud de Nicosie, ont été réduites en pièces par des bombes. Dans la région de Nicosie même on a incendié trois maisons. De plus, on a découvert les cadavres de deux autres Cyprotes, l'un d'ascendance grecque, l'autre d'ascendance turque.

NORAD: ordre "d'alerte générale" à toutes les forces canado-américaines de défense aérienne

COLORADO SPRINGS, Colorado. — La défense aérienne des Etats-Unis et du Canada a été placée dans un état "d'alerte générale", mardi. Le général Earl E. Partridge, commandant en chef de l'organisme conjoint de défense aérienne du continent nord-américain (NORAD) a donné l'ordre d'alerte, à l'issue de consultations avec les chefs d'état-major des services armés du

Canada et des chefs de l'état-major interarmes des Etats-Unis. Les porte-parole du NORAD ont expliqué que "l'état d'alerte générale" entraîne une surveillance plus minutieuse ainsi qu'une légère augmentation du nombre d'avions et de projectiles télé-guidés en état d'alerte aux stations régulières. Il n'entraîne, à son préjudice, ni le rappel des militaires en permission, ni un accroissement de l'activité du corps des observateurs terrestres.

Grande-Bretagne: ouverture du procès de deux étudiants accusés d'avoir nui à la sécurité de l'Etat

LONDRES. — Deux étudiants de l'Université d'Oxford ont été traduits devant les tribunaux, hier, pour avoir publié un article traitant de "prétendus" méthodes britanniques d'espionnage le long de la frontière russe. Paul Richardson Thompson, 23 ans, et William Miller, 24 ans, sont accusés d'avoir révélé des renseignements secrets et de s'en être servis "d'une façon préjudiciable à la sécurité et à l'intérêt de l'Etat". Ils ont protesté de leur innocence. L'accusation est la conséquence d'un article paru dans le magazine universitaire "Isis" et basé sur les expériences des deux étudiants alors qu'ils étaient en service dans la marine britannique en 1955. L'article affirme que l'on faisait franchir la frontière délibérément par des avions afin d'induire les Russes à échanger entre eux des signaux en code militaire. Pendant ce temps-là, selon les auteurs de l'article, les postes britanniques échelonnés le long de la frontière russe depuis l'Irak jusqu'à la mer Baltique "enregistraient avec avidité jusqu'au moindre grincement" provenant des transmetteurs à bord des navires, des chars d'assaut et des avions russes.

Moyen-Orient: les milieux arabes en général applaudissent aux événements d'Irak

ADEN. — Les observateurs constatent dans de nombreuses villes du Moyen-Orient que non seulement les masses arabes, dans la mesure où elles sont au courant des derniers événements, mais même les fonctionnaires et les intellectuels formés au mode de vie occidental, applaudissent au coup d'Etat survenu à Bagdad. C'est ainsi que les employés arabes des consulats et légations de pays occidentaux en Aden, à Amman, en Arabie saoudite, ailleurs encore, n'ont pas caché hier leur satisfaction de l'entrée de l'Irak dans le camp du panarabisme. On a signalé plus spécialement l'attitude des fonctionnaires arabes de l'important consulat des Etats-Unis à Aden. Ces jeunes gens de haute éducation et profondément "occidentalisés", frayant généralement avec des Occidentaux, ont laissé paraître ouvertement leur joie en apprenant que le régime de Faïçal avait fait place à un gouvernement révolutionnaire de jeunes officiers "pro-nassériens". Et les rapports reçus de diverses capitales indiquent qu'il en va de même à peu près partout au sein de l'élite intellectuelle arabe.

POUR VOS PETITS TRAVAUX AUTOUR DE LA MAISON...

Employez **CIMEX**

CIMENT PREPARE 1000 USAGES ajoutez simplement de l'eau

Vendeurs de matériaux de construction ou quincailliers

AIRMAT CORPORATION LTD. - Montréal - C.R. 7-2131

Tout ce qu'il faut pour bien meubler un bureau en bois ou en acier

TERMES FACILES

ATOMIK

ARSENÉ MENARD

UN. 6-1047

261 CRAIG EST

EN FACE DU CHAMP DE MARS

CANDIAC

AURA DE L'EAU FILTRÉE

- Usine de filtration ultra-moderne
- Capacité: 17,000,000 de gallons par jour
- Suffisante pour une population de 170,000 âmes
- Tarifs d'eau les plus bas
- Résidents et industries assurés d'un maximum de sécurité

EN VOIE DE CONSTRUCTION

LA PREMIERE REALISATION D'URBANISME DU GENRE SUR LA VOIE MARITIME DU ST-LAURENT

CANDIAC DEVELOPMENT CORPORATION

Suite 830 - 1510, rue Drummond, Montréal

Tél.: AVenue 8-6964

Vous pouvez échanger vos Obligations de la Victoire immédiatement à toute succursale de... 'MA BANQUE' de M

service rapide... rajustement en argent payé immédiatement

Notre succursale de la Banque de Montréal est en mesure dès maintenant de vous fournir un service rapide pour convertir vos Obligations de la Victoire en obligations non rachetables de l'Emprunt de Conversion du Canada 1958.

Si vous êtes détenteur d'Obligations de la Victoire non échues à 3 p. 100, passez à votre succursale de la B de M dès aujourd'hui pour bénéficier de cette offre sans précédent.

BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada

AM SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHERES DE LA VIE DEPUIS 1817

Vous pouvez échanger vos Obligations de la Victoire immédiatement à toute succursale de... 'MA BANQUE' de M

service rapide... rajustement en argent payé immédiatement

Notre succursale de la Banque de Montréal est en mesure dès maintenant de vous fournir un service rapide pour convertir vos Obligations de la Victoire en obligations non rachetables de l'Emprunt de Conversion du Canada 1958.

Si vous êtes détenteur d'Obligations de la Victoire non échues à 3 p. 100, passez à votre succursale de la B de M dès aujourd'hui pour bénéficier de cette offre sans précédent.

BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada

AM SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHERES DE LA VIE DEPUIS 1817



LA MODE A NEW-YORK. — Ce costume de tweed de laine et de soie beige et brune, a été dessiné par Copeland pour la collection d'automne de Pattullo-Copeland. La jaquette, très courte, de ligne droite comme la marinière, a de brèves ceintures de chaque côté et une encolure à col très dégage.

(Photo New-York Dress Institute)

Nouvelles silhouettes vue à New-York

(FC) — La fin de l'été 1958 ne sera pas marquée seulement de la chute des feuilles, mais aussi d'une transformation de la silhouette féminine. En effet, vues de loin, les élégantes, modèles 58-59, auront l'air d'une poire, d'une cloche, d'un ballon de football, d'un gros dictionnaire, ou encore d'une longue et étroite bougie....

Telle est, du moins, la troublante impression qui ressort au lendemain de la première journée de présentation des nouvelles collections à la presse féminine, réunie à cette occasion au Waldorf-Astoria de New-York. En présence de plus de 200 journalistes et commentatrices venues de tous les Etats de l'Union et de toutes les provinces du Canada, la haute couture new-yorkaise vient de lever le rideau sur les créations qu'elle entend imposer à partir d'octobre prochain.

Tout de suite, on note que les couturiers américains se sont donné beaucoup de mal pour déformer la robe sac dont les lignes, parallèles dominaient depuis quelques saisons déjà l'univers féminin. C'est ainsi que le mot "chemise", qui désigne en

Le mot "chic"

Le mot chic daterait du temps du peintre David. Celui-ci avait, parmi ses élèves, le fils d'un fruitier nommé Chicque.

C'était son élève favori, "Tu sera l'honneur de mon école", lui disait-il souvent.

Malheureusement Chicque mourut à l'âge de dix-huit ans et David éproua un vif chagrin de sa mort.

Depuis ce moment, quand un élève lui montrait une esquisse, il disait : "Ce n'est pas Chicque qui aurait fait cela", ou bien : "Vous me me rappelez Chicque".

A tout bout de champ, les élèves répétaient : "Très Chicque ! — Pas Chicque du tout". Et le mio resta. On se contenta de l'amputer de sa seconde syllabe.

anglais les robes sacs, est soigneusement évité dans tous les communiqués de presse. Hélas, il faut bien le reconnaître, les couturiers eux-mêmes et leurs dessinateurs n'ont pas eu l'imagination aussi dynamique que leurs secrétaires de presse. La "chemise" n'est plus dans le vocabulaire de la haute couture américaine, mais son spectre demeure présent dans les nouveaux modèles.

La Femme

au Foyer et dans le MONDE

A quel point précis de la silhouette sera donc la taille cet automne ?

Elle monte!... Elle descend!... Elle remonte!...

Quoi donc? La ligne de taille! Comment donc réussir être au dernier cri de la mode? C'est bien difficile, en effet. Et c'est tragique... pour quelques-unes.

Silhouette chemise? Sac? Trapèze? Fuseau? Tonneau? Et tout à coup, en parcourant les photographies des collections d'automne qui arrivent tout juste de New-York, nous voilà en plein Directoire; par contre, avec la suivante, nous rebondissons aux alentours de 1920.

Une robe du soir peut bien avoir la ligne de taille sous le bras mais un manteau a une jupe froncée au bout d'une ligne droite qui descend plus bas que les hanches.

Tel costume, à la jaquette courte et droite, rappelle toujours le sac ou la blouse marinière, même si on lui a adossé deux minuscules ceintures sur les hanches.

Mais voilà un ensemble de voyage: manteau ample et droit, jupe droite, jaquette de longueur normale et bien cintrée par une ceinture de même tissu.

Alors? Deux fois alors! Puisque d'anciens prétendent que la robe-chemise a vécu à Paris, (lisez que cette ligne serait défunte...) et que New-York ne veut plus en entendre parler, cependant...

C'est à n'y rien comprendre. Mais l'important c'est de se comprendre soi-même... et de bien s'entendre avec sa garde-robe bien comprise...

Il faudra, cet automne, plus que jamais, départager les tendances, les inspirations, les lignes et les silhouettes... avant de prendre une décision. Il faudra savoir ce qui relève de la haute fantaisie, d'un modernisme de bon aloi, ce qui nous convient ou ne nous convient pas, ce qui sera pratique ou pas, ce qui sera agréable à porter tout en nous avançant et ce qui est d'un goût douteux, d'une inspiration qui cherche l'originalité et a trouvé le baroque. Bref, il faudra, comme toujours savoir faire un choix de ce qui nous va et nous convient.

Si vous recherchez l'originalité qui tire l'oeil, ne soyez pas surpris si vos choses se démodent vite et si vous ne retenez pas l'attention, c'est-à-dire si personne ne reconnaît la sûreté de votre goût, votre chic véritable, votre élégance très personnelle. Il y a des modes à rejeter, il faut s'y résigner si elles doivent nous décevant et torturer le sens commun. C'est Valéry, je crois, qui n'était pas couturier, c'est vrai, qui a dit que "le goût est fait de dégoûts"....

Germaine BERNIER



Le shako de feutre mousse blanc neige sera encore dans le paysage nordique, l'hiver prochain. Fort heureusement, ce modèle-bien coiffant est tout indiqué, quand le vent du nord court les chemins en compagnie du bonhomme hiver. C'est un modèle de Walter Florell, inspiré par l'Empire, dit-on et dont la silhouette haute est accentuée à l'arrière par un noeud de velours noirs.

(Millinery Institute of America)

BEAUTE, CONSTANT SOUCI

L'art de se poudrer, mesdames!

Nous avons fait des progrès depuis que la femme de Néron, réputée pour sa beauté, se servait de craie pour poudrer le bout de son nez! Plus tard, on a utilisé la farine, puis la fécule, la poudre de coquilles d'œufs pulvérisées, et certaines femmes utilisaient encore de nos jours le talc. En tous cas, cela prouve que les adversaires farouches de l'emploi de la poudre "dite de riz", qui prétendent qu'elle abîme la peau dont elle bouche les pores... ont tort, puisque les femmes lui ont montré tant de fidélité!

Il est vrai que les poudres modernes, dont la composition est parfaitement au point, ne présentent aucun danger pour la peau... à condition toutefois de savoir s'en servir! Comme en beaucoup de choses, il y a des lois extrêmement simples qu'il faut cependant respecter.

— Ne mettez jamais la poudre directement sur une peau "nue". Passez avant un lait de beauté ou une crème. Si vous avez la peau grasse, lotionnez-vous d'abord avec un lait de beauté, et laissez bien sécher avant de vous poudrer.

— Evitez l'emploi des poudres dites "astringentes" à base d'alun ou de tannin; vous risqueriez d'irriter votre épiderme (à moins que ce soit sur recommandation médicale).

— Ne frottez pas la peau avec votre houppette. Poudrez-vous abondamment avec une houppette en cygne de préférence, et retirez délicatement le surplus, sans frotter.

— Ne vous poudrez pas "à tout bout de champ"; ce sont ces couches de poudre superposées qui provoquent l'asphyxie cutanée, puisque vous empêchez l'air de passer. Il faut toujours se démaquiller ou passer un tonique avant de se repoudrer.

— Les poudres compactes sont aussi bonnes que les autres, mais elles doivent être passées très soigneusement pour ne pas faire de plaques. Elles conviennent mieux aux peaux sèches, qu'aux grasses.

Un centenaire et son message

Plaquette sur la vie de Charles de Foucauld, publiée par Fêtes et Saisons, illustrée en couleurs.

Pour le centenaire du père de Foucauld, "Fêtes et Saisons" publie, à la demande de l'Association Charles de Jésus, Père de Foucauld, dans la collection des "Images de la vie chrétienne" une brochure en couleurs, imprimée en héliogravure, de 16 pages format 16 x 14.

Le père de Foucauld
Son Excellence Mgr de Provençères, archevêque d'Aix, souhaite la plus large diffusion à cette brochure, comme première initiative pour faire connaître "le frère universel" à l'occasion de son centenaire.

Par sa brièveté, la beauté de sa présentation et l'extrême modicité de son prix, le présent opuscule est fait pour diffuser le message du père de Foucauld dans la masse du public.

Influences européennes dans la mode américaine

D'une façon générale, les stylistes américains reconnaissent volontiers qu'ils continuent de se laisser influencer, sinon guider, par leurs confrères de Paris et de Rome. Le principal souci des New-Yorkais a été, semble-t-il, d'américaniser et, dans une certaine mesure, d'humaniser la mode européenne. La robe sac classique a disparu, certes, mais le corps humain est encore loin d'avoir retrouvé ses formes. Tout au plus, sont-elles suggérées dans certains modèles, dont le traditionalisme constitue, paradoxalement, une initiative audacieuse.

Des premières collections présentées à la presse, on retire également l'impression que les créateurs américains ont voulu épargner à leurs clientes de pénibles explications avec des manières dépourvues d'imagination et ennemies de la nouveauté. Désormais, l'Américaine moyenne sera vêtue d'une robe dont les lignes générales ressembleront — si l'on y met un peu de bonne volonté — à celles d'un corps de femme. En principe, la ceinture est encore tabou, mais, déjà, on devine que sa place est retenue sur les nouveaux modèles et qu'elle pourrait prendre place à peu près n'importe où entre la base du buste et le haut des hanches.

Pour fixer les idées, disons que la silhouette nouvelle conçue en Amérique est la silhouette empire. Sa caractéristique est de placer la taille aussi haut que possible.

Comment évoluer entre le trapèze et l'empire

Sous le terme général d'empire, on peut classer des modèles très différents les uns des autres. Par exemple, la "camise", dont la ligne est très floue et très douce, froncée par ailleurs au cou et sous le buste. Le style proprement "directoire", a lui aussi une taille très haute et une jupe ample, très large. Le style "trapèze" enfin, porte bien son nom puisqu'il donne une silhouette pyramidale des épaules au genou. La taille ici n'est même pas esquissée et la robe va constamment en s'évasant.

La silhouette demeure généralement la même au rayon des tailleurs où les vestes sont très courtes. Les jupes font suite dans la plupart des cas à un corsage ajusté de façon à ce que l'effet de haute taille demeure complet. Les chemisiers destinés à être portés avec des tailleurs sont faits dans des tissus qui s'accrochent parfaitement, et l'on en retire l'impression que tout a été prévu pour qu'on ne les remarque pas, tant l'essentiel demeure la forme.

La nouvelle mode, il va sans dire, exige des nouvelles attitudes, une démarche soigneusement étudiée et une façon de se tenir qui la mette en valeur. Premièrement, la robe ne doit toucher le corps de celle qui la porte qu'en deux endroits: les épaules et les hanches, jamais à la taille. Autrement dit, il importe que les nouvelles robes ne soient jamais ajustées.

Egalement essentiel: dissimuler le buste. En outre, essayer de glisser sur les tapis ou les parquets plutôt que d'y marcher. Enfin, apprenez à croiser les jambes sans que votre jupe se soulève à la taille. Un dernier conseil: bougez le moins possible.

Les observateurs s'accordent pour dire que les nouveaux modèles les plus faciles à porter sont ceux dont la taille est légèrement esquissée à la hauteur des hanches. Par ailleurs, le style empire convient particulièrement aux femmes grandes et minces. Les deux pièces sont recommandées aux femmes de petite taille.

Vos cheveux à la mer!

S'ils sont teints ou décolorés, attention au soleil. Protégez-les par un foulard ou un léger chapeau à larges bords, sinon vous vous trouveriez avec des mèches de toutes couleurs et les cheveux secs comme de l'amadou. Prévoyez en tout cas dans vos bagages une brillantine colorante qui les graissera tout en assurant l'unité de leur coloris. De plus, avant chaque bain, faites une mise en place sous votre bonnet, et surtout, au grand jamais, ne prenez pas de bain sans porter un bonnet car l'eau de mer est très nocive à la chevelure.

Du même coup, elle dégage avec une netteté saisissante l'unité de cette vie et la signification de son message.

Au sommaire:
Gavé et dégoûté de tout — Du côté de l'Atlas — Le prix d'un morceau de pain — En blouse bleue au village du Christ — La "zaoula" du Sacré-Coeur — Nazareth au Hoggar — Signé de son sang, le message du "Frère universel".
Informations et abonnements: PERIODICA, 5090, rue Papineau, Montréal 34.

Choix

Ma petite amie, la créatrice de marionnettes m'apporte trois de ses poupées — des animaux — pour nos abonnés qui les ont commandées.

Naturellement, je m'extasie sur l'agneau tout vêtu de candeur, aux yeux bleus implorants et au rose museau.

— C'est curieux, dit Alice, ce sont toujours les grandes personnes qui préfèrent l'agneau.

— Comment? et les enfants, alors.

— Les enfants... ils choisissent surtout le nègre, le corbeau et le loup.

Ces trois je les connais, ils sont sinistres.

Mais alors... si nous, adultes, témoignons par notre choix d'une espèce de nostalgie de douceur et de pureté, qu'est-ce qu'il s'agit donc de sombre et de cruel en nos petits pour tendre leurs menottes vers les noirs personnages.

O parents, pensons-nous que déjà ces petites âmes sont un champ clos où lutent l'Esprit de joie et... l'autre.

Veuillons-nous assez sur le "climat" de pureté, de vérité, de paix, indispensable à l'éveil harmonieux d'une âme en son avril?

L. A. D.



Même si les "incroyables" ne reviennent pas, la ligne Directoire apparaîtra le soir comme dans cet ensemble dessiné par Bill Blass pour la collection d'automne de Maurice Rentner: un boléro de dentelle noire brodée de marguerites de satin noir pour accompagner une robe de bal, pleine longueur, c'est-à-dire qui descend sur le pied.

(Photo New-York Dress Institute)

LA COUTURE CHEZ SOI



Pot de crème à la menthe

Pot de crème à la menthe

- 1 paquet de mélange de garniture pour tarte et pouding à 1-3 tasse de sucre
- 1 1/2 tasse de lait
- 2 jaunes d'œuf, légèrement battus
- 1/2 tasse de crème à fouetter
- 2 c. à thé d'extrait de menthe

Quelques gouttes de colorant vert.

Dans une casserole, mélanger le mélange pour pouding, le sucre et le lait, cuire sur un feu moyen jusqu'à ce que la préparation commence à épaissir. Verser un peu de mélange chaud sur les jaunes d'œufs et brasser vivement pour mélanger. Ajouter au mélange dans la casserole et continuer la cuisson jusqu'à ce que le mélange vienne au point d'ébullition. Ajouter l'essence de menthe et le colorant. Verser dans des croutes en meringue, des croutes à tartelettes ou des petits choux à la crème.

Produit General Foods employe le mélange pour pouding et garniture de tarte à la vanille de Jell-O.

L'exposition de Bruxelles

Le centenaire de Lourdes, sept jours, cinquante jours en Europe dans l'enchantement de l'automne.

Départ sur l'HOMERIC, le 5 septembre avec Françoise GAUDET-SMIF

tous frais compris: \$220.00

WHERE-TO-GO TRAVEL SERVICE LTD

265 ouest, rue Ste-Catherine MONTREAL, Qué. TEL.: AV. 8-2282



D'où peut venir cette ligne si fantaisiste? On ne se trompera certainement pas en la situant en '58 tout simplement. C'est une flanelle de mohair d'aspect rugueux du ton poivre rouge; la doublure est de soie taffetas de même teinte. C'est un modèle de Tina Leser pour l'automne et l'hiver.

(Photo New-York Dress Institute)

Theatre - Cinema - Beaux-Arts

LECTURES ETRANGERES

Alexis Remizov et "les Yeux tondus"

par Marcel BRION

Cet écrivain russe, Alexis Remizov, qui portait un nom d'oïseau - remiz, c'est le roitelet, - n'a pas encore trouvé en France l'audience qu'il méritait, et ce poète, qui vivait à Paris depuis plusieurs années et qui y est mort l'an dernier, s'attristait quelquefois d'être à peu près ignoré dans un pays où son oeuvre aurait dû rencontrer un succès plus considérable. D'autant plus que ses livres sont très bien traduits, bien que la qualité de son style, la subtilité de ses moyens d'expression, la vibration poétique enfin de sa phrase, sa musicalité, le raffinement de ses images, opposent des obstacles difficiles à surmonter. Que la version des Yeux tondus, par Mme Nathalie Reznikoff, qui vient de paraître chez Gallimard, nous "re-paye" sans effort dans le monde magique de Remizov, c'est là un mérite extrêmement rare dont nous devons louer l'interprète.

Dans la féérique "chambre du coucou" où il recevait ses amis, rares eux aussi, dans son pauvre appartement de la rue Boileau, ses visiteurs avaient l'impression que toute la Russie était entrée et vivait là, la "Sainte Russie" d'autrefois, celle d'avant octobre 1917, et même celle d'avant la réforme du patriarcat Nikon, la Russie des "vieux croyants" dont le petit Alexis chantait les hymnes, selon les neumes, dans l'église moscovite de son enfance. Le passé de Remizov remontait probablement plus loin que cette année 1877 où il était né. Il se souvenait - quelle part d'imaginaire poétique y avait-il? - d'avoir été un de ces calligraphes qui incendiaient la première imprimerie installée en Russie, non pas seulement parce que ce procédé de multiplication des livres ruinait l'industrie des copistes, mais surtout parce que la mécanique aveugle allait se substituer à l'art traditionnel et au génie des calligraphes.

phes, et parce que l'Eglise y voyait une invention diabolique. Cette étrange histoire, qu'il racontait volontiers, Alexis Remizov l'a écrite dans un chapitre des Yeux tondus intitulé l'Incendiaire. Et il est important de signaler que ce souvenir mystérieux se place presque sur le même plan que les expériences réelles, les aventures de l'enfance qui sont le sujet de ce livre. C'est en cela que le poète Remizov était un magicien aussi. Il y avait dans la "chambre du coucou" une ficelle tendue, d'un mur à l'autre, à travers la pièce, à laquelle étaient accrochés des objets, une arête de poisson, un petit sabot, une pomme de pin... A chacune de ces choses modestes, cocasses, touchantes, on devinait que l'âme du poète était attachée, que ces insignifiants bibelots contenaient des trésors d'émotion, qu'ils étaient chargés d'amour, de tendresse, pour avoir été associés à quel moment lumineux de la vie de l'écrivain, à l'une de ces "heures étoilées", comme on dit en allemand, dont le souvenir était encloué dans ces objets, matérialisé, efficace autant que peut l'être l'énergie spirituelle enfermée dans des reliques. Ces objets étaient, avec ses livres et les innombrables instantanés conservés dans la mémoire, les véritables trésors de Remizov et les instruments de ses sortilèges souriants. Car de ses yeux qui se voilaient de plus en plus ces dernières années, de ce doux et fin visage chinoisant, tout de finesse, de patience, de bonté, Remizov a, jusqu'à ses derniers moments, souri à la vie, souri à l'existence, malgré la vieillesse, malgré la gêne, malgré les infirmités, malgré l'indifférence de la France qui ne savait pas quel grand écrivain vivait et mourait dans cette maison de Passy.

Télévision

- CBFT MONTREAL - Canal 5
6.30-Musique
6.45-Musique
6.55-Nouvelles sportives
7.00-Musique
7.15-Le Téléjournal
7.25-CBFT-Bulletin
7.30-CBFT-Magasin
7.45-Comment dirais-je?
7.50-La langue française et son bon usage
8.00-Silhouettes
8.20-Les Trois Mousquetaires
8.30-Kennedy-vous avec Michelle
8.35-Sous les reflecteurs
8.40-Histoires d'amour
8.50-Deux gosses, Massimo Serrato, Leo Padouani, Yves Deniaud, Marie (Le diable)
10.10-11.10-Des champs
Animateur: Gérard Delage.
11.10-Téléjournal
11.15-Nouvelles sportives
11.25-Téléjournal
"Monseigneur Personne".
CBFT OTTAWA - Canal 4
4.55-Today on CBMT
5.00-Ross the Builder
5.15-Let's Look
5.30-The Lions and Ranger
6.00-CBMT - Search for Adventure
6.30-CBMT-Whirlybirds with the Swazys
6.45-News
7.00-Tabloid
7.30-Play with Father
CBFT-Let's Go Outdoors
8.00-Summertime '58
8.30-Playhouse U.K.
8.45-Nothing to Declare (Miles Fleetwood)
8.55-Loretta Young
9.00-Spectrum
9.05-Fighting Words
9.30-Ciné-Feuilleton
11.15-Viewpoint
11.22-Film
11.30-Play with Father
11.40-CBMT-Inner Sanctum
11.45-CBMT-Long métrage
12.10-CBMT-1 Sp5
CHLT - SHERBROOKE - Canal 7
Compléter avec l'horaire de CBFT
1.30-Pot Pourri
2.30-Théâtre en Matinée
3.30-Ciné-Feuilleton
4.00-Play with Father
4.30-Matinee with Sally
4.45-Théâtre des Petits
5.00-Kin
6.00-Ti-Blanc Richard
6.30-Decoy
6.35-Bulletin
7.10-Edition sportive
7.15-Le Téléphone Sonne
8.30-Play with Father
11.10-CHLT-TV News Round-Up

Dans les COULISSES avec Gervard RICHARD

Nouvelles du cinéma

Cela fait près d'un an que l'on prêtait à Jean Renoir l'intention de porter à l'écran le roman de Georges Simenon, "Trois chambres à Manhattan", avec Leslie Caron dans le rôle principal. Renoir vient de signer avec la M.G.M. un contrat selon lequel il sera le scénariste et le metteur en scène de ce film, avec pour producteur Arthur Freed qui, depuis plusieurs années, collabore aux comédies musicales réalisées par Gene Kelly et Vincente Minnelli, et produisit récemment le "Gigi" de Minnelli; c'est justement le succès considérable qu'y remporte actuellement Leslie Caron pour son interprétation qui a permis à Renoir de faire aboutir ce vieux projet. Arthur Freed ne fera qu'une légère entorse à ses habitudes: dès la fin de "Trois chambres à Manhattan", dont le tirage se situera au cours de cet automne, il reviendra à la comédie musicale avec un film dont Judy Holliday sera la vedette et Minnelli le metteur en scène.

Le prix Peïman du cinéma, destiné à récompenser l'oeuvre qui, chaque année, paraît le mieux contribuer à exalter les qualités de dynamisme, de persévérance et d'enthousiasme a été décerné au film réalisé en Afghanistan par Jacques Dupont et Pierre Schoendoerffer, "La Passe du diable".

André et Robert Laffont avaient obtenu, il y a près d'un an, une option sur les droits cinématographiques des célèbres albums "Tintin". Une clause du contrat prévoyait que le scénario devrait être approuvé par Hergé, le père de Tintin, et son éditeur Casterman. A Barret écrivit alors un scénario d'une centaine de pages qui ne reçut pas l'approbation d'Hergé, très attentif à l'exactitude du petit monde qu'il a créé. Barret-Laffont demandèrent alors à Hergé d'écrire des aventures nouvelles pour ce film, ce qui fut fait. Mais ce fut au tour de Barret-Laffont de faire des réserves sur le sujet. Pour sortir de cette impasse, A. Barret proposa un nouveau synopsis de cinq pages. Il reçut immédiatement un câble d'Hergé: "D'accord, bravo, votre scénario est bien meilleur que le mien". Il faut dire qu'Hergé, malgré ses tempes grisonnantes, ressemble beaucoup à son héros "Tintin". Il est vif, direct, généreux. Hergé et Barret sont devenus de grands amis, et ils écrivent ensemble l'adaptation et les dialogues de "Tintin et Milou", superproduction en couleurs qui sera tournée en France, en Allemagne et en Italie, au début de l'année 1959.

Sophia Loren est en train de se faire une belle place au soleil d'Amérique. Elle va y interpréter trois films coup sur coup. Le premier d'entre eux, "That Kind of Woman", sera mis en scène par l'auteur de "Douze hommes en colère", Sidney Lumet; dans cette production entièrement tournée à New-York, Sophia aura pour partenaire Shirley MacLaine, l'héroïne hollywoodienne de "Qui a tué Harry?". Les deux autres films auront pour metteur en scène George Cukor: ce seront "Heller with a Gun", qui aura pour cadre les Montagnes Rocheuses et "Deux femmes" qui sera tourné en Italie.

Cependant que le film "Et Dieu créa la femme" vient d'entrer dans sa trente-sixième semaine d'exclusivité new-yorkaise, ayant totalisé à ce jour une recette de près de cinquante millions de dollars, on annonce la prochaine sortie à New-York de deux autres films dont Brigitte Bardot est la vedette. "Les Bijoux dans le clair de lune" et "Une parisienne". Pour la première fois aux Etats-Unis, ces deux films, passant chacun dans deux salles, seront exploités simultanément en version originale et en version doublée. "Les bijoux dans le clair de lune" américains différeront sensiblement de ce que purent voir les Parisiens, le producteur Raoul Levy ayant demandé à René Clément de faire un nouveau montage du film de Vadim.

Stanley Donen, dont on a pu voir récemment le joyeux "Pique-nique en pyjama" semble bien décidé à s'europaniser. Après avoir tourné les extérieurs de "Drôle de frimousse" à Paris et une comédie réussissante de Grant et Ingrid Bergman, "Indiscret", à Londres, il vient d'entreprendre de produire trois films sur le vieux continent. Le premier d'entre eux sera "A Gift for the boys" d'après une nouvelle d'Art Buchwald, "collumnist" du New-York Herald Tribune.

Programme de radio

- CBF
8.15-CB1-Camera-Club
11.30-Neil Chetani et son
12.30-Le Reveil rural
Un invité ou un représentant du
service de l'Agriculture du Québec.
CBAP-Faire-part
1.15-Clubs de la carte avec...
Aujourd'hui: Jean-Louis Barrouit.
2.15-Arc-en-ciel
2.30-Feuilleton de l'actualité de la musique
"Crépuscule" (Pibich): orch. Phil. Tchèque, dir. Karel Sejna. "Dans les Ténés" (Novak): Orch. Phil. Tchèque, dir. Karel Ančerl. "Le Grand Concerto" (Grieg): Orch. Opéra de Belgrade, dir. Zviolin Zdravkovic.
8.15-Aux quatre vents
8.45-Noir et blanc
7.00-CB1 présente...
8.00-Orientation
Pour les jeunes et leurs parents, des renseignements, des interviews, des propos d'orientation scolaire et d'adultes.
8.00-Tour de chant
Le chœur de Shawinigan, dir. Fernand Gauthier.
8.30-Entre la poire et le fromage
9.00-Concerts d'été
Dix-Sixième concert de la carte
9.30-Poésie à quatre voix
10.00-Radio-Journal
10.30-Feuilleton de l'actualité
Commentaire
10.35-Lecture de chevet
"Le grand homme et la mer" (Hemingway).
11.00-Adagio
CB1-CRC News
11.25-Nouvelles sportives
11.30-Destination inconnue
11.35-Radio-Journal
12.00-Fin des émissions

emmiellée, et aussi parce qu'écrire un livre de poésies et de boucles, dit l'auteur, c'est écrire plus que sa vie, datée de l'année officielle de sa naissance.

Ces noueds et ces boucles ne constituent pas un décor baroque; dans la vieille calligraphie russe, je pense, aucune volute n'était gratuite ni tracée pour le seul plaisir de l'ornement. Ainsi dans l'oeuvre de Remizov tout ramène vers l'essentiel, est l'essentiel même: la vie de l'esprit, la vie de l'âme et les images dessinées sur le ciel de la mémoire sont les constellations mêmes qui révèlent, en allégories, en mythes et en métaphores, la personnalité intime du poète.

LA CAPITALE DE L'OR

Premier Prix du Documentaire au Festival de Cannes
Spectacle pour toute la famille
Attraction spéciale et exclusive
Surprises de l'Histoire
Visite du Général de Gaulle
en Algérie, Alger, Bone, Oran
Partie en couleur, partie en noir et blanc

ALOUETTE
CE SOIR à 8h.30
RODGERS & HAMMERSTEIN'S
SOUTH PACIFIC
TOUS LES SIEGES SONT RESERVES
Lundi à vendredi à 8 h. 30 \$2.00 \$1.75
Samedi à 8 h. 30 \$2.40 \$2.00
Dimanche à 4 heures \$2.40 \$2.00
Mercredi et samedi à 2 h. 30 \$1.75 \$1.50
Dimanche à 2 h. 30 \$2.00 \$1.75

Expansion marquée de la télévision nationale au cours de l'année 56-57

Au cours de l'année 1956-1957, le réseau français de télévision a poursuivi son expansion; il comprend maintenant sept des stations canadiennes et atteint 85% de la population canadienne d'expression française. Comme il doit lui-même produire la majeure partie de ses émissions parce que les possibilités d'importation sont minces, il est facile de comprendre pourquoi Montréal est aujourd'hui le plus grand centre de télévision au monde pour la production d'émissions en langue française.

Pour leur part, les émissions pour enfants ont occupé cette année deux heures par jour sur semaine, et plus de deux heures et demie le samedi et le dimanche. Au total, le réseau français consacrerait près du cinquième de son programme aux enfants. Au printemps, à l'émission Télémaignages, le grand sociologue français Joseph Folliet est venu donner une série d'entretiens qui avaient pour thème "Le chrétien dans un monde sans Dieu". C'était la première fois à la télévision, qu'on confiait à un laïc une série de causeries portant sur la spiritualité. Durant l'année, Radio-Canada a lancé ou soutenu des initiatives propres à favoriser l'écllosion de nouveaux talents et l'épanouissement de certains autres. Ainsi le Concours des jeunes auteurs a suscité la participation enthousiaste de plus de mille adolescents. Plusieurs d'entre eux ont présenté des oeuvres de qualité. Ce concours, le premier du genre à prendre une telle ampleur, a permis notamment de découvrir des auteurs qui pourront éventuellement écrire pour la télévision. Le Concours de la Chanson canadienne, de son côté, a donné encore une fois un nouvel élan à nos chansonniers. En dernier lieu, le concours la Couronne d'or a contribué à faire connaître plus d'une centaine d'artistes non-professionnels et a récompensé royalement ses lauréats. Nombre d'événements sportifs ont fait l'objet de reportages télévisés. Par exemple, on a consacré 19 heures d'émissions aux rencontres internationales de la coupe Davis, qui eurent lieu à Montréal. La nouvelle série L'Heure des quilles a connu une grande popularité chez tous les amateurs de ce sport. Parmi les émissions spéciales qui ont soulevé un vif intérêt, citons la retransmission de l'illusion comique, de Corneille, donnée aux Festivals de Montréal. En septembre, quatre émissions spéciales ont marqué le 5e anniversaire de la télévision canadienne. En plus, à cette occasion, une émission d'une heure a jeté un regard rétrospectif sur le long chemin parcouru par la télévision canadienne depuis 1952.

Ainsi, l'automne dernier, le réseau français présentait 139 émissions par semaine, dont les deux tiers en direct, réparties sur 67 heures de diffusion. Les exigences d'un tel horaire ont suscité la création d'émissions canadiennes, non seulement dans le domaine dramatique, mais aussi dans celui des spectacles de variétés. A cet égard, Music-Hall et Au p'tit café demeurent d'excellents exemples. Ainsi, les émissions éducatives ont conservé une place de choix. A côté d'émissions déjà existantes apparurent de nouvelles séries comme Affaires de famille et le Roman de la science. Comme par les années passées, les téléromans se sont gagnés la faveur d'un vaste public. Nouvelle venue à la télévision, la Pension Velder, a redonné vie aux sympathiques personnages que Robert Choquette avait créés à la radio 20 ans auparavant. La popularité de la Famille Plouffe, jouée en français et en anglais par les mêmes comédiens, ne s'est pas démentie. Rappelons que l'audiofile globe de la Famille Plouffe, aux deux réseaux s'élevait à quelque 440,000 personnes à chaque émission. Ces chiffres sont d'autant plus significatifs que le Perry Como Show, l'une des plus populaires émissions d'origine américaine, ne réunissait en moyenne qu'un auditoire de 3,000,000 spectateurs canadiens. Quatorze séries de textes dramatiques présentées en quatre épisodes hebdomadaires, a gardé l'affiche toute l'année durant. Cette émission fait appel au talent de plusieurs auteurs canadiens. De même que le Théâtre populaire a offert, au cours de l'année, un nombre sans précédent d'oeuvres inédites. Près de la moitié des pièces à l'affiche, soit 19, avaient pour auteurs des Canadiens français, et quatre étaient des adaptations d'oeuvres canadiennes-anglaises. Le Téléthéâtre, qui alternait avec l'Heure du concert, a présenté pour la première fois des films tournés spécialement pour Radio-Canada par Télé-Luxembourg; le Maître de Santiago, de Montemont, et les Femmes confidencières, de Mariavaux, jouées par la troupe Madeleine Renaud-Jean-Louis Barault. Enfin, on a créé plusieurs pièces canadiennes telles que les Grands Départs, de Jacques Languiard, Un simple soldat et Médée, de Marcel Dubé, Marie-Emma, d'André Landreault, et Une Maison dans la nuit, triologie écrite par André Landreault, François Lorenget et Marcel Dubé.

Le concours des jeunes auteurs a suscité la participation enthousiaste de plus de mille adolescents. Plusieurs d'entre eux ont présenté des oeuvres de qualité. Ce concours, le premier du genre à prendre une telle ampleur, a permis notamment de découvrir des auteurs qui pourront éventuellement écrire pour la télévision. Le Concours de la Chanson canadienne, de son côté, a donné encore une fois un nouvel élan à nos chansonniers. En dernier lieu, le concours la Couronne d'or a contribué à faire connaître plus d'une centaine d'artistes non-professionnels et a récompensé royalement ses lauréats. Nombre d'événements sportifs ont fait l'objet de reportages télévisés. Par exemple, on a consacré 19 heures d'émissions aux rencontres internationales de la coupe Davis, qui eurent lieu à Montréal. La nouvelle série L'Heure des quilles a connu une grande popularité chez tous les amateurs de ce sport. Parmi les émissions spéciales qui ont soulevé un vif intérêt, citons la retransmission de l'illusion comique, de Corneille, donnée aux Festivals de Montréal. En septembre, quatre émissions spéciales ont marqué le 5e anniversaire de la télévision canadienne. En plus, à cette occasion, une émission d'une heure a jeté un regard rétrospectif sur le long chemin parcouru par la télévision canadienne depuis 1952.

Chez Pierre
depuis 20 ans
on mange de la cuisine simple mais de bon goût
Chez Pierre
la qualité est là
Chez Pierre
véritable cuisine bourgeoise
Chez Pierre
ouvert de midi à 11.30 tous les jours excepté le dimanche
Licence complète
1263, rue Labelle
PL. 1590



Georges Bloomfield qui partage avec Sylvia Gillespie la vedette de la pièce de Richard Nash, "The Rainmaker", actuellement à l'affiche au Théâtre International de La Poudrière de l'île Ste-Hélène.

Petites annonces du "Devoir"

AVIS
aux marchands
Dorénavant, je ne me tiens plus responsable des dettes que pourra contracter mon épouse, Mme Léopold Goyer, 1257 boul. Laurentides, Canton Bélanger. (Leopold Goyer), 21-7-58.
APPARTEMENTS A LOUER
APPTS DE LUXE
surtout de 2 1/2 à 3 1/2 pièces
Penthouse de 5 pièces disponible aussi
Site central, tranquille, au nord de Sherbrooke sur une superbe de 4a ville. Terrasse sur le toit, balcons spacieux - presque une pièce. Entièrement climatisé. Appareils four, réfrigérateur et en plus une lavuse à vaisselle automatique.
DRUMMOND PLAZA
3435, rue Drummond
Pour renseignements:
AV. 8-8413
Bureau de location sur place entre 10 a.m. et 8 p.m., tous les jours, les fins de semaines comprises. J.N.O.
A VENDRE
Plans pour artiste (Stimway) ébène, \$2,000, sacrifierait \$400. H.U. 1-6216. 18-7-58
A LOUER
Westmont Park, meublé, 8 pièces climatisé, haut duplex, quartier résidentiel paisible, de préférence Westmont, Ville Mont-Royal, près d'une bonne école publique. 18-7-58
A VENDRE OU A LOUER
St-Sauveur, petite auberge rustique, moderne, genre suisse, 10 pièces, près lac, côté et autoroute. Clientèle fidèle. WE. 7-3421. St-Sauveur, Capitol 7-8086, ou WE. 3-6110. 18-7-58
St-Sauveur, petite auberge rustique, moderne, genre suisse, 10 pièces, près lac, côté et autoroute. Clientèle fidèle. WE. 7-3421. St-Sauveur, Capitol 7-8086, ou WE. 3-6110. 18-7-58
APPARTEMENTS A LOUER
A 1335 est, Henri-Bourassa, 3 et 4 pièces, neuves, très modernes, non meublées, chauffage contrôlé dans chaque logement, eau chaude à l'année, incaléporteur, service concierge, balcon, Bendix auto-sol, \$76. à \$85. R.A. 1-6185. 17-5-58
BUREAU A LOUER
2 pièces modernes, salle d'attente attenante, climatisées, idéal pour professionnel, Boul. St-Joseph près de LaRoche. DU. 8-5812. 18-7-58
DIVERS
ASSURANCE - AUTO
12 versements, sans intérêt, Tél. 1-6-8850, soir DU. 1-2327. J.N.O.
ASSOCIE DEMANDE
Pour investir dans l'achat ou la construction d'un immeuble type bachelors. Appelez entre 6 et 9 p.m. A. Demers, Tél. HU. 1-6063. 18-7-58
EMPLOI DEMANDE
Femme de ménage demande emploi dans maison, ou bureau. Expérience. M. 5, 7834. 18-7-58
REPRESENTANTES, Jeunes femmes de belle apparence, disposant de quelques heures libres par semaine. Organisme très sérieux. Commission et bon de rendement. Si désire travail régulier annuel. Opportunité pour étudiants universitaires. Communiquer Directeur des Ventes UN. 1-1307 ou NO. 1-0142. 24-7-58
LOCAL DEMANDE
Ouvrier sociale catholique demande à louer local de 10 à 15 pièces pour construction d'un immeuble type bachelors. Appelez entre 6 et 9 p.m. du pres du centre de la ville. M. 3738 le soir entre 7 heures. 16-7-58

Les acheteurs de bois de pulpe paieront \$20.50 la corde aux propriétaires

Producteurs du Saguenay, intéressés

L'Office des marchés agricoles du Québec a distribué et rendu public aujourd'hui la décision unanime d'un tribunal d'arbitrage présidé par le juge Antoine Lamarre, juge de district de la Cour de magistrat de Montréal, qui fixe à \$20.50 la corde le prix à être versé par les acheteurs

de bois de pulpe aux producteurs propriétaires de boisés de ferme régis par l'Office des producteurs de pulpe du Saguenay.

Environ 10,300 cordes de bois de pulpe faisaient l'objet de ce litige entre l'Office des producteurs du Saguenay et huit acheteurs de la Compagnie Consolidated Paper Corporation Ltée de Bagotville. Les producteurs obtiennent en moyenne \$0.50 la corde de plus que leur offraient les acheteurs, ce qui maintient le prix de la pulpe en provenance des boisés de ferme, au même niveau que l'an dernier.

Voici les nouveaux prix en vigueur suivant les essences: épinette et sapin \$20.50; tremble écorcé \$20.00; cyprès non écorcé \$19.50; tremble non écorcé \$16.50 la corde.

M. Ligori Bergeron de Grande Baie, représentant les producteurs et M. Raymond Lemieux de Chicoutimi, était l'arbitre des acheteurs sur ce tribunal d'arbitrage qui a siégé à Québec les 29 mai et 10 juin dernier. C'est le premier arbitrage conduit en vertu de la loi des marchés agricoles du Québec et l'Office des marchés a tenu à souligner l'unanimité de cette décision finale et obligatoire de la part des deux parties intéressées.

Nomination à la Shell Oil C of C

M. W. S. Little nommé gérant du service de l'aviation

M. S. C. Burnet, gérant général du Service des ventes, annonce la nomination de M. W. S. Little, jr. au poste de gérant du Service de l'aviation de la Shell Oil Company of Canada, Limited. Ce dernier succède à M. C. H. Stover qui a été transféré au Service de l'aviation de la Shell Oil Company à New-York.

M. Little était autrefois en charge de la section technique du Service de l'aviation de la Shell Oil Company à New-York. Diplômé en génie aéronautique, il entra au service de la compagnie en 1946 comme employé de la Division de New-York. En 1949, il fut transféré au Service de l'aviation du siège social de la compagnie à New-York en qualité de représentant du siège social, poste qu'il occupa jusqu'au moment de prendre la charge de la section technique du Service.

M. Little travaillera au siège social de la Shell Oil Company of Canada, Limited, à Toronto.

Fruits et légumes au Marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours. Ces prix sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'Agriculture, 4244, place Jacques-Cartier, Montréal.

FRAISÉS: Marché tranquille, approvisionnement très limité, environ 700 caegots, belles 4.00-4.50, moyennes 3.50-3.75, petites 3.00 les 36 chopines.

FRAMBOISES: Mar. ferme, approv. limités 11.00-11.50 le caegot de 36 chopines.

BLUETS: Mar. ferme, approv. modérés, 11.00 pour 24 pintes.

BETTERAVES: Mar. inc. approv. assez abondants, 50-60c la doz. de paquets.

BROCOLI: Mar. inc. 3.00 la douzaine.

CAROTTES: Mar. ferme, approv. plus abondants, 75-90c la doz. de paquets.

CELERI: Mar. ferme, approv. modérés, 75-90c, petit 40-50c la doz.

CHICOREE et ESCAROLE: Mar. tranquille, 1.25 pour 18.

CHOUX: Mar. plus ferme, approv. assez abondants, nouvelle récolte 90-1.00 pour 18, autres 1.00 les 50 lbs.

CHOUX-FLEURS: Mar. à la baisse, approv. plus abondants 1.50-1.75, petits 1.25-1.50 la doz.

CONCOMBRES: Mar. inc. approv. abondants 70-75c la doz.

EPINARDS: Mar. inc. quantités plus abondantes, 75c le mot.

FEVES: Marché plus ferme, 4.50-5.00 pour jeunes pour ventes les 20 lbs.

LAITUE: Marché inc. Iceberg 1.60 pour 18, 1.50 pour 27, en feuilles 1.00 les 2 doz. Boston 75c la doz.

NAVETS: Mar. inc. blanches 90c la doz. 3.00 les 50 lbs.

OIGNONS: Mar. à la baisse, verts 75-90c la doz. de paquets.

PATATES: Mar. plus ferme, nouvelle récolte No 1, 1.95-2.10, No 2, 1.00, non classées 1.50 les 75 lbs. Le diamètre de 1 3/4 pouce est exigé dans le classement.

PERSIL: Mar. inc. 40c la doz. de paquets.

POIS VERTS: Mar. plus ferme, 2.50 les 20 lbs.

RADIS: Mar. ferme, approv. plus abondants de 20 à 25c la doz. de paquets.

RHUBARBE: Mar. inc. moy. 40c, petite 30-35c la doz.

Bourse de New-York

Les demandes de la Russie refroidissent l'enthousiasme à Wall Street

NEW-YORK (PA) — Les cours ont grimpé durant la première partie de la séance d'hier à Wall Street et ils ont ensuite fléchi. Les clients du marché croient au cours de l'après-midi que la situation internationale s'aggraverait. De là le recul. A l'clôture, le marché était néanmoins dans une meilleure position que la veille.

Le virement a totalisé 3,240,000 actions, contre 3,090,000 la veille.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a monté de 50 cents. Elle est de \$176.30.

Le nombre des valeurs négociées a été de 1,198, dont 512 ont monté, 414 ont fléchi et 17 ont obtenu leur meilleure cote de l'année.

International Nickel a gagné 1.14.

Blé, à la baisse

CHICAGO (PA) — La crise du Moyen-Orient a de nouveau influencé hier la Bourse des grains de Chicago. Les prix y ont fléchi. Le blé a subi un recul qui a varié entre 1-8 et 3-4.

Ventes d'autos moins élevées

Durant les 5 premiers mois de 1958

OTTAWA (PC) — Il s'est vendu moins de voitures de promenade et de véhicules commerciaux au Canada durant les premiers cinq mois de 1958 que durant la période correspondante de 1957, annonce, aujourd'hui, le Bureau fédéral de la statistique.

La valeur des ventes au détail a également diminué.

Seulement 200,547 véhicules des deux catégories ont été vendus; leur valeur au détail était de \$618,371,000. En 1957, on avait vendu 220,070 véhicules durant les cinq premiers mois de l'année; ces véhicules avaient une valeur au détail de \$666,853,000.

Dividendes

Interprovincial Building Credits 17 cents par action, payable le 29 août aux actionnaires inscrits le 15 août.

Banque de Montréal 35 cents par action, payable le 2 septembre aux actionnaires inscrits le 31 juillet.

Great West Coal Co., 12 1/2 cents par action "A" et "B", payable le 15 août aux actionnaires inscrits le 31 juillet.

Taylor, Pearson and Carson (Canada), 12 1/2 cents par action privilégiée, payable le 15 août aux actionnaires inscrits le 31 juillet.

Imperial Investment Corp., 31 et quart cents par action privilégiée, payable le 31 juillet aux actionnaires inscrits le 18 juillet.

Sicks Breweries, 30 cents par action, payable le 30 septembre aux actionnaires inscrits le 29 août.

Pacific-Atlantic Canadian Investment Co., 3 cents par action, payable le 2 septembre aux actionnaires inscrits le 15 août.

Cours des changes

New-York, dollar	.95 7/8
Angleterre, livre	2.66 11/16
France, franc	0.02301
Belgique, franc	0.193
Belga	2.238
Hollande, florin	2.532
Norvège, couronne	1.346
Danemark	1.391
Suède, couronne	1.855
Allemagne, DM	2.291
Tchécoslovaquie, couronne	1.332

Bourse de Toronto

Tous les compartiments étaient à la hausse sur le marché minier

TORONTO (PC) — Il y a eu de nombreuses prises de bénéfices durant les dernières minutes de la séance d'hier à la Bourse de Toronto. Elles ont réduit des gains enregistrés plus tôt. Le marché a néanmoins clôturé plus vigoureusement que la veille.

Le virement a totalisé 4,902,000 actions contre 4,695,000 la veille.

Les pétroles de l'Ouest et les valeurs industrielles, qui avaient amélioré considérablement leur position au début de la séance, ont subi par la suite un recul assez important. Toutefois, ce recul ne leur a pas fait perdre tout le terrain qu'ils avaient gagné.

Voici les divers indices: valeurs industrielles, 435.65, gain de 1.52; valeurs aurifères, 81.11, hausse de .57; métaux usuels, 156.07, hausse de .27 et pétroles de l'Ouest 140.83, gain de 1.68.

Bourse de Londres

Les spéculateurs paraissent hésitants à transiger

LONDRES (PC) — La Bourse de Londres s'est ralliée hier, bien que les spéculateurs soient demeurés sur la réserve en raison de la situation au Moyen-Orient. Certaines sections n'ont pu conserver leurs gains.

Les valeurs de tout propos ont été irrégulières. Les titres cotés en dollars ont monté. Ils ont été influencés par la hausse des prix à Wall Street, mardi.

Les actions industrielles ont affiché de légers gains. Les tabacs et les fabriques d'automobiles se sont haussés.

Les aurifères sud-africains ont été calmes et généralement en baisse.

La Corp. Chrysler du Canada Limitée

Annonce l'élection d'un vice-président

Windsor, Ont. le 16 juillet — L'élection de Andrew Millar, 46, comme vice-président proposé aux opérations d'usine par le bureau de direction de Chrysler of Canada est annoncée aujourd'hui par Ron W. Todgham, président.

M. Millar est aussi élu au bureau de direction de la compagnie.

M. Millar aura la responsabilité entière de la fabrication et l'assemblage des moteurs, autos et camions fabriqués par Chrysler of Canada. Il sera aussi responsable de toutes les activités se rapportant aux pièces et aux accessoires.

Il compte 25 années de service dans la gerance de l'industrie de l'automobile et des industries qui s'y rattachent. Il entra chez Chrysler en 1935. Avant cette toute récente nomination, il avait été gérant général d'usine, gérant des opérations et chef de la division des opérations. Avant d'entrer au service de Chrysler il était chef de fabrication et surveillant général d'une usine d'Australie au compte d'un autre fabricant d'auto canadien.

M. Millar est né en Ecosse. Il reçut son éducation et en Ecosse et aux Indes.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Dividende No 284

Avis est par les présentes donné qu'un dividende au taux de cinquante cents par action sur le capital-actions en cours de la banque a été déclaré pour le trimestre courant, payable à la banque et ses succursales le ou après le mardi, 2ème jour de septembre 1958, aux actionnaires enregistrés à la fermeture des affaires le 31ème jour de juillet 1958. Les actions non entièrement acquittées le 31ème jour de juillet 1958 participent au prorata des paiements faits à ou avant cette date sur les dites actions.

Par ordre du Conseil d'Administration.

K. M. SEDGEWICK, Gérant général.

Montréal, P.Q., le 15 juillet 1958.

BANQUE DE MONTRÉAL

FONDÉE EN 1817
DIVIDENDE No 315

Avis est par les présentes donné qu'un DIVIDENDE au taux de TRENTE-CINQ CENTS par action entièrement payée du capital-actions payé de cette institution a été déclaré pour le trimestre courant, lequel est payable le et après le MARDI, DEUXIÈME JOUR DE SEPTEMBRE prochain, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires, le 31 JUILLET 1958.

Par Ordre du Conseil.

G. A. R. HART, Gérant général.

Montréal, le 15 juillet 1958.

POTINS FINANCIERS

Les administrateurs de Aluminium Limited, réunis hier en assemblée, ont déclaré le dividende régulier de 17 1/2 cts par action ordinaire, (fonds américains) payable le 5 septembre aux actionnaires inscrits dans les livres de la compagnie le 6 août. C'est le même taux que le dividende déclaré en avril.

Kerr Steamships Limited annonce, par l'intermédiaire de son président du conseil M. A. E. Ciegge, que M. Denis C. Connor vient d'être nommé directeur-gérant et vice-président, tandis que M. Herbert Colley, directeur-gérant adjoint, vient d'être nommé administrateur et vice-président et M. H. I. Dietz, secrétaire-trésorier.

L'Union minière du Haut Katanga vient de hausser le prix du cuivre de 0.45 cts à 25.40 cts la livre. C'est le premier changement depuis le 24 juin et pour peu que l'atmosphère internationale s'assombrisse, la tendance devrait être à la hausse; ce qui sera bien vu de nos compagnies de métaux.

Les obligations de la Victoire, appelées au convertissement, ne cessent de s'affermir. Déjà les demandes de conversion abondent et la majorité de nos maisons de valeurs de placement songent à demander à leurs employés de différer leurs vacances — c'est déjà fait chez Wood, Gundy & Co. Notre monde de placement ne recule devant rien pour assurer au public le maximum de services.

Pioneer Gold Mines a gagné 13.8 cts par action durant le dernier exercice vs 13.5 cts durant le précédent.

B. C. Electric Co., vient d'obtenir la permission de hausser ses taux d'électricité, mais, à des prix représentant 1.4 de moins que ce que la compagnie avait demandé. Nous y voyons quand même, un facteur favorable pour les litres de cette utilité publique canadienne.

La hausse du prix du cuivre sur le marché anglais influa, de nouveau, favorablement hier sur les cours des cuprifères canadiens.

Les actions de la Shawinigan W & P Co., se vendront, aujourd'hui, ex-dividende 33 1/3 cts et celles de Southern Canada Power se vendront ce matin ex-dividende 62 1/2 cts par action.

General Motors Corporation a avisé la Bourse de Montréal que 3,885 actions additionnelles ordinaires furent émises, conformément au plan d'achat d'actions de la compagnie comme moyen d'épargne en faveur des employés à salaires des filiales de la General Motors en opération au Canada; ce qui porte donc le total en circulation à 281,830,351 actions.

Standard Brands Incorporated a fait savoir à la Bourse de Montréal que 500 actions ordinaires additionnelles furent émises contre l'exercice d'options, consenties en vertu du plan d'option sur des actions de la compagnie, adopté par les actionnaires le 1er mai 1951. Il y a donc 3,272,942 actions présentement entre les mains du public.

COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Ralentissement marqué dans nos filatures de coton

L'activité dans les filatures canadiennes de coton a atteint en juin son plus bas niveau en onze mois, suivant des statistiques publiées aujourd'hui par l'Institut du coton du Canada.

Au cours du mois dernier, les filatures du pays ont ouvert 26,678 balles de coton brut (de 500 livres chacune) à comparer à 27,582 au cours du mois précédent et à 23,052 en juillet 1957, — ce qui était un point bas cette année-là.

Les producteurs du pays attribuent cette perte de terrain au fort volume des importations, qui fait contrepoids à une demande régulière de marchandises de coton au Canada.

Ces données défavorables font bien ressortir la nécessité d'une intervention gouvernementale du côté des droits d'entrée et aussi afin de prévenir le dumping, pour que nos textiles canadiens puissent opérer sur une plus haute échelle, au plus grand avantage de l'économie nationale.

A la recherche du nickel cet été sur les propriétés de Raglan et Hudson-Ungava

Raglan Nickel Mines Ltd et Hudson-Ungava Nickel Mines Ltd annoncent, aujourd'hui, qu'elles viennent de conclure un accord pour l'exécution d'explorations, conjointement, sur une concession de 79.5 milles carrés, obtenue par la première entreprise, sur la bande de nickel repérée en Ungava. Il y a déjà une équipe d'une vingtaine d'hommes au travail. En vertu des termes de l'accord en cours, Hudson-Ungava Nickel Mines achètera immédiatement 800,000 actions de Raglan Nickel Mines et elle détendra, en outre, des options sur d'autres actions, dont le total lui permettra de contrôler effectivement la compagnie Raglan — ces options seront valables jusqu'en 1961. Incidemment, Hudson-Ungava Nickel Mines est contrôlée conjointement par The Rio Tinto Mining Company of Canada Ltd et la Société le Nickel — cette dernière entreprise est une société européenne, avantageusement connue et qui extrait son nickel de la Nouvelle-Calédonie et qui possède une usine de nickel au Havre, en France. Comme les travaux exécutés l'an dernier sur la propriété de Raglan Nickel ont révélé deux zones de nickel, à des distances de 7,500 pieds, l'exécution du nouveau programme ne se fera donc pas à l'aveuglette.

Les compagnies canadiennes se sont montrées généreuses durant le mois courant pour leurs actionnaires

Il ressort d'une compilation, rendue publique aujourd'hui par la maison J. R. Timmins & Co., membres des Bourses Canadienne, de Toronto et de New-York et aussi membres de The Investment Dealers' Association of Canada, que les compagnies canadiennes distribueront à leurs actionnaires, au cours du mois courant, \$69,803,916 en dividendes, contre \$64,800,525 durant le même mois l'an dernier et au regard de \$59,180,417 durant le même mois, il y a deux ans. Tandis que les industriels divers et les services publics se montreront plus généreux pour leurs actionnaires, les mines et les institutions financières verseront aux leurs un peu moins. En dépit de l'accroissement précité, le total des dividendes distribués par nos corporations durant les 7 premiers mois de cette année n'atteindra que \$413,205,075, comparativement à \$433,656,076 durant la même période l'an dernier et au regard de \$386,648,130 durant le même espace de temps il y a deux ans. Vu les contractions des recettes prévues pour maintes entreprises cette année, les comparaisons pour les prochains mois pourraient bien être défavorables, à notre opinion, à cause des réductions attendues du côté de maints dividendes.

Le sentiment spéculatif, influencé par la psychose de guerre et une poussée inflationniste

Les stocks ont touché des sommets pour l'année, hier, à Wall Street, par suite d'une demande fort considérable. Les titres d'avionneries furent des plus populaires et les pétroles internationaux regagnèrent une partie du terrain perdu au début de la semaine. Les aciéries, les cuprifères et les ferroviaires se distinguèrent, aussi, par leur vigueur. Ces valeurs sont, comme on sait, considérées comme des titres susceptibles de profiter des possibilités d'une nouvelle guerre, ressemblant à celle de Corée, autrement dit, d'un conflit localisé au Moyen-Orient. Comme cette partie du monde constitue un véritable haril de poudre — n'y renferme-t-elle pas les plus importants dépôts de pétrole connus dans le monde? — ce serait téméraire de prophétiser sur ce qui pourrait bien y survenir. Une chose certaine, c'est que Moscou n'aime guère le débarquement des 5,000 soldats américains sur le sol du Liban et sa demande de leur retrait immédiat afin de prévenir les possibilités d'une intervention de sa part, inciterait à croire qu'il est possible que la tension internationale augmente. Il serait, toutefois, grandement surprenant qu'il en résulte une guerre mondiale, car, Moscou, pas plus que Washington, ne le désire. Il va sans dire que les incertitudes actuelles créent une psychose de guerre qui influera de plus en plus sur le sentiment spéculatif. Selon Shearson, Hammill & Co., membres de la Bourse de New-York, les événements au Moyen-Orient auront un effet déprimant sur ce dernier sur le coup, mais les implications de la révolution en Irak comporteraient un aspect décidément inflationniste. Selon cette firme l'inflation deviendra la force économique dominante, avant longtemps. Personne n'ignore que les actions ordinaires constituent une sauvegarde contre l'inflation. Quoiqu'il en soit, vu les incertitudes internationales actuelles; mieux vaudrait être très prudents dans ses transactions mobilières, pour le moment, et se garder de transiger sur toute valeur n'affichant pas une solide position financière et ne pouvant pas compter sur des recettes accrues, même en période inflationniste.



M. Dudley L. Simms, qui vient d'être élu président national des clubs Lions, comptant 577,000 membres, répartis dans 91 pays.

La Great West Life Ass. a un encours de \$4,000,000,000.

The Great West Life Assurance Company, dont le total encours de plus de \$4,000,000,000, dont \$3,287,000,000 représentant de l'assurance, et \$756,000,000 des annuités. L'assurance groupe figure pour une somme de \$1,700,000,000. Il a fallu 54 ans à la compagnie pour atteindre son premier \$1,000,000,000, moins de 6 pour le second milliard, 3 1/2 ans pour le 3ième et 2 1/2 ans pour le 4ième. Cette compagnie compte 800,000 assurés aux E.-U. et au Canada.

L'industrie touristique

Des agences de voyage avec leurs employés ainsi que les journalistes locaux ont été invités de la Greek Line et de leurs agents de Montréal, March Shipping Agency Limited, sur l'Arkadia, vendredi soir, le 18 juillet. Ils verront un film en couleur de la croisière méditerranéenne fait l'an dernier par l'Olympia, de la Greek Line.

L'Arkadia est la plus récente acquisition de la Greek Line et de sa flotte de transatlantiques; c'est le plus gros et le plus rapide des navires faisant la navette entre le Canada et l'Allemagne.

A noter...

Sheraton Corporation of America a avisé la Bourse de Montréal à l'effet qu'il y avait en circulation, le 30 juin, 4,938,983 actions ordinaires.

L'agent de transfert pour le chemin de fer Pacifique Canadien a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'entre les 30 juin et le 14 juillet, 560 actions additionnelles furent émises contre la conversion d'obligations, convertibles, à gage collatéral en fiducie, dues le 1er avril 1970.

L'agent de transfert pour Mailman Corporation Limited a notifié la Bourse de Montréal à l'effet qu'il y avait en circulation, le 15 juillet, 12,315 actions privilégiées de la compagnie.

La Corporation de gaz naturel de Québec a fait savoir à la Bourse de Montréal que 10,000 actions ordinaires furent émises à \$10.00 l'action, à la suite de l'exercice d'options; ce qui porte donc le total des actions de cette catégorie en circulation à 819,014.

Le monde financier paraissait peu enclin à transiger, hier, sur la Bourse de Londres.

Par contre, les stocks furent des plus vigoureux à Wall Street. Sur nos Bourses de Montréal et de Toronto, les pétroles de l'Ouest continuèrent d'être en demande. Le blé clôturait à la baisse à Chicago, de même que les grains grossiers à Winnipeg.

La reconnaissance de la nouvelle République de l'Irak, née de la révolution sanglante du début de la semaine, par la Russie et la Chine, hier, constituait une invitation à la Jordanie de faire de même; ce qui pourrait bien accentuer la crise déjà passablement grave qui sévit au Moyen-Orient, d'autant plus que le Kremlin menace d'en venir, à son tour, à certaines mesures, car dit-il, la présence des troupes américaines près de nos frontières est un danger. En dépit de cette psychose de guerre, il importe de garder son sang froid, d'autant plus qu'il pourrait bien résulter une poussée inflationniste de tout ceci, avec les conséquences heureuses que l'on sait sur les actions ordinaires.

Moyennes à N.-Y.

30 Industriels	478.82	+1.93
20 Chemins de fer	122.58	+1.74
15 Utilités	79.52	+1.74
65 Stocks	164.42	+0.29

Moyennes à N.-Y.

Hier	306	1561	1501	4587
24 mai	255.1	1021.1	82.0	174.3
25 mai	257.7	1017.2	82.0	175.3
26 mai	257.9	99.9	81.7	175.4
Mois passé	259.4	98.7	81.1	175.4
1958 date	272.0	101.7	75.6	177.1
1958 mai	274.0	101.7	82.6	177.1
1958 juil	234.7	80.9	72.9	156.2
1957 août	280.2	104.4	81.9	188.3
1957 déc	226.0	78.3	66.3	150.9

EMPRUNT DE CONVERTISSEMENT DU CANADA 1958

Ceux qui désirent obtenir des obligations de convertissements du Canada peuvent le faire dès MAINTENANT à n'importe laquelle de nos succursales à travers le pays.

Toute succursale de cette Banque acceptera les obligations de la victoire des 5e, 6e, 7e, 8e et 9e émissions.

On obtiendra immédiatement l'argent du rajustement.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

PLUS DE 775 SUCCURSALES A TRAVERS LE CANADA

BOURSE DE TORONTO COURS FOURNIS PAR LA PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for the Toronto Stock Exchange, listing various companies and their share prices.

BOURSE DE NEW-YORK Cours fournis par A. M. Kidd & Co., 276 ouest, Saint-Jacques

Table of stock prices for the New York Stock Exchange, listing various companies and their share prices.

BOURSE DE MONTREAL Prix des Grains WINDIPEG

Table of grain prices for the Montreal market, listing various types of grain and their prices.

MINES

Table of mining stock prices, listing various mining companies and their share prices.

BOURSE CANADIENNE Cours fournis par la Presse Canadienne

Table of Canadian stock prices, listing various companies and their share prices.

Moyennes des obligations à N.-Y.

Table showing average bond yields for New York, listing various bond types and their yields.

Moyennes des obligations à N.-Y.

Table showing average bond yields for New York, listing various bond types and their yields.

Mines Hors-Listes

Table of unlisted mining stock prices, listing various mining companies and their share prices.

Mines Hors-Listes

Table of unlisted mining stock prices, listing various mining companies and their share prices.

Cours Des Huiles

Table of oil prices, listing various oil products and their prices.

Cours Des Huiles

Table of oil prices, listing various oil products and their prices.

Yoyennes à Montreal

Table showing average yields for Montreal, listing various bond types and their yields.

Yoyennes à Montreal

Table showing average yields for Montreal, listing various bond types and their yields.

Cours fournis par la Presse Canadienne

Table of stock prices provided by the Canadian Press, listing various companies and their share prices.

Cours fournis par la Presse Canadienne

Table of stock prices provided by the Canadian Press, listing various companies and their share prices.

COMPTABLES AGREES

Advertisement for 'COMPTABLES AGREES' featuring BÉLANGER & DAHME, listing services and contact information.

TITRES AU COMPTOIR

Advertisement for 'TITRES AU COMPTOIR' listing various securities and exchange services.

AMERICAN STOCK EXCHANGE

Advertisement for 'AMERICAN STOCK EXCHANGE' listing various American stocks and exchange services.

AVIS

Public notice regarding a contract signed on July 9, 1958, involving the Banque Mercantile du Canada.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Advertisement for 'CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES' listing various professional services.

ASSURANCE

Advertisement for 'ASSURANCE' services, listing various insurance companies and their offerings.

SELON FORD FRICK

La coopération des majeures et mineures essentielle à la survivance du baseball

WASHINGTON, (PA) — Le commissaire suprême du baseball, Ford Frick, a déclaré aux sénateurs américains à Washington que le baseball doit absolument obtenir les pouvoirs de contrôler la télédiffusion et la radio-diffusion de ses joutes pour survivre.

Le commissaire a ajouté que la télédiffusion des joutes des ligues majeures en territoire des ligues mineures est la principale cause de la baisse de popularité du baseball dans plusieurs centres. Il a ajouté que la coopération des ligues mineures et majeures est essentielle à la survivance du baseball.

Frick a fait ces déclarations devant le sous-comité qui enquête sur le baseball, le hockey, le football et le "basketball" professionnel à Washington. Frick était accompagné de George Trautman, commissaire des ligues mineures de baseball.

Willie Mays a trois coups sûrs et les Giants triomphent 9 à 2

SAN FRANCISCO (AP) — Les Giants de New-York ont obtenu 14 coups sûrs aux dépens de cinq lanceurs des Phillies de Philadelphie pour triompher au compte de 9 à 2, ici hier après-midi, dans une joute régulière au calendrier de la ligue Nationale.

Une foule de 10,259 amateurs de baseball a vu Willie Mays mettre fin à sa léthargie au marbre en frappant deux simples et un double. C'était la 1ère fois depuis le 6 juin dernier que Mays connaît trois coups sûrs dans une même joute.

Le gaucher Johnny Antonelli a lancé la partie entière pour les Giants, remportant sa 10e victoire de la saison contre sept défaites. Sanford en quête de son

St-Jérôme gagne

Hier soir, dans une partie régulière au calendrier de la Ligue de baseball Provinciale junior, le St-Jérôme a blanchi le St-Laurent au compte de 1 à 0. Martin a fait compter le seul point de la joute à l'aide d'un simple.

Une victoire des Bailargeon

Au Palais des sports, hier soir, les frères Paul et Lionel Bailargeon ont gagné leur combat par équipes contre Dan McShaine et Roy Shires. Red Devil a battu Larry Moquin en 10:53 minutes. Red Lyons et Sammy Berg ont annulé de même que Manuel Cortez et Chet Wallick en préliminaire.

Durelle conserve le championnat son championnat

L'aspirant Mike Holt est incapable de poursuivre le combat au 9ème round. Supple et Cléroux sont victorieux

Yvon Durelle, de Baie Ste-Anne, au Nouveau-Brunswick, a conservé le championnat des poids mi-lourds de l'Empire britannique lors de son combat de 12 rounds disputé hier soir, au Forum, contre Mike Holt, de l'Afrique du Sud, lorsque ce dernier s'est avéré incapable de poursuivre les hostilités au neuvième round.

Dans sa chambre, Holt a déclaré après la bataille qu'il s'était blessé à la main gauche au 3e round et qu'il ne pouvait s'en servir comme il l'aurait voulu. Il ressentait une douleur chaque fois qu'il frappait de la gauche.

Durelle a déclaré que Holt était le boxeur qui frappait avec le plus de puissance qu'il a affronté au cours de sa carrière professionnelle. Une foule de 5,025 personnes a rapporté une recette brute de \$21,000, au programme de boxe d'hier soir au Forum. La recette nette a été de \$18,000.

Le match a été disputé sauvagement et, à partir du sixième round, il semblait certain que l'un des deux adversaires devrait bientôt épuiser ses réserves d'énergie.

Pit Audette, agissant comme le second de Holt, a révélé que le pugiliste sud-africain avait peine à respirer entre les huitième et neuvième rounds.

Holt, qui était assis sur son banc, devint soudain d'une pâleur livide. Il perdait bientôt conscience pendant que son gérant Piet Lourens tentait de le ranimer. Mais ce fut peine perdue.

Comme il ne se présentait pas au centre de l'arène au son de la cloche annonçant le début du neuvième engagement, les spectateurs qui avaient bruyamment manifesté tout au long de ce sanglant combat poussèrent un hurlement.

Dans la rencontre semi-finale au programme, le champion poids coq du Canada Pat Supple a défait Cleo Ortiz de New-York par mise hors de combat technique au 4e round d'une bataille limitée à huit assauts. Supple qui n'a subi qu'un seul revers chez les professionnels, pesait 119 livres et son adversaire 120.

L'arbitre Maxie Berger a mis fin au combat après 2:41 minutes au 4e round alors que Ortiz pouvait difficilement se défendre.

Dans les autres batailles, Benito Favrotto, 189½ a défait Alex Norton, 176½, par K.O. après 1:52 minutes au 2e round d'une bataille qui devait durer quatre rounds.

Robert Cléroux, 201, a vaincu Charlie Jones, 213, par décision dans un combat de six rounds. Jacques Dulhoste, 139, a eu raison de Jacques Leroux, 137, par décision dans un combat limité à quatre rounds.

Rochester défait Royal 5 à 2

A Rochester, hier soir, les Red Wings de Rochester ont vaincu les Royaux de Montréal au compte de 5 à 2 dans une partie régulière au calendrier de la Ligue Internationale.

Les vainqueurs ont cogné 11 coups sûrs aux dépens de Charlie Rabe, Bob Faust et Joe Jancse. Browning a lancé la partie entière pour le Rochester, limitant les hommes de Clay Bryant à six coups sûrs seulement.

Rabe a été le lanceur perdant. Son record est maintenant de trois victoires et deux défaites. Les Red Wings ont compté trois points à la 4e manche et deux autres à la septième.

Les Royaux ont évité le blanchissage en croisant deux fois le marbre au de engagement.

Table with 4 columns: Team, Hits, Runs, Errors. Rows for Montreal and Rochester.

Rabe, Faust 5, Jancse 8 et Teed; Browning et Katt. BUFFALO 001 001 300-5 10 0 TORONTO 000 050 01x-6 9 1

Banks cogne son 24e circuit Les Cubs gagnent la 2e joute contre Cincinnati 7 à 5

CHICAGO, (AP) — Une foule de 30,412 personnes a vu les Cubs de Chicago triompher des Redlegs de Cincinnati au compte de 7 à 5, ici hier, dans la 2e joute d'un programme double. Les Cubs de Chicago avaient gagné la 1ère partie 5 à 4.

Dans leur deuxième victoire de la journée, les Cubs ont obtenu 10 coups sûrs aux dépens de trois lanceurs dont Brooks Lawrence qui a été chargé de la défaite. C'est Henry, le 3e des trois lanceurs utilisés par les Cubs qui a été crédité de la victoire.

Ernie Banks a brillé dans cette seconde victoire du Chicago en cognant son 24e circuit de la saison régulière. Pete Whisenant en a réussi deux pour les

Redlegs, ses 4e et 5e de la course au championnat. Dale Long a également été en vedette pour les Cubs avec trois coups sûrs en autant de présences officielles au marbre, alors que son coéquipier Sam Taylor en a frappé deux.

Frank Robinson, Walt Drope et Whisenant ont été les meilleurs frappeurs du Cincinnati avec chacun deux coups sûrs.

Table with 4 columns: Team, Hits, Runs, Errors. Rows for Cincinnati and Chicago.

CHICAGO 020 000 000-2 6 2 ROCHESTER 000 300 20x-5 11 1

Rabe, Faust 5, Jancse 8 et Teed; Browning et Katt. BUFFALO 001 001 300-5 10 0 TORONTO 000 050 01x-6 9 1

New-York et Boston gagnent. Voici les résultats des joutes de baseball disputées hier soir dans les grandes ligues:

DETROIT 020 000 000-2 3 0 NEW-YORK 000 300 00x-3 8 0

CHICAGO 020 000-5 9 0 BALTIMORE 001 021 00x-6 13 2

Le Baseball

LIÈGE Hier. Ligue Nationale. San Francisco 9, Philadelphie 2. Chicago 5, Cincinnati 4, 5.

Ligue Internationale. Buffalo à Toronto (soir). Toronto 6, Buffalo 3.

Ligue Américaine. New-York 3, Detroit 2. Chicago 6, Baltimore 1, 6.

Ligue Nationale. Pittsburgh à Los Angeles (soir). Philadelphia à San Francisco.

Ligue Américaine. Detroit à New-York. Kansas City à Boston.

CLASSEMENT. LIGUE INTERNATIONALE. Montreal 52 P. Moy. Diff. 38.

LIGUE NATIONALE. Milwaukee 44 P. Moy. Diff. 36.

LIGUE AMERICAINE. New-York 54 P. Moy. Diff. 34.

Van Donck champion. PARIS PA — Flor Van Donck, de Belgique, a gagné l'optimum de golf français pour la deuxième fois de suite, éliminant Harold Henning, d'Afrique du Sud, par la marge de quatre coups dans la ronde supplémentaire de 36 trous.

Les deux concurrents étaient sur un pied d'égalité avec des totaux identiques de 276 pour 72 trous mardi.

Match de championnat. SYDNEY, Australie, (PA) — George Barnes, d'Australie, et Johnny Van Rensburg, de l'Afrique du Sud, ont signé leurs contrats hier pour un match de championnat mi-moyen-de l'Empire britannique.

A la piste Blue Bonnets Raceway

Farong est au nombre des parlants dans une course pour trolleurs de classe "B"

Cette épreuve est pour une bourse de \$2,000.00. Neuf autres courses sont au programme de ce soir.

Les amateurs de courses sous harnais qui se rendront à la piste Blue Bonnets Raceway ce soir assisteront à un programme de dix courses.

La course principale de la soirée est pour les trolleurs de la classe "B". Elle est pour une bourse de \$2,000.

Huit rapides trolleurs prendront place à la barrière du départ. Parmi les parlants, mentionnons le réputé Farong qui sera piloté par H. Beattie. Farong partira de la position numéro 2.

Farong sera le choix de plusieurs spectateurs pour triompher, mais nombre de personnes sont d'avis qu'il recevra une solide opposition, notamment de la part de Dallas Hanover qui sera conduit par Del MacTavish.

Dans la dixième et dernière course au programme, le public verra courir d'excellents amateurs de la classe "C". Cette épreuve est pour une bourse de \$1,200 et d'une distance d'un mille.

Success Key est l'un des amateurs qui recevra sûrement l'attention des spectateurs. Il sera conduit par l'expérimenté Honorat Larochelle.

Nombre record de professionnels au tournoi de golf à Saint-Jean

Un nombre record de 61 pros et assistants participeront au tournoi de golf à St-Jean dimanche.

C'est la première fois que ce chiffre est atteint dans un tournoi de golf Québécois cette saison.

C'est le troisième O'Keefe et une bourse de \$1,100 qui sont en jeu. Le tournoi pro-amateur de deux jours, au club de golf de St-Jean, est le troisième d'une série de cinq organisées cet année dans la province dans le but de donner aux golfeurs de chez nous l'occasion de faire face régulièrement à de la compétition de qualité.

Ce circuit, où un total de \$15,000 sera distribuée en prix, est ouvert aux amateurs et professionnels de la zone du Québec seulement.

Dimanche les "threesomes" à surveiller seront ceux de John MacPherson, Pat Fletcher et Damien Gauthier, qui partent à 1h. 24 p.m., et Bill Kerr, L. Harmon et G. Periard qui partent immédiatement après.

Le vétérinaire Jules Huot, Stan Horne et le jeune J.G. Periard commencent à 1h.48 p.m.

Le pro gagnant recevra \$350 et un trophée, le second \$200, et le troisième \$100. Il y aura 14 autres prix en argent. Le total des prix pour les professionnels est de \$1,900.

De plus les assistants-pros recevront des prix spéciaux et un prix de \$500 sera donné pour un trou d'un coup à un trou déterminé à l'avance.

Samedi le tournoi est ouvert aux amateurs de la QPGA des classes A, B et C. Avec les gagnants dans chaque catégorie recevant un trophée et des prix. Dimanche ce sont les pros de la QPGA et les amateurs avec un handicap de cinq et moins qui joueront.

Les résultats à Blue Bonnets

Voici les résultats des courses sous harnais disputées, hier soir, à la piste Blue Bonnets Raceway:

PREMIERE COURSE. D. AMBLE - 1 M. - \$600. Lady Reed, Red Wing, The Shadow, Little Billy D., Highway Express, Royal Grattan, Irish Lane Lassie, Success Penny, Aussi éligible: Coronation Brood, P. Caldwell.

DEUXIEME COURSE. D. TROT - 1 M. - \$600. Irish Lane, Hildreth Hanover, Ardeleis Hanover, The Golden Biddell, Homestretch Gallop, Cook Robin, Miss Donna Dyalum, Le Beau.

TROISIEME COURSE. D. AMBLE - 1 M. - \$600. Patti Wayne, El Dora Indian, Pert Scott, Cheyenne Counsel, True William, Carleton Hanover, Jeff Protector, Castle Comet, Aussi éligible: Knight's Boy.

QUATRIEME COURSE. C. TROT - 1 M. - \$1,200. Ann MacDuff, Earnest McKewyn, Carlon Hanover, The Donk, Titan Up, Pat Strong, Lou Darnoy, New Idea, Aussi éligible: Miss Direct Fling.

CINQUIEME COURSE. C. AMBLE - 1 M. - \$1,200. Sparky G., Dixie's Baby, Lynchburg Lady, Our Honor, Purr, Irish Gaider, Bishop Worthy, Wilmington Direct.

SIXIEME COURSE. C. AMBLE - 1 M. - \$1,200. Trickle Grattan, Diana Herbert, Tough Yolo, Brady's Best, Ike C. Miss Madeline, Little Majesty.

SEPTIEME COURSE. C. TROT - 1 M. - \$1,200. Scotch Knight, Mr. McE Stone, Miss Alice, Empire Song, Beforehand, Prince Ross, Blackwell, Dumbarton.

SEPTIEME COURSE. C. TROT - 1 M. - \$1,200. Fivier Sancer, P. Bingo Hanover, Black Velvet, Rudmite, Jackie Adams, Jerry Patchen, Jack Brook, Royal Pointer.

HUITIEME COURSE. B. TROT - 1 M. - \$2,000. Carpet Bagger, Mac's Star, Ted Genesee, Great Hanover, Dallas Hanover, The Mighty Man, Hickory Hanover, Parook.

DIXIEME COURSE. C. AMBLE - 1 M. - \$1,200. Success Key, Duke Spender, Apache Pass, Royal Phonograph, Miss Birthday, Happy Voulain, Joan Chief Manor, Chimes, Aussi éligible: Scotch Ann.

Advertisement for Adams Silver Fizz London Dry Gin. Includes image of a bottle and a person relaxing.

Advertisement for White Owl cigarettes. Includes image of a man smoking and the text 'Presque tous les hommes aiment le WHITE OWL'.

Advertisement for Banks cognac. Includes text 'Banks cogne son 24e circuit' and 'Les Cubs gagnent la 2e joute contre Cincinnati 7 à 5'.

Large advertisement for A. Gold & Sons. Features 'VENTE HABITS \$49. 2 POUR \$95.' and '26 SEMAINES pour PAYER'.

Bobby Thomson permet aux Cubs de vaincre le Cincinnati 5 à 4

Il réussit un double opportun à la 9e manche — Walls cogne son 21e circuit et Neeman son 7e — Elston est le lanceur victorieux

CHICAGO, (AP) — Bobby Thomson a cogné un double pour faire compter deux points à la 9e manche et donner une victoire de 5 à 4 aux Cubs de Chicago sur les Redlegs de Cincinnati, dans la première joute d'un programme double, disputée ici hier. C'était la quatrième partie consécutive que les Cubs remportaient par la maigre marge d'un point.

LE TOURNOI MOLSON

L'Association de chasse et pêche du Lac St-Jean-Roberval en 1ère place

L'Association de chasse et pêche Lac St-Jean-Roberval est présentée en tête du tournoi 1958, mais l'on peut s'attendre à de nombreux changements d'ici la fin du concours, à mesure que nous arrivent les nombreuses entrées venant de tous les coins de la province.

Voici la liste des dix premières positions à cette date:

LE TOUR DE FRANCE

Gaul remporte la 21e étape

Aix-les-Bains, France, (PA) — Charley Gaul, du Luxembourg, est venu de l'arrière et il a démontré beaucoup de vitesse afin de remporter les honneurs de la 21e étape dans l'épreuve cycliste du Tour de France.

Il s'est classé premier de Briançon à Aix-les-Bains, soit une distance de 137 milles, à une vitesse moyenne de 31,347 milles à l'heure.

Vito Favero, d'Italie, détient toujours la première place du classement général et le maillot jaune.



Les Cubs tiraient de l'arrière par 4 à 2 au début de la 9ème manche, la dernière, quand ils se rallièrent pour 3 points. Al Dark réussit un double à titre de rfappeur d'urgence. C'était le 5e coup sûr accordé par le lanceur Harvey Haddix.

Hal Jeffcoat fut alors désigné par le pilote Birdie Tebbetts pour remplacer le gaucher Haddix au monticule. Lee Walls qui avait réussi son 21e circuit de la saison à la 1ère manche a accueilli Jeffcoat avec un simple pour permettre à Dark de croiser le marbre.

Ernie Banks réussit un simple et Walls en profita pour atteindre le 3e but. C'est alors que Thomson frappa un double pour faire compter Walls 2e Banks.

Les Redlegs en étaient à leur 6e échec d'affilée. Le receveur Gal Neeman a cogné un circuit pour les vainqueurs, son 7e de la saison. Jeffcoat a été le lanceur perdant, encaissant son 6e échec contre 4 victoires.

Don Elston, le troisième artilleur à parader au monticule pour les Cubs, a été crédité de sa 7e victoire de la course au championnat. Il a subi 5 défaites jusqu'ici.

Johnny Temple a dirigé l'offensive de 7 coups sûrs des Redlegs avec 3 pour lui-même. Lee Walls, Ernie Banks et Bobby Thomson ont réussi chacun 2 coups sûrs pour les vainqueurs.

PREMIERE JOUTE

CHICAGO		AB	P	CS	Ppp
CINCINNATI	4	2	3	0	0
Temple 2B	2	2	3	0	0
More's CC	2	2	0	0	0
A-Bell CC	1	0	0	0	0
Robinson CC	2	1	0	0	0
Droppo 1B	2	1	0	0	0
B-Fondy 1B	0	0	0	0	0
Whisenant CD	4	0	1	0	0
Hook 2B	0	0	1	0	0
Burgess R	2	4	0	1	0
McMillan AC	3	1	0	0	0
Haddix L	0	0	0	0	0
Jeffcoat L	0	0	0	0	0
TOTAUX	36	4	7	4	

CHICAGO		AB	P	CS	Ppp
CHICAGO	10	3	0	0	0
Goryl 3B	3	0	0	0	0
D-Dark	1	1	1	0	0
Walls CD	4	2	2	0	0
Banks AC	4	1	2	0	0
Thomson CC	4	0	2	2	0
Marty CG	3	0	0	0	0
Long 1B	3	0	0	0	0
Neeman R	2	1	1	1	0
Phillips L	0	0	0	0	0
Hobbie L	1	0	0	0	0
O-Adams	1	0	0	0	0
Elston L	0	0	0	0	0
TOTAUX	31	5	5	5	

A—Frappe pour Morejon dans la 7e manche. B—Ouvre pour Droppo dans la 8e. C—Frappe pour Hobbie dans la 9e. D—Frappe pour Goryl dans la 9e. CINCINNATI 102 100 000-4. CHICAGO 100 010 003-5. B—Goryl, PO—A—Cincinnati 24-9. DJ—Thomson et Goryl; Goryl T. Taylor et Long; Hobbie, Banks et Long; LB—Cincinnati, Chicago 3. 2B—Dark, Thomson, C—Walls, Neeman, BV—Temple, SF—Droppo, Jeffcoat (P. 4-6). Elston (P. 7-3). AP—Haddix (Neeman) GV—Phillips 2. Bluk-Phillips BP—Neeman. A—Smith, Dasco, Donatelli. T—2. 34. A—27,500.

Doug Walker agira comme observateur jeudi prochain

Pour la première fois depuis qu'elle fut formée en 1954, la "batterie" Sam Etcheverry-Hal Patterson sera séparée jeudi prochain, alors que les Alouettes se diviseront en deux camps — les Blancs et les Rouges — pour se disputer les honneurs de la partie annuelle au profit de la Québec Rugby Football Union.

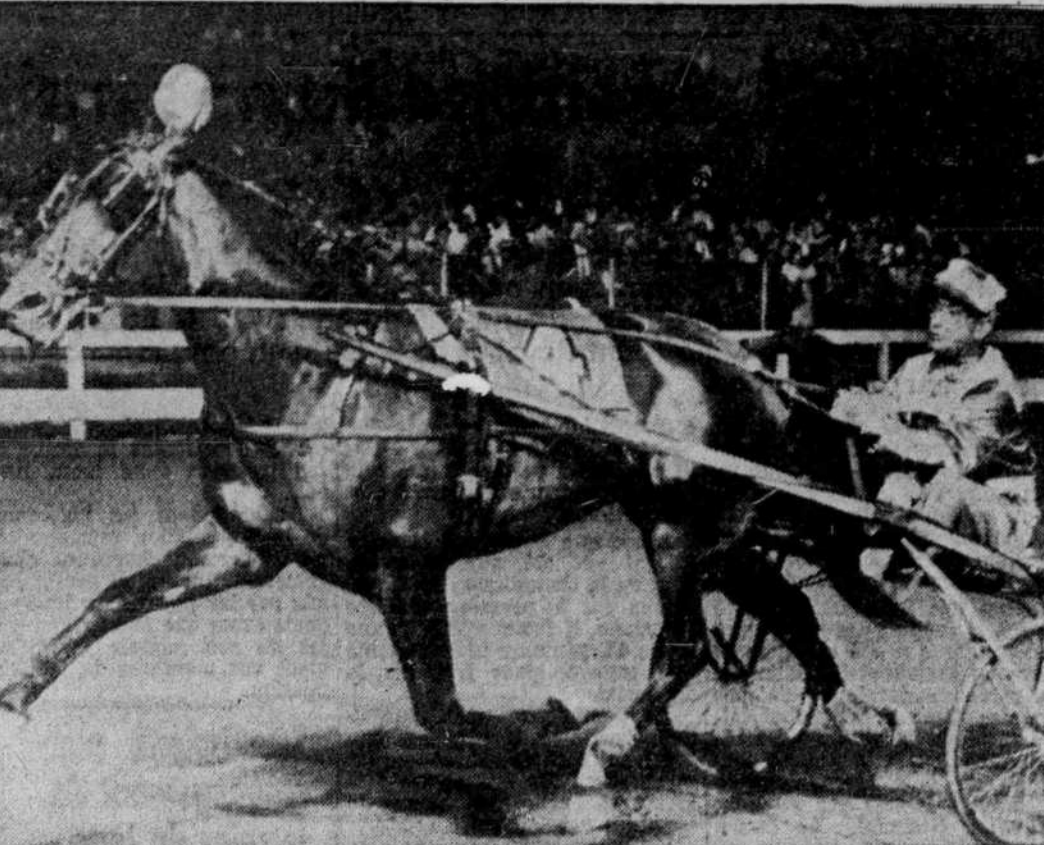
Lanceurs probables pour aujourd'hui

NEW-YORK (PC) — Lanceurs probables pour les joutes d'aujourd'hui dans les ligues majeures de baseball:

LIGUE NATIONALE
Pittsburgh à Los Angeles 8
Law (6-7) vs Williams (5-3)
Philadelphie à San Francisco
Sepperson (11-6) vs Mossman (4-3)
Cincinnati à Chicago — Nuxhall (3-3) vs Hillman (2-0).
Milwaukee à St-Louis — Willey (2-2) vs McDaniel (5-7).

LIGUE AMERICAIN
Detroit à New-York — Hoert (7-8) vs Larsen (5-9).
Kansas City à Boston — Gorman (2-3) vs Brewer (3-8).
Chicago à Baltimore B — Pierce (9-3) vs O'Dell (8-10).
Cleveland à Washington S — Grant (4-5) vs Griggs (3-7).

Blue Bonnets
RACEWAY inc.
COURSES
tous les soirs
8 p.m.
dimanche
1:45 p.m.
SERVICES SPECIAUX D'AUTOBUS ET DE TRAMWAYS.
Stationnement gratuit
Enfants non admis



PAIRE DE CHAMPIONS A BLUE BONNETS

Trader Horn, champion trotteur américain conduit par Billy Houghton, champion conducteur au cours des six dernières années aux Etats-Unis, revient à Blue Bonnets pour défendre leur titre dans le trot "Blue Bonnets" d'une valeur d'environ \$12,000 qui sera disputé dimanche prochain. Trader Horn est arrivé à Montréal tandis que son pilote arrivera samedi. Le coursier possède une marque à vie de deux minutes et son record de piste à B.B. est de 2.02.3 établi l'an dernier dans la même classe.

NOUVELLES BRÈVES

DOUVRES, Angleterre, (PA) — Bert Thomas, vétéran nageur de 32 ans de Portland, Oregon, espère réussir la première traversée de la Manche aller-retour. Thomas, qui a été le premier nageur à effectuer la traversée du détroit Juan de Fuca, tentera sa chance dans deux semaines.

Il a déclaré qu'il ne restera pas plus de trois minutes sur le rivage avant d'entreprendre le voyage de retour.

Vincumb Wood, secrétaire de la Société des traversées de la Manche à la nage, a spécifié que selon les règlements de l'Association, Thomas pourra demeurer jusqu'à 15 minutes sur le rivage.

OTTAWA (PC) — Le joueur de quart-arrière Russ Jackson, de l'Université McMaster, a signé un contrat avec les Rough Riders d'Ottawa du Big Four. En annonçant cette nouvelle, le gérant général Jim McCaffery a mis fin aux rumeurs voulant qu'il cède Jackson aux Tigers de Hamilton en échange de Ron Stewart.

Par ailleurs, McCaffery a offert pour l'an prochain ses premiers droits au repêchage aux Rough Riders, en retour de Stewart, mais il est peu probable qu'une telle offre intéresse les Tigers.

On a aussi annoncé que le joueur de ligne Steve Boyachuk avait été congédié par les détenteurs de la coupe Grey.

PHILADELPHIE (PA) — Tom Bolt, le gôleur au tempérament belliqueux, est arrivé à Philadelphie par avion hier et il a exprimé l'espoir de résoudre ses problèmes avec l'Association du golf professionnel qui songe à lui imposer une suspension.

Bolt a révélé qu'il n'aurait pas de difficultés à régler son cas. Il a dû verser une amende de \$500 récemment à la suite de scènes disgracieuses survenues dans plusieurs tournois, notamment à East Norwich, N.Y.

LOS ANGELES (PA) — Duke Snider, des Dodgers, a révélé qu'il avait éprouvé une vive sensation mardi en cognant un circuit par-dessus la clôture du champ centre à plus de 430 pieds du marbre. Snider a frappé déjà des coups plus éloignés, mais il est devenu le premier joueur de la Ligue Nationale à expédier la balle par-dessus la clôture du champ centre.

Par ailleurs, le lanceur Don Drysdale n'était pas aussi heureux que Snider lorsqu'il a été remplacé par Clem Labine à la huitième manche après avoir donné quatre points aux Pirates.

Il a lancé la balle à Labine en signe de désappointement, lançant la balle à la tête de Labine.

Gala récréatif à Mont-Laurier

Cette année encore, la Fête de la Forêt, un événement sportif et récréatif unique dans les annales du Québec, donnera lieu à de nombreuses démonstrations dans cette petite ville du nord laurentien. Le Syndicat d'initiative touristique de Mont-Laurier a fixé la date de cette fête automnale au 25 septembre. L'exposition zoologique et les kiosques décorés aux couleurs de notre faune québécoise seront en montre à l'aréna local. Une course de canots, qui mettra aux prises les meilleurs canotiers de la province, clôturera ces quatre jours de festival, dimanche, le 28 septembre.

A cette occasion des prix d'une valeur de \$7,000.00 seront tirés au sort et quelques \$1,500.00 en argent seront distribués aux canotiers. L'an passé, ces démonstrations avaient attiré des centaines et des centaines de touristes, pêcheurs et amateurs de chasse dans cette magnifique région de la province. On prévoit que des milliers de visiteurs profiteront de la Fête de la Forêt pour se rendre à Mont-Laurier cette année.

M. Bernard Bélanger, président de l'organisme susmentionné, invite tous les sportifs du Québec et particulièrement les amateurs de pêche et de chasse à venir constater sur place les avantages incomparables que leur offre la région de Mont-Laurier.

Deux joutes au calendrier de la Ligue de baseball Senior de Mtl

Deux autres joutes sont au programme de la Ligue de baseball Senior de Montréal ce soir (jeudi). Au Centre sportif de Saint-Laurent à 8 heures, les Cardinals de Ville Mont-Royal feront face aux Braves de Saint-Laurent, tandis qu'à 9 heures au parc Morgan, la Maitonnette recevra la visite de l'Immaculée-Conception.

Avant les joutes d'hier (si elles ont eu lieu), les Cardinals ne possédaient une avance que de deux points sur les Braves de Saint-Laurent et l'Immaculée-Conception. Ces trois équipes font partie du programme de ce soir, c'est dire que les trois premières places du classement du circuit Spada pourront encore changer du tout au tout.

Si les Braves triomphent des Cardinals, ils remonteront en tête de la ligue, peut-être sur un pied d'égalité avec l'Immaculée-Conception, si cette dernière équipe l'emporte sur la Maitonnette.

A Saint-Laurent, le droitier Don Bain ou le gaucher Tom Duke sera au monticule, pour les Cardinals contre probablement Stan Deneka, des Braves. Au parc Morgan, Guy Saulnier sera vraisemblablement le choix de Jean-Paul Carrière, gérant de l'Immaculée-Conception tandis que son adversaire sera choisi entre Labrèche, Duranleau et Rotari.

CLASSEMENT (joutes d'hier non comprises)

	J	P	Moy.
Ville Mt-Royal	19	7	.632
Imm.-Conception	20	8	.600
Saint-Laurent	22	9	.591
Jarry	20	11	.450
Maitonnette	21	16	.238

MERCREDI AU STADE DES ROYAUX

Carpentier et Rocca seront les rivaux de Kowalski et Jonathan

C'est un autre important gala de lutte que le promoteur Eddie Quinn présentera mercredi soir prochain au stadium de baseball des RoYAUX de Montréal. La semaine dernière au même endroit, environ 20,000 personnes ont été témoins de la séance hebdomadaire du promoteur Quinn. On s'attend à ce qu'une foule encore plus nombreuse assiste à la séance de mercredi prochain.

La finale au programme sera un combat par équipes qui mettra aux prises les rapides et scientifiques Edouard Carpentier et Argentina Rocca contre les rudes Wladek Kowalski et Don Leo Jonathan.

Ces deux derniers comptent surtout sur leur pesanteur et leur grandeur pour triompher, mais Carpentier et Rocca croient qu'ils seront trop habiles pour leurs adversaires. Les amateurs de lutte peuvent s'attendre à voir un combat très excitant.

Le programme de mercredi prochain comprendra cinq autres combats dont un semi-final qui opposera le brutal Monsieur Hito au rusé Pat O'Connor de la Nouvelle-Zélande.

Les autres combats au programme seront annoncés ces jours-ci par le promoteur Eddie Quinn.

Protêt rejeté

CHICAGO (PC) — Will Harbridge, président de la ligue Américaine a rejeté un protêt logé par Joe Gordon, pilote des Indians de Cleveland, sur la victoire de 10-0 remportée par les Yankees sur les Indians à New-York samedi.

Gordon prétendait que la joute aurait dû être remise à cause de la pluie, parce que le terrain était trop détrempé. La partie fut arrêtée trois fois à cause du mauvais temps.

La commission californienne approuve de nouveau le combat Patterson-Harris

SAN FRANCISCO (PA) — La Commission de boxe de l'Etat de la Californie a de nouveau approuvé le combat de boxe pour le championnat mondial entre Floyd Patterson et Roy Harris après que le promoteur Bill Rosenzohn eût juré qu'Al Weill n'avait rien à faire dans la représentation de ce match.

Après la réunion le président de la Commission, Dan Kilroy, a ordonné que le permis de Weill soit révoqué. Weill est l'ancien gérant de Rocky Marciano.

La Commission a refusé de lui accorder un permis de promoteur pour le combat de championnat entre Patterson et Harris.

nouvelles... ou anciennes...
humbles... ou orgueilleuses...
pour démarrer... ou pour rouler...
elles excellent avec SHELL!

Microbe ou éléphant, votre auto fera des merveilles avec la Shell, parce que Shell a l'essence qu'il vous faut.

Avec un moteur à haute compression, utilisez la Super Shell. Pour les autres moteurs, il faut choisir l'essence Shell à indice d'octane élevé, et à bas prix. La Shell et la Super Shell contiennent toutes deux du TCP*, l'additif breveté conçu pour neutraliser les dépôts nuisibles au moteur.

*Marque déposée de cet unique additif de l'essence mis au point par le Service des recherches de Shell, breveté en 1955

Super Shell pour moteurs à haute compression—Shell pour les autres moteurs

Chaleur et aqueduc...

La chaleur des derniers jours, encore qu'elle ne soit pas anormale, s'accompagne d'une humidité qui n'a pas manqué de causer certains maux de tête aux responsables de l'aqueduc municipal. Et n'eussent été les quelques orages dont nous avons eu à nous plaindre, depuis dimanche, bon nombre de ménagères se seraient vués dans l'obligation de faire, à sec, leur lavage du début de semaine...

Il n'y a pas eu de chiffre record dans la consommation d'eau mais la persistance de la chaleur a fait en sorte que les citoyens de la métropole ont utilisé, de dimanche à mardi, une moyenne de plus de 200 millions de gallons par jour. Dimanche, l'aqueduc a servi 178 millions de gallons mais lundi et mardi, les consommateurs ont absorbé 225 et 220 millions de gallons.

Il semble que, malgré les quelque 5 ou 6 averses qui ont trempé la métropole, depuis samedi, c'est l'arrosage des parterres qui a englouti la majeure partie de l'eau utilisée. Le caractère subit des orages faisait en sorte qu'on négligeait de fermer les piques sur les pelouses ou dans les fleurs.

Le baromètre n'a pas montré de façon excessive, ayant atteint son point culminant à 81,9 degrés, mardi, et 77, hier. Toutefois, la circulation aux entrées de Montréal, qui, en général, se normalise dès minuit, dimanche soir, a continué à être extraordinairement dense jusqu'à hier soir. L'exode vers les plages qui sont à proximité de la région métropolitaine a poursuivi son cours, tous les soirs, à l'heure de fermeture des bureaux et des usines jusque vers onze heures.

Les piscines de Montréal, et particulièrement la plage de l'île Ste-Hélène, furent assez encombrées, sans toutefois atteindre le chiffre record du 1er juillet, alors que 10,679 enfants envahissaient l'île Ste-Hélène. Mardi, 3,859 jeunes baigneurs se sont rendus à la plage du pont Jacques-Cartier et ce nombre représente approximativement la moyenne des derniers jours.

Toutefois, il semble qu'aujourd'hui, la population aura enfin la permission de respirer puisque le bureau météorologique de Dorval annonce un maximum de 75, avec surtout, un vent d'ouest de 20 milles à l'heure.

Double direction, rue St-Jacques

A compter de ce matin, la rue St-Jacques qui était à sens unique vers l'est entre les rues Guy et Windsor, devient une rue à double direction. Le directeur du service de la circulation, M. Jean Lacoste, a annoncé hier que des enseignes aériennes ont été placées au cours de la nuit dernière au-dessus de la chaussée à l'ouest de la rue Windsor, pour indiquer aux conducteurs venant de l'est sur la rue St-Jacques, que c'est à cet endroit qu'ils doivent faire un virage à gauche s'ils désirent se diriger vers le sud.

Des allées de circulation ont été peintes sur la chaussée, trois en direction est et deux en direction ouest.

De plus, afin de procurer à la circulation la pleine capacité de

Une station de service, d'abord au bon endroit

VALLEYFIELD, 15. — Les municipalités devraient se demander où construire les stations de service et quelle forme leur donner pour qu'elles servent au mieux le public, plutôt que de s'interroger sur l'opportunité ou l'inopportunité de construire de nouvelles stations. Voilà ce qu'affirmait hier le Dr Ken Walter, géographe industriel de l'Imperial Oil, au déjeuner du club Rotary de Valleyfield.

"Pour illustrer le dynamisme qui anime le Québec dans ce domaine, dit-il, voici comment se comparait les conditions dans votre province en 1953 et en 1957. Au cours de ces cinq années, la population de la province s'est accrue d'environ 11 pour cent, mais l'augmentation de l'enregistrement des véhicules-moteurs a atteint 51 pour cent. Au regard de cette hausse de 51 pour cent, le nombre des débits d'essence s'est accru de 19 pour cent seulement. De fait, chaque débit dessert en moyenne 1,230 véhicules-moteurs, à comparer à 967 seulement en 1953. Dans le Québec, une station de service débite en moyenne annuellement 66,000 gallons de gazoline au regard de 53,000 gallons en 1953."

"Dans les quartiers où le zonage est en vigueur on devrait laisser à l'industrie pétrolière la latitude de résoudre elle-même ses problèmes, comme les autres entreprises de commerce de détail", a poursuivi le Dr Walter, spécialiste chargé de la mise au point scientifique du programme de construction des stations de service à l'Imperial Oil. Si on ne s'en avise pas, le jour viendra où l'automobiliste ne pourra pas obtenir les services dont il a besoin et la collectivité elle-même en souffrira. Plus de sept millions de voitures circuleront sur les routes canadiennes en 1960."

"Il n'existe pas de formule facile dans ce domaine, a-t-il expliqué. Ceci, en partie, à cause de restrictions déraisonnables qu'ont imposées des municipalités sur la répartition et la construction des stations de service. Les ingénieurs doivent tenir compte des changements constants dans la consommation de gazoline, de l'augmentation du nombre de familles possédant deux voitures ou davantage, de l'étendu du territoire desservi par chaque station (la plupart des postes ne recrutent que la moitié de leurs clients dans leur voisinage immédiat) et du besoin qu'ont les stations de terrains plus grands. D'ici quelques années, la longueur croissante des véhicules obligera les propriétaires de postes à disposer de terrains de 150 à 200 pieds de façade.

"Les stations de service n'attirent pas de circulation, elles sont requises par elle, dit-il. Les postes les mieux situés — aux intersections de deux grandes artères, par exemple, car la visibilité et l'accessibilité y sont les meilleures — fournissent les services qu'on en attend en occasionnant le moins possible de retard à la circulation."

Des relevés démontrent que le taux d'accidents de la station de service moyenne s'établirait à un accident en 119 ans, impliquant les véhicules entrant sur le terrain ou quittant la station. Quant au risque d'incendie, les écoles, selon lui, ont deux fois plus d'incendies que les stations de service.

Dans Mont-Royal et St-Laurent

Le boul. Métropolitain serait en surface et en voie élevée

Les ingénieurs indépendants dont les services ont été retenus par le président de la Commission métropolitaine, le colonel Maurice Forget, pour trancher le différend au sujet du boulevard Métropolitain dans les limites de Ville Mont-Royal et de St-Laurent, ont prononcé un jugement de Salomon.

C'est hier que ces ingénieurs ont fait rapport de leurs conclusions au président et aux ingénieurs de la Commission. Leur rapport doit être rendu public au cours d'une séance spéciale de la Commission qui sera convoquée incessamment.

Selon une information digne de foi, le rapport des ingénieurs indépendants a été en quelque sorte un jugement de Salomon. Ils recommanderaient qu'à partir des limites de Montréal, à l'ouest de la voie du Pacifique Canadien, le boulevard continuât en voie élevée jusqu'à un point à l'ouest des voies du Canadien National. Le boulevard continuerait ensuite en surface, jusqu'à la rue Ste-Croix pour reprendre en voie élevée et devenir une voie en dépression pour passer sous le boulevard Décarie qui éventuellement pourrait être lui-même converti en une voie à circulation rapide. À l'ouest du boulevard Décarie le boulevard Métropolitain reprendrait la forme de la voie élevée jusqu'à un point à l'ouest de la seconde voie du Canadien National où le boulevard, dans son tracé, oblique vers le nord.

On se rappelle que St-Laurent et Ville Mont-Royal s'étaient opposées à ce que le boulevard

Métropolitain soit en voie élevée dans leurs limites. Ces deux villes suggèrent une voie rapide construite en surface et en dépression.

Après que le colonel Maurice Forget eut été nommé président de la Commission métropolitaine par le premier ministre Duplessis, il fut suggéré qu'une firme d'ingénieurs indépendants soit engagée pour trancher le différend.

La Commission métropolitaine autorisa donc son nouveau président à choisir lui-même les ingénieurs. De fait on ne connaît pas encore les noms de ceux qui ont fait cette étude.

Selon l'information obtenue, il appert que la formule suggérée représenterait une économie de \$1,500,000 sur la formule originale. On notera qu'à la hauteur du boulevard Persillier, où doit se faire la jonction de l'autoroute des Laurentides et du boulevard Métropolitain, on a conservé la voie élevée. Cela aura sans doute pour effet de modifier les plans de l'autoroute des Laurentides qui ont été conçus alors que le plan prévoyait que le boulevard Métropolitain serait à cet endroit en voie élevée.

Ville Mont-Royal et St-Laurent ont donc gagné et le bou-

levard Métropolitain soit en surface sur au moins la moitié de son parcours dans leurs limites.

Apparemment les ingénieurs de la Commission métropolitaine apporteront quelques changements mineurs au projet soumis par les ingénieurs indépendants avant que le nouveau projet ne soit soumis définitivement aux membres de la Commission.

Soumissions pour aménagement de terrains de jeux

Le comité exécutif a autorisé hier le service des travaux publics à demander des soumissions pour l'aménagement de terrains de jeux à l'île Ste-Hélène et au parc Van Horne.

À l'île Ste-Hélène il s'agit d'un terrain de jeux pour les tout petits et un pour les plus âgés comprenant un terrain de balle-molle. Ces terrains de jeux coûteront environ \$67,000.

M. Patenaude à Stockholm



M. J.-Z. Léon Patenaude, de Montréal, dont la photographie apparaît ci-haut, est l'un des trois délégués de la province de Québec au congrès pour le désarmement et la coopération internationale qui se tient à Stockholm, du 16 au 22 juillet. Les deux autres délégués du Québec sont MM. Jacques Hébert, de Belœil, et Jean-Pierre Goyer, de Saint-Laurent. Ces discussions, devant porter sur les moyens d'établir dans le monde entier une paix réelle, profonde et durable, revêtent une importance et une urgence indiscutables. Tant que la menace d'un conflit généralisé, avec le caractère éminemment absurde qu'il comporte, pèsera sur l'humanité, la réalisation et la concrétisation d'une telle paix demeureront sur le seul plan de la théorie.

SELON LE COMMISSAIRE GAGLIARDI

La libre entreprise doit payer en partie les services urbains

Le conseiller Alfred Gagliardi, membre du Comité exécutif, a affirmé hier midi, devant les membres du club Kiwanis-Maison-Neuve, que l'entreprise privée se doit d'assumer une partie des frais des services que la ville donne actuellement au public.

L'administration municipale, dit-il, doit aller chercher de nouveaux revenus quelque part car d'une part le gouvernement provincial affirme qu'il ne retire que 21% des taxes payées par les contribuables et le gouvernement fédéral, d'autre part, accuse actuellement un déficit. "Comme personne ne peut nous venir en aide, dit-il, il nous faut donc jeter les yeux ailleurs".

M. Gagliardi a soumis, à titre d'exemple, la défense civile. Selon lui les industries devraient en défrayer la plus grande partie du coût puisque ce sont elles qui souffriront le plus en cas de guerre.

L'administration, poursuit-il, a consacré une somme de \$100,000, à la défense civile. "Nous sommes parfois forcés par l'opinion publique" dit-il. "Qui en profitera vraiment sinon l'industrie? Car advenant une attaque, ce sont les industries qui seraient les premières victimes. Il serait donc raisonnable que ce soient elles qui assument les frais d'une défense civile adéquate".

Il en est de même en plusieurs autres domaines, dit M. Gagliardi, qui affirme que les contribuables montréalais sont actuellement surtaxés.

Ainsi, poursuit le conférencier, l'entreprise privée pourrait faire de l'île Ste-Hélène un "Coney Island". Depuis quelques années, poursuit-il, on a dépensé des mil-

lions à l'île Ste-Hélène et tout ce que nous avons obtenu, ce sont de belles pelouses et quelques piscines et quelques attractions".

M. Gagliardi a dit qu'il en est venu à la conclusion "qu'un corps administratif de sept membres, tel que le Comité exécutif, est incapable d'administrer une ville du calibre de Montréal avec ses labyrinthes compliqués et ses règlements de cent ans".

Il a ajouté que l'administration est souvent forcée d'agir par l'opinion publique, "qui généralement est bien informée, mais qui, à certaines occasions, est sujette à des pressions indues".

M. Gagliardi a dit que l'entreprise privée pourrait jouer aussi un grand rôle dans le domaine du stationnement et même de la circulation.

L'entreprise privée, dit-il, est intéressée à offrir des solutions au problème du stationnement dans le centre de la ville. D'autres intérêts sont prêts à creuser des tunnels sous la montagne et aménager des voies à circulation rapide. D'autres encore seraient intéressés à aménager de grands parcs civiques, comme par exemple à l'île Ste-Hélène, à condition qu'ils soient assurés d'un revenu provenant de concessions. Tous cependant, attendent que l'administration municipale définisse sa politique dans ces divers domaines.

Il est donc temps, dit le conférencier en guise de conclusion, que l'on cesse, à l'hôtel de ville, de penser en fonction de groupes politiques.

HEURES D'AFFAIRES : 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. — Fermés le samedi durant juillet-août



Chez Dupuis Frères

Chemises 100% Terylene*

Lavables sans repassage

C'est ce qui se fait de plus moderne pour l'homme moderne

... en voyage... Une chemise toujours impeccable... tous les jours en affaires ou pour les sorties cette chemise TERYLENE pourra se laver le soir et se porter le matin SANS REPASSAGE.

BLANC IMPÉCCABLE ENCOLURES 13 1/2 à 17 1/2 manches de 32 à 34" dans le groupe, à ce prix. Col te. nant à points courts, manchettes simples se boutonnant ou bien se portant avec boutons de manchettes. "Two-way-cuffs".

* CIL... Polyester. DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE (500)

5.50
2 CHEMISES \$10.



Commandes téléphoniques acceptées dès 9h. du matin
PL. 5151
local 300

3000 Chemises sport

Première fois, à Montréal, que pareilles chemises sont offertes à si bon marché. Cette vente gigantesque s'adresse à tous les hommes et jeunes gens

Quadrillés bleu, vert jaune - rayures et autres motifs fantaisie dans ce groupe.

Chacune de première qualité.
(P) 14-14 1/2 (M) 15-15 1/2 (G) 16-16 1/2

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE (500)

(Ord. 3.95)

Chacune **2.59**

2 pour **5.00**



Gladstone tout cuir

Fabrication robuste pour les voyages répétés durant toute l'année. Obtenez-le pour vos vacances. Nuance tan seulement. 24 x 14 x 8", doublure de toile. Division à chemises, porte-vêtements, courroie. Monture métal — cuir vache uni, coins renforcés de cuir. Crampons et serrure fiables.

(Prix ord. 22.95)

18.95

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE (500)



Souliers (Séries de 8.95 10.95 - 12.95)

7.95

LA PAIRE

Unis ou fantaisies pour hommes et jeunes gens. Recents modèles. Cuir de qualité supérieure.
● En brun ou noir pour tenue de ville.
● En brun ou beige pour vacances, sport.
● Pointures dans le groupe: 6 à 11.
● Semelles épaisses pour longue durée.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE (500)



Mohair et laine

Légers complets "tropical"

Pour hommes et jeunes gens. Statures ordinaires, courte, élancée et corpulente. Poitrine: 36 à 44 dans le groupe.

Prix ord. 59.95 — Spécial Dupuis

45.00

MOHAIR ET LAINE aussi DACRON* et COTON des Etats-Unis dans le groupe

PAIEMENTS FACILES

● Gris ● Brun ● Gris bleu ● Bleu

PROFITEZ DE L'AUBAINE MI-JUILLET, portez ce complet aux jours chauds, il est léger, confortable, pratique. Devant droit, 2 ou 3 boutons, demi-doublure

*DUPONT — marque brevetée DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE (500)